



Journal de la Confédération Musicale de France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



90^e Assemblée générale de la C.M.F.

Maurice Adam est élu président.

Christian LARDE - Concertiste
C.N.S.M. de Paris ▼



Patrick GALLOIS
Concertiste ▼



Maurice LARRIERU - Concertiste
C.N.S.M. de Lyon ▼



Thomas PREMOIST - Soliste
Mozarteum Urfurter Philharmonie



Chrystel DELAVAL - Soliste ▲
Orchestre National de Lille



S. RUDO - Concertiste ▲



Philippe PIERLOT - Soliste ▲
Orchestre National de France



Benoît FROMANGE - Soliste ▲
Opéra de Paris

"QUAND DE GRANDS ARTISTES RENCONTRENT UNE GRANDE MARQUE!!"

La qualité et la notoriété des flûtes Yamaha
sont les résultats d'années d'effort et de passion mais aussi
d'une collaboration permanente entre
artistes et techniciens.

Le besoin et le goût des musiciens pour la perfection font
qu'aujourd'hui les plus grands flûtistes internationaux
ainsi que des milliers d'élèves accordent
une totale confiance à Yamaha

Cela ne peut pas être un hasard...

YAMAHA

Sommaire

1	Éditorial
3	Labyrinthe musical
4	Musique et Histoire : Charles Bochsa
6	Édition musicale : <i>Une éducation manquée</i> d'E. Chabrier
7	La page du chant choral
8	Batterie-fanfare : le Rigodon
11	90 ^e assemblée générale de la C.M.F.
29	Festival « Coups de vent »
32	Échos/Musique
34	Histoire et origines de l'accordéon
35	Musique dans le monde
36	Discothèque d'or
39	Compact-Disc
41	Manifestations
43	Petites annonces
44	Carnet d'adresses
I-XII	Promenade à travers nos régions

Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur de la Publication :
Maurice ADAM

Abonnement 1 an : France : 145 F,
Étranger : 200 F, Prix au n° : 30 F.

N° de Commission paritaire en attente



103, bd de Magenta
75010 Paris
Tél. : 48 78 39 42
Télécopie : 45 96 06 86

Gérant : M. ADAM
Co-Gérant : J. JULIEN

R.C.S. Paris B381279637 - SIRET
n° 38127963700015 - APE en cours, Banque
populaire BICS, 200, rue Lecourbe, 75015
Paris. N° de compte en cours.

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 15631

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

L'ÉDITORIAL

de Maurice Adam



La loi sur la décentralisation — loi que la C.M.F. s'est hâtée de mettre en application — nous a permis de nous projeter au fil des années vers diverses frontières de nos provinces.

Sans pour autant avoir abandonné Paris, il reste que pour la troisième fois nous aurons goûté le charme particulier d'une nouvelle région.

Et cette année une région ô combien recherchée par sa séduction, mais aussi goûtée de tous ceux qui ont participé au récent congrès de Hyères par le raffinement et la délicatesse de leurs hôtes.

Mes remerciements iront à M. le maire de Hyères-les-Palmiers pour son accueil chaleureux en y associant le Personnel et les Services municipaux mis très aimablement à notre disposition.

J'adresse ma reconnaissance et ma gratitude à Paul Courtial, président, et aux membres de la Fédération de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je tiens également à présenter à notre ami Marcel Demichelis et à la Fédération du Var mes compliments pour la parfaite organisation de notre Assemblée générale et leurs attentions nombreuses et délicates.

Au fil de nos réunions de travail vous aurez connu le résultat de nos démarches, de nos interventions et la poursuite de nos contacts qui nous ont ainsi amenés à la mise en place d'un colloque national ayant pour thème « Action de la C.M.F. dans la vie musicale » fixé les 25 et 26 novembre prochain à Paris, précisément au Palais du Luxembourg.

Il paraît souhaitable, devant l'importance sans cesse grandissante de notre Association, d'apporter toute l'insistance possible dans le but d'une coordination soutenue entre nos instances de tutelles et nos fédérations régionales.

Comme il serait souhaitable aussi d'améliorer la diffusion de notre journal destiné à éclairer un public plus vaste sur notre formation, sur nos formations et ôter de façon définitive certains préjugés. En bref, faire la démonstration de la passion des musiciens amateurs, qui aiment et qui partagent. Ce sera la tâche de « C.M.F. Diffusion ».

Je ne saurai terminer sans faire part à ceux qui n'auront pu nous accompagner à Hyères, de mon entrée à la présidence de notre immense C.M.F.

M. André Petit a bien voulu accepter de présider l'action culturelle après avoir assumé dans une période difficile et sans désespérer pendant huit années la responsabilité d'une lourde charge.

Gageons que de cette symbiose artistique et amicale, nous pourrons grâce à notre conseil d'administration, grâce à vous tous, donner à la Musique amateur ses titres de gloire.

Gérard BILLAUDOT Éditeur

14, Rue de l'Échiquier - 75010 PARIS

Tél. (1) 47.70.14.46.

JE NE MANQUE PAS DE SOUFFLE !

Technique respiratoire tirée du
Traité Méthodique de Pédagogie Instrumentale de
Michel RICQUIER

Scénario de
Pierre DEVIC

Dessins de
Georges CRISCI



GÉRARD BILLAUDOT ÉDITEUR

VIENT DE PARAÎTRE

BANDE DESSINÉE

SUR LA

TECHNIQUE

RESPIRATOIRE

PRIX DE LANCEMENT

76 Francs.

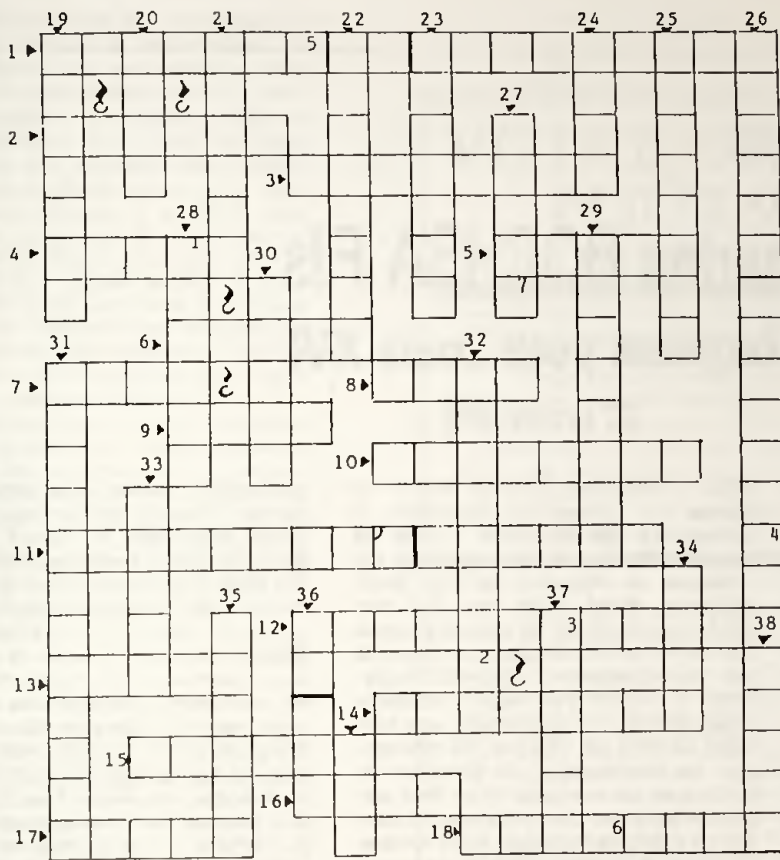
Adaptation en bande dessinée du «Traité Méthodique de Pédagogie Instrumentale» du même auteur, Michel RICQUIER, traitant de la technique respiratoire indispensable à la pratique d'instrument à vent.

Cette bande dessinée s'adresse aussi bien à des instrumentistes autodidactes qu'à de jeunes élèves d'écoles de musique.

Au travers des 13 premières leçons sont abordés les problèmes d'inspiration, d'expiration, de la respiration en position assise et allongée, de la colonne d'air. Lorsque tout ceci est assimilé, intervient l'utilisation de l'embouchure et de l'instrument. Les leçons suivantes permettent d'acquérir l'automatisme de cette respiration avec l'instrument et de la rendre naturelle.

Bande dessinée sur des dessins de Georges CRISCI, sur un scénario de Georges DEVIC.

L
A
B
Y
R
I
N
T
H
E
M
U
S
I
C
A
L



NOM DE NOTRE COMPOSITEUR :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Né à Saint Germain en Laye, le 22 Août 1862, il vient à Paris avec sa famille, à l'âge de 3 ans. Il apprend le (A) , et entre au Conservatoire de Paris, à l'âge de 10 ans.

Il a comme professeurs, entre autres, (B) ², Lavignac, (C) ³, (D) , et (E) ⁶.

(F) " L' ⁴ " lui vaut le Grand Prix de Rome, à 22 ans.

Il séjourne à la Villa Médicis en 1885 et 1886.

Retourné à Paris, il fréquente les " Mardis " de (G) , et y rencontre, entre autres, le poète (H) .

A Vienne, il fait la connaissance de (I) ³. De retour chez les Chausson, il rencontre (J) , qui est alors pianiste au "Chat Noir".

Compositeur original, il ne subit pas d'influence. Son drame lyrique (K) ⁵ est créé à l'Opéra Comique, en 1902, sous la direction de Messager.

Il dédicace son (L) ⁷ à sa fille, Claude (M) dite " Chouchou".

Il meurt d'un (N) , en 1918, alors que la Grosse Bertha bombarde Paris, et est inhumé au cimetière du (O) Lachaise.

L'année suivante, ses restes sont transportés à (P) ⁷. Il y repose toujours selon son vœu : " Parmi les fleurs et les oiseaux ".

C'est une nouvelle forme de labyrinthe musical que nous vous proposons.

Dans le texte, qui résume la vie d'un compositeur célèbre, trouvez les mots manquants, que vous reportez dans la grille (ex. : (A) correspond au 33 Vertical).

Les autres définitions vous sont données comme dans un labyrinthe normal.

Certaines cases sont numérotées (de 1 à 7). Reportez les lettres de ces cases, dans les cases de même numéro, et vous trouverez alors le nom du compositeur auquel se rapporte le texte.

D
E
J
A
C
K
H
U
R
I
E
R

HORIZONTALLEMENT

- (K)
- Morceau introductif d'une suite instrumentale.
- Danse originale de Padoue.
- Souvent final de sonate ou de symphonie.
- (J)
- Vaut :
- Air.
- (M)
- Représente un son musical.
- (H)
- (L)
- Signe de la liaison destinée à être émise d'un seul coup d'archet.
- Pour Liszt, c'est un rêve.
- (G)
- (N)
- Abréviation de Rallentando.
- Comptine tchèque (1870-1949) de la « Suite Slovaque ».
- (E)

VERTICALEMENT

- Petit à l'Opéra.
- Petite lame d'écaillé servant à frotter les cordes.
- Instrument à cordes pincées d'origine ancienne.
- De même, et aussi Simile.
- Sorte d'anticipation se rattachant à l'accord suivant, dont elle fait réellement partie.
- Forme horizontale d'un texte musical.
- Primo Maestro du Conservatoire de Naples, de 1793 à 1799.
- Redoublement de la seconde.
- (F)
- (P)
- (C)
- Ensemble des phénomènes mélodiques et harmoniques, autour de la tonique.
- De valeur, pour une figure de note.
- Introduction dans un accord d'une ou plusieurs notes n'appartenant pas à cet accord, mais qui annonce l'accord suivant.
- (B)
- (A)
- (O)
- (D)
- Titre d'une esquisse symphonique de notre compositeur.
- (I)
- Thème de la fugue.

(Solution en fin de journal.)

Charles BOCHSA Fils

Requiem pour Louis XVI

(21 janvier 1815)

Le 21 janvier 1793 Louis XVI montait à l'échafaud mais l'anniversaire de son exécution n'allait être réellement célébré qu'à partir de 1795, après la chute de Robespierre — le 21 janvier devenant fête nationale au même titre que le 14 juillet et le Neuf Thermidor. Alignement révélateur d'une politique de bascule amorcée par la Convention Thermidorienne, puis continuée sous le Directoire, et qui se sera pareillement reflétée dans des attitudes officielles mouvantes envers la *Marseillaise* et le *Réveil du Peuple*, la contre-Marseillaise des Thermidoriens.

Mais le premier *Requiem* dédié à la mémoire de Louis XVI — celui de Sigismond Neukomm — sera dirigé par Salieri et l'auteur à Vienne en 1814 devant le Congrès de la Sainte-Alliance. Il s'agissait, en vérité, d'un *Requiem* primitivement composé en hommage à Joseph et Michael Haydn, les maîtres du Chevalier Neukomm, un contemporain autrichien de Beethoven, né, comme Mozart, à Salzbourg et qui mourra en 1858 à Paris, octogénaire et naturalisé français.

Aussi le premier *Requiem* véritablement inspiré par le souvenir de Louis XVI aura-t-il été celui du harpiste Robert-Nicolas Charles Bochsa Fils, exécuté le 21 janvier 1815 pour le service célébré par la Musique des Mousquetaires Noirs du Roi. Ce *Requiem* devancera tous ceux qui verront le jour chaque année — à la même date et jusqu'en 1830, soit pendant toute la Restauration — le plus connu étant celui en ut mineur de Cherubini daté de 1816.

Né à Montmédy quelques jours après la mémorable nuit du 4 août 1789, Charles Bochsa Fils avait pour père Karl Bochsa, un compositeur de talent originaire de Bohême et qui devait s'établir en 1811 à Paris comme éditeur et marchand de musique après avoir été clarinetiste et hautboïste aux Théâtres de Lyon et de Bordeaux (1). Charles Bochsa fils fera de brillantes études au Conservatoire de Paris avec Catel (harmonie) et Méhul (composition) — la harpe lui étant enseignée en dehors de cet établissement par Marin et Nadermann (2). Bochsa Fils succédera en

1812 à Dalvimare comme Maître de Harpe de l'Empereur Napoléon. Il conservera ces fonctions auprès de Louis XVIII, sans doute pour avoir fait exécuter ce *Requiem* qu'il lui avait, d'ailleurs, dédié. Mais deux ans plus tard, condamné par la justice à douze ans de fer et à la marque pour actes de vol, faux et bigamie, il gagnait l'Angleterre. En dépit d'un casier judiciaire aussi chargé, il y poursuivra une brillante carrière de virtuose, de pédagogue, de compositeur, de directeur de théâtre et de concerts. Il se fera applaudir jusqu'en Californie avec la cantatrice d'origine française Anna Rivière, l'épouse du compositeur britannique Sir Henry Rowley Bishop... (3) qu'il avait suborné! Puis il mourra d'hydropisie à Sydney, en Australie, le 6 janvier 1856. Tout cela n'avait pas empêché ses compositions de paraître en France, ni ses ouvrages lyriques ou chorégraphiques d'y être représentés dont le ballet *les Noces de Gamache* donné à l'Opéra un soir de février 1820 à l'issue duquel devait être assassiné le duc de Berry.

La harpe sera le dénominateur commun des œuvres concertantes et instrumentales de Charles Bochsa Fils, majoritaires à son abondant catalogue qui dépasse les 350 opus (4). Mais la postérité a retenu d'abord les nombreux cahiers d'*Études* qui, de nos jours encore, constituent le pain quotidien des apprentis harpistes (5).

Ce *Requiem à la mémoire de Louis XVI* est destiné à trois voix d'hommes selon le style « sévère » de l'époque, mais il est accompagné par un orchestre d'harmonie. Dans chaque air ou duo de solistes, un instrument concerte avec la ou les voix : la flûte, la

clarinette, le basson, le cor anglais — ce dernier nouveau venu puisque sa première apparition, à l'Opéra tout au moins et dans le ballet de Catel *Alexandre chez Appelles*, remontait à 1808. On notera également que ce verset du *Requiem* de Bochsa fils précède d'une dizaine d'années l'*Ave Maria* pour soprano, cordes et cor anglais de Cherubini dont Berlioz se sera plus certainement souvenu dans la *Romance de Marguerite de la Damnation de Faust* — laquelle figurait déjà en 1828 dans les *Huit Scènes de Faust!* Faut-il préciser que Bochsa fils, tant applaudi comme concertiste, devait se réserver une occasion d'intervenir dans son *Requiem*? C'est ainsi que la harpe, associée au cor selon un couplage alors très répandu, accompagne les deux voix solistes du *Pie Jesu* (6). Quant à la *Marche funèbre* initiale, en deux parties avec reprises, elle ne pouvait, malgré sa destination opposée, ignorer ses deux illustres devancières de la Révolution française signées Gossec et Cherubini (*Marche Lugubre* et *Marche funèbre pour le Général Hoche*). Il est vrai qu'en 1760 la *Messe des Morts* de Gossec, souvent rejouée jusqu'en 1814, comportait déjà un prélude orchestral, indépendant et à caractère de marche funèbre (7).

Ce *Requiem pour Louis XVI* était complété par un *Apothéose de Louis XVI* en forme de récitatif à deux voix alternées, accompagnées par la harpe et une harmonie réduite (8). Il était adapté à un texte latin de circonstance dont nous donnons la traduction (aimablement procurée par Bernard Gagnepain) : « Cessez, lamentations et pleurs; faites silence; que les

(3) Fondateur de la Royal Philharmonic Society et professeur à l'Université d'Oxford, Sir Henry Rowley Bishop (1786-1855) a laissé des mémoires inédits (nous ignorons s'il y fait ou non allusion à ses infortunes conjugales!). Un extrait de son *Ouverture pour le sacre de Charles X* (1825), également inédite, figure dans le *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires* de D. Dondoyne et F. Robert, Lemoine, 1969 (deuxième édit. sous presse aux Éditions Robert Martin), p. 75. Une *Marche pour la Société Royale des Musiciens de Londres*, datée de 1827 et elle aussi manuscrite, a été enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. D. Dondoyne), Disques SERP 30 cm/33 t « Marches de circonstances n° 3 » MC 7036.

(1) Sur Karl Bochsa (v. 1760-1820), éditeur de musique, voir le *Dictionnaire des éditeurs de musique parisiens* d'Annick Devriès et François Lesure. Parmi ses nombreux ouvrages destinés pour la plupart aux instruments à vent figure une *Ouverture Militaire* pour harmonie (1814 — ainsi datée d'après la *Bibliographie de la France*), disponible aux Éditions Molenaar dans une réadaptation de Désiré Dondoyne qui l'avait dirigée à la tête de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris au Festival du Marais en 1979.

(2) Rappelons que Jean-François Nadermann (1773-1835) sera le premier titulaire de la classe de harpe du Conservatoire ouverte en 1825.

airs soient charmés par les beaux accents de l'hymne de lamentations; le fils de Saint-Louis est monté au ciel; grâce à sa remarquable piété, il a remporté la palme du martyr. Mais la divine clémence nous a rendu un père; chants de joie, succédez aux prières; enfin Louis le désiré règne ». Cet *Apothéose* s'enchaînait à un *Vivat pour l'heureux retour des Bourbons* (sur le texte « Vivat Rex in aeternum! c'est-à-dire « Vive à jamais le Roi! ») pour chœur et grand orchestre d'harmonie dont l'élan jubilatoire est souligné par une brillante instrumentation, comme nous avons pu en juger par un enregistrement, malheureusement jamais publié (9). Autant que les exécutions séparées de quelques airs et de la marche funèbre initiale, données l'an dernier à La Vallée-aux-Loups par la Musique de la 1^{re} Région Militaire (dir. Capitaine Jean-Pierre Révoil), il suffisait à prouver combien l'intérêt de ce *Requiem* de Charles Bochs Fils est loin d'être uniquement documentaire!

Frédéric ROBERT

(4) Dans nos recherches qui devaient accompagner la remise en partition du *Premier Concerto pour harpe et orchestre* op. 15 en vue de son enregistrement par Lily Laskine pour les disques Erato, nous avons eu la bonne fortune de retrouver les parties complètes du *Troisième Concerto « Da Camera »* (op. 293) pour harpe, cordes et flûte ad lib. — ce qui nous a permis de le remettre également en partition et d'en faire enregistrer, par la même soliste, et pour la même firme, l'*Air irlandais* qui en constitue le mouvement médian, dans un disque de « Musique Française sous la Restauration » (Œuvres de Bochs Fils, Herold, Louis-Emanuel Jadin et Nadermann) Erato 30 cm/33 t STU 71212. Orchestre Jean-François Paillard. Solistes : Lily Laskine et Robert Veyron-Lacroix (piano).

(5) Nous avons entendu certaines de ces *Études* jouées en concert par Nicanor Zabaleta. Elles nous sont apparues aussi proches de Chopin que le premier tempo du *Premier Concerto* sus-mentionné (voir *supra*, note 4). Lily Laskine avait enregistré l'une de ces *Études* tirée du Vingt-cinquième cahier (op. 62, n° 21) dans un disque « Cor et harpe » 30 cm/33 t Erato (cor solo : Georges Barboteu), 30 cm/33 t STU 70643 (Œuvres de Bochs Fils, Dauprat et Duvernoy).

(6) Des exemples tirés, justement, de ces airs du *Requiem pour Louis XVI* de Charles Bochs Fils sont reproduits en partition dans l'ouvrage de D. Dondeyne et F. Robert (op. cit.), p. 53 et 170 (*Pie Jesu*), p. 168 (*Peccatricem et Recordare*) et p. 169 (*Liber scriptus*).

(7) Voir son enregistrement, dir. Louis Devos Erato ECD 75359.

(8) C'est la seule page dont on possède une réduction (manuscrite BN) voix et piano (autographe?). Voir extrait reproduit dans l'ouvrage de D. Dondeyne et F. Robert (op. cit.), p. 242 et 243.

(9) Enregistré par la Chorale des J.M.F. (dir. Louis-Martini) et la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. D. Dondeyne) en vue d'un album texte-musique sur *L'Europe romantique et révolutionnaire*.

VOTRE ORCHESTRE POUR 99 FR\$!

NE JOUEZ PLUS SEUL CHEZ VOUS...

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER PAR VOTRE ORCHESTRE CLASSIQUE, DE JAZZ OU DE VARIÉTÉS. CHOISISSEZ PARMIS NOTRE COLLECTION UNIQUE EN EUROPE LES PARTITIONS AVEC CASSETTE D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES CI-DESSOUS. SI VOUS JOUEZ DE LA FLÛTE, DU VIOLON, DE LA TROMPETTE, DU HAUTBOIS, DE LA CLARINETTE, DU SAXOPHONE TÉNOR OU TOUT INSTRUMENT EN DO OU SI B, NOS ÉDITIONS VOUS RAVIRONNENT ! VOUS RECEVREZ POUR CHAQUE PARTITION UNE CASSETTE AUDIO AU CHREME COMPORTANT LES ACCOMPAGNEMENTS ORIGINAUX ENREGISTRÉS GRACE A LA TECHNIQUE DU SON NUMÉRIQUE.

OUI, je désire recevoir les partitions avec cassettes d'accompagnement suivantes :

- Compilation classique I - Mozart, Chopin, Saint-Saens, Leclair - (facile)
- Compilation classique II - Bach, Marcello, Schubert, Schumann - (facile)
- Compilation classique III - Bach, Brahms, Gounod, Debussy - (assez facile)
- J.-S. Bach - Volume I - Sicilienne, Grande Fugue, Sonate en trio - (moyen)
- J.-S. Bach - Volume II - Chorals, Sonate en la mineur - (moyen)
- Wolfgang Amadeus Mozart - Sonate K. 358 en Si b Majeur - (moyen)
- Wolfgang Amadeus Mozart - Sonate K. 381 en Ré Majeur - (moyen)
- Compilation jazz - Volume I - Trois ragtime de Scott Joplin - (difficile)
- Six chansons enfantines - Au clair de la Lune, Gentil Coq'licot, ... (très facile)
- Folklore français - Bourgogne, Bretagne, Pays d'Oc, Provence, ... (facile)

Offre de lancement valable jusqu'au 30-10-91

- 2 volumes + 1 volume gratuit : 198 F + 20 F de port
- 4 volumes + 3 volumes gratuits : 396 F + 30 F de port

Commande à retourner avec votre règlement à :

MUSIC RECORDING COMPANY - BP 83 - 59260 LILLE HELLEMES

Nom Prénom Instrument

Adresse

Code Postal Ville



MUSIQUE d'ORELLI

de père en fils depuis 1903

PIANOS - LUTHERIE
INSTRUMENTS A VENT

Gamme la plus complète des meilleures marques

NEUF

OCCASION

LIBRAIRIE MUSICALE

Place de la République - 68100 MULHOUSE

Tél. : 89 45 22 95

ATELIER D'ENTRETIEN ET RÉPARATION

Un événement : une partition d'orchestre
pour une opérette française!

UNE ÉDUCATION MANQUÉE d'Emmanuel Chabrier

Lorsque, en 1976, je montais à l'Atelier lyrique de Caen *une Éducation manquée*, je fus peut-être l'un des premiers chefs français à diriger cet ouvrage ravissant sur une partition d'orchestre, grâce à mon acharnement à obtenir de l'éditeur Enoch qu'il me confie l'unique exemplaire d'un manuscrit réalisé peu de temps auparavant pour la R.A.L., qui refusait de produire l'œuvre si le chef d'orchestre devait la diriger sur un piano-chant, comme c'est le cas pour la plupart des opérettes.

Il faut savoir, en effet, qu'il existe très peu de partitions d'orchestre d'opérette chez nos éditeurs : *Véronique* chez Choudens, *Hans le Joueur de Flûte* chez Ricordi, très belles toutes deux. Certaines opérettes ont des P.O. manuscrites plus ou moins bonnes : *La Belle Hélène* chez Kalmus-New York, mais il y manque l'air d'Hélène : « Là, vrai, je ne suis pas coupable » et le trio patriotique. Une paille! *La Veuve joyeuse* chez Eschig (mais pas *le Pays du Sourire* pourtant très orchestré). A la bibliothèque de l'Opéra j'ai trouvé *les Deux Aveugles* et quelques autres du même genre. Chez Salabert, j'ai complété celle, également manuscrite, de *Phi-Phi* dont il manquait une demi-douzaine d'instruments et toutes les parties chantées! Mais aucune P.O., à ma connaissance, pour *la Fille de Madame Angot*, *les Mousquetaires au Couvent*, etc. Dommage!

Cette carence générale confirme le mépris dans lequel on tient trop souvent l'opérette en France. Des ouvrages qui ont été joués à des milliers de reprises et ont fait la fortune des éditeurs auraient dû faire l'objet d'une édition complète avec partition d'orchestre, valorisant ainsi le patrimoine, facilitant la mise au point musicale, et donc améliorant la qualité des productions. (Notons que trop souvent les matériels d'orchestre d'opérettes sont entachés de nombreuses fautes — parfois des centaines! — et qu'une P.O. permettrait de les corriger plus aisément).

Aussi faut-il rendre hommage aux Éditions Musicales du Marais, filiale de Costallat-Erato, qui ont réalisé là une très jolie partition de ce petit chef-d'œuvre d'esprit et de grâce, précise, aérée, agréable à lire, et qui rend justice à un compositeur français de haute lignée. Exemple à suivre, si l'on veut réhabiliter un genre sottement décrié. La qualité de la présente édition peut s'aligner avec celle des meilleures éditions étrangères.

Jean MALRAYE



La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403. RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.





La culture vocale

« Il faut considérer la voix, le chant, comme une expansion, une aspiration à s'extérioriser, à s'élever... Rien n'est plus juste : N'a-t-on pas envie de chanter quand il y a du soleil? Cela devient un véritable besoin, une expansion naturelle vers cette force lumineuse, salutaire. D'où les voix chaudes et souples dans les pays du soleil. »

Jane Bathory

— *Notre but* : Conserver à la voix, par une attention persévérante à s'écouter et à se corriger, sa jeunesse, son timbre expressif et vivant.

De la *respiration*, premier temps de l'émission vocale, dépendent toutes les réalisations : le timbre, l'intensité, l'ampleur, la souplesse. La *meilleure* respiration et en même temps la plus *simple* est celle que nous avons *naturellement* lorsque nous respirons lentement, profondément par le nez, la bouche fermée.

La *voix* est la mise en *sonorité* de l'air dans les cavités respiratoires. Recherchons avant tout le *son pur*, obtenons une *octave descendante* homogène et souple.

L'*introduction à la vocalise* se fera à l'aide de petits intervalles : tout d'abord la seconde, fragmentée en deux mouvements, la *montée* et la descente ; par exemple : ré - mi, mi - ré.

Cherchons à emplir la salle en profondeur, en hauteur, en largeur par le développement de l'*ampleur* vocale, sans effort et sans constriction.

Lorsque nous serons munis d'une *voix ample*, qui porte bien, d'une *vocalisation* nette et souple, d'une articulation concise, il nous faudra *animer* cette voix et lui donner l'expression, la vie, l'émotion qui sont tout l'art du chant.

Exercices assurant la pose de la voix, son égalité et son étendue : les notes graves seront émises pianissimo, afin de conserver la *beauté du timbre*.

Joseph. Muller

La Semaine du Choriste

session annuelle

du 2 au 8 septembre 1991

**FORMATION MUSICALE EN 3 NIVEAUX
DESTINÉE AUX CHORISTES :**
technique et théorie nécessaires
à l'étude d'une partition

Formateurs : Erwin List, C.T.P. et chef de chœur, Valérie Gaertner, professeur de formation musicale à l'École Nationale de Musique de Colmar, Yves Klein, professeur de formation musicale au Conservatoire National de Région de Dijon, Alain Langree, professeur agrégé de musique, compositeur et pianiste, Dominique Allayrangue, professeur de chant et chef de chœur.

Programme :

Initiation (Valérie Gaertner) : acquisition des bases du langage musical. Développement du sens rythmique, mélodique et harmonique par l'imitation, la mémorisation et la transposition spontanée. Découverte des signes, codage et décodage. Travail de l'audition intérieure.

Perfectionnement 1 (Yves Klein) : élargissement des acquis et entraînement à la lecture spontanée. Développement des réflexes d'audition et d'intonation. Travail approfondi des rythmes binaires et ternaires et de tous les intervalles, tonalités et modes.

Perfectionnement 2 (Alain Langree) : approfondissement des connaissances et pratique de déchiffrage. Entraînement à la lecture et à l'audition polyphonique. Initiation aux règles de l'harmonie tonale.

Activités communes :

Culture vocale collective et travail individuel de la voix (Dominique Allayrangue).

Chant choral (Erwin List).

■ **Renseignements :** Centre d'art polyphonique d'Alsace, le Kleebach, 68140 Munster. Tél. : 89 77 43 77.

MUSICA

Tout sur le chant choral sur Minitel au 89 77 33 00

Mis en place par le Centre d'Art Polyphonique d'Alsace pour exploiter sa bibliothèque de partition, MUSICA vise à présenter le répertoire le plus complet possible dans le domaine du chant choral.

MUSICA c'est 18 000 partitions éditées en France et à l'étranger répertoriées sous forme de fiches documentaires, accessibles selon une large gamme de critères de recherche, et pouvant être éditées sous des formes très diverses.

Sur place venez entendre, restitué par ordinateur, le thème musical reproduit par chaque fiche, ou prenez contact avec la documentaliste au 89 77 43 77 pour recevoir par courrier l'information désirée.

Le répertoire choral évolue : deux fois par an sont organisées, à l'attention des chefs de chœur et musiciens avertis, des sessions collectives d'analyse et de saisie des partitions, de relecture du fichier informatique, de mise au point d'un thesaurus musical.

Batterie-Fanfare

par Robert Goute





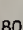



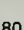
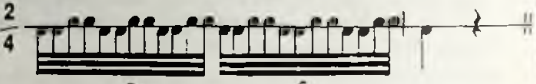
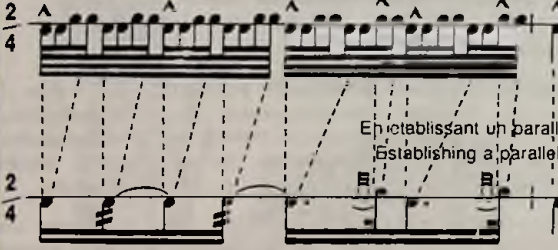
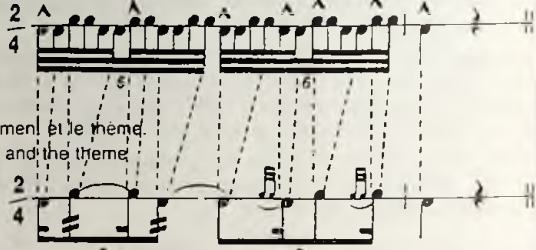
Le RIGODON*

Études et notation

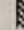
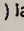
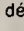

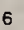
STUDY AND NOTATION OF THE RIGADOON

Comparaison entre la Notation Classique
et la Notation Proposée Conforme à l'Exécution

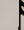


Comparison between the classical notation
and the notation proposed for playing


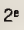
ÉCRITURE CLASSIQUE CLASSICAL NOTATION	ÉCRITURE NOUVELLE proposée par l'auteur NEW NOTATION proposed by the author
<p>Une mesure entière roulée à la cadence de 80 =  représente :</p> <p>One bar entirely rolled at a rhythm of 80 =  represents :</p> <p>un roulement de 16 battements (16 ) par temps a roll of 16 strokes (16 ) per beat</p> <p>80 = </p> 	<p>un roulement de 12 battements (12 ) par temps a roll of 12 strokes (12 ) per beat</p> <p>80 = </p> 
<p>Reproduisons ces mêmes roulements et donnons les accents qui marquent le thème du Rigodon. Let us repeat the same rolls with the accents for the theme of the Rigodon.</p>	
	
<p>En établissant un parallèle entre le roulement et le thème. Establishing a parallel between the roll and the theme.</p>	
<p>Nous déduisons que :</p>	<p>As a result :</p>


1°) Dans la notation classique :



Le roulement comporte 16 battements par temps (16 ) la décomposition de ce roulement en  et en  se marque par la main droite, de plus à la cadence de 80 =  rouler à 16  par temps représente une performance réalisable seulement par une minorité de tambours.


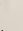


2°) Dans la notation proposée :

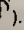
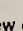
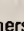
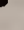
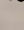
Le roulement comporte 12 battements (12 ) par temps ; la décomposition en  se marque par la main droite et la décomposition en  se marque alternativement par la main droite et par la main gauche. Il est d'une exécution facile et correspond au roulement standard.


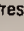
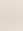
3°) Dans la notation classique : le ra de 5 s'attaque à la 5^e  (2^e quart du temps) et de la main droite ; il s'exécute sur la 2^e et 3^e  (très serré).

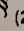
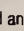
Dans la notation proposée : le ra de 5 s'attaque à la 3^e  (2^e sixième du temps) et de la main gauche correspondant au doigté réel.


Il s'exécute sur la 2^e, 3^e et 4^e  (moins serré) mais plus rapproché de la 1^{re} .

4°) Nous constatons que chaque changement de doigté est séparé : Dans la notation classique par trois   
Dans la notation proposée par une seule .

1) In classical notation : The roll includes 16 strokes per beat (16 ). The decomposition of this roll in  and  is marked by the right hand. At a rhythm of 80 =  , a roll at 16  per beat is a performance that can only be achieved by few drummers.

2) In the proposed notation : The roll includes 12 strokes (12 ) per beat ; the breakdown in  is marked by the right hand and the breakdown in  is marked alternately by the right hand and the left hand. This is an easy performance corresponding to the standard roll.

3) In classical notation : The five stroke roll starts on the 5th  (2nd quarter of a beat) with the right hand. It is played on the second and third  (very close).

In the proposed notation : The 5 stroke roll starts on the 3rd  (2nd sixth of a beat) and with the left hand in accordance with the actual

fingering. It is played on the 2nd, 3rd and 4th (less close) but closer to the 1st

4) We note that each change in the fingering is separated : In classical notation by three
In the proposed notation par one single

Écriture du Rigodon

NOTATION OF THE RIGADOON

1^{er} Motif - Il s'exécute 4 fois

1st Figure - to be played 4 times

80 = 

Roulement d'une mesure
One beat roll

Thème
Theme

Écriture détaillée
Detailed notation

Écriture abrégée
Abbreviated notation

- L'attaque peut se faire, soit

par un coup simple
par un ra de 5
précédée par un roulement de 4 temps,
au 5^e temps d'un roulement.

- Can be started either

by a single stroke
by a five stroke roll
preceded by a 4-beat roll on the 5th beat of a roll.

2^e Motif - Il s'exécute 2 fois. Pour terminer, supprimer le ra de onze.

2nd Figure - to be played twice. At the end, leave out the 11-stroke roll.

Roulement d'une
mesure
One beat roll

Thème
Theme

Écriture détaillée
Detailed notation

Écriture abrégée
Abbreviated notation

* Le Tambour d'Ordonnance, extrait du volume II.

OFFRE SPECIALE

PRIX EXCEPTIONNELS SUR INSTRUMENTS ROYAL-ARTIST

garantie 1 an
P. et M.O.
Franco de port
à partir de 3.000 Fr TTC

PV TTC NETS

	CUIVRE	ARGENTÉ	ÉTUI
TROMPETTE, en ut et si b	680	990	150
CORNET, si b	970 (verni)	1.200	220
BUGLE, si b	900	1.450	280
ALTO, mi b	1.490	1.900	280
BARYTON, si b	1.880	2.780	360
BASSE, 3 pistons	—	3.300	390
BASSE, 4 pistons	—	3.780	390
TROMBONES, à pistons	1.800	2.900	450
CONTREBASSE, mi b, 3 pistons	—	5.700	490
CONTREBASSE, si b, 3 pistons	6.400	—	670
SAXO ALTO, mi b, clés nickelées	4.780 avec étui		



Dans la limite des stocks disponibles - SAV assuré

GUILLARD BIZEL MUSIQUES

2, Rue d'Algérie, BP 1203,

69209 LYON Cedex 01 Tél. 78.28.44.22

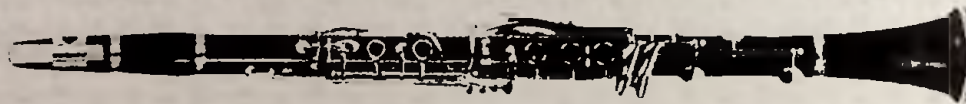
DEVENEZ
CLIENT
PRIVILÉGIÉ
DISQUE & MUSIQUE



DISQUE & MUSIQUE

RÉSERVÉ AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Grâce à votre carte personnelle gratuite*, que nous vous enverrons sur simple demande de votre part **DISQUE ET MUSIQUE** vous offre des conditions et remises personnelles et permanentes sur tout le matériel de **MUSIQUE** neuf, de toute marque, en emballage d'origine et bénéficiant des garanties fabricant



AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Location-vente sans frais sur clarinettes, saxo-alto, trompettes, flûtes d'étude.
- Paiement en 3 fois sans frais.
- Crédit total CETELEM.
- Expédition prioritaire.

* Offre exclusivement réservée aux membres des sociétés de musique

Bon à découper ou à recopier

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Désire recevoir gratuitement sa carte personnelle et une documentation.

A retourner : Disque & Musique

165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : (1) 45 48 63 37

90^e assemblée générale



Les 17 et 18 mai derniers s'est tenu à Hyères le Congrès annuel de la Confédération Musicale de France. Comme chaque année, en publiant nos débats, nous voulons permettre à nos lecteurs de prendre connaissance de l'état de la C.M.F., des questions qui se posent, des actions réalisées, des projets...

Au cours de ces deux jours de nombreux concerts ont eu lieu que nous évoquerons dans le prochain numéro.

■ 1^{re} journée : Vendredi 17 mai 1991



M. Marcel Demichelis, président de la Fédération musicale du Var, souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués :

« Nous avons été très heureux de préparer ce congrès. Nous avons beaucoup travaillé et nous espérons qu'il se déroulera dans de bonnes conditions. Sachez que nous avons eu le concours du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil général du Var, de la S.A.C.E.M., du Crédit mutuel, agence d'Hyères, et bien évidemment

OUVERTURE

de la ville d'Hyères, et de ses différents services. Les membres du Conseil d'administration de la Fédération musicale du Var et de la Musique municipale d'Hyères ont travaillé sans relâche avec M. Courtial comme chef d'orchestre. Je voudrais vous informer qu'il y a quelqu'un à Hyères qui fait beaucoup pour la musique, c'est notre maire, M. Ritondale.

Hyères et la musique

Hyères a une école municipale de musique qui accueille 700 élèves, 23 professeurs, et où sont enseignées 20 disciplines. Parmi celles-ci, 3 classes de piano, 2 classes de guitare, classe de jazz, de piano jazz, méthode Orff, chant choral, danse classique, danse jazz, art dramatique, classe d'orchestre de 60 élèves. Le directeur de l'école de musique, M. Avril, est aussi celui de la Musique municipale d'Hyères. Hyères a également un orchestre symphonique, dirigé par un professeur de l'école de

musique, M. Cicoletta, des chorales — Brise Marine, A Chœur Joie, les Magnanarelles —, un groupe folklorique, l'Arbanenco, qui apportera son concours à ce Congrès.

Toutes ces formations sont de bon niveau grâce aux compétences des directeurs, des professeurs, et aussi du soutien sans faille de notre municipalité et de notre maire.

Messages de bienvenue

M. Paul Courtial, président de la Fédération régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« Mes chers amis, il est inutile de vous dire tout le plaisir que nous avons à vous recevoir dans notre belle région et dans cette magnifique ville d'Hyères-Palmiers. Je voudrais saluer notre ami Marcel Demichelis qui, avec son

équipe, a beaucoup travaillé pour nous offrir un congrès réussi. Je voudrais aussi remercier M. Ritondale. Sa présence aujourd'hui dénote son intérêt pour tout ce qui s'organise dans sa commune, son attention à l'accueil de ses hôtes venus de la France entière et même du Luxembourg. C'est un homme qui travaille pour la musique comme l'a dit M. Demichelis. Et tout a été mis à notre disposition pour ce congrès de la Confédération Musicale de France. Je vous remercie, Monsieur le Maire, pour cette aide précieuse que vous nous apportez.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui de nombreux élus du Var et un élu du Haut-Rhin, M. Jean-Jacques Weber, président du Conseil général et président de notre Fédération d'Alsace. Nous accueillons M. Daniel Colin, député du Var, président de groupe au Conseil régional, et sur qui nous pouvons compter pour faire avancer nos dossiers; M. Jacques Cestor, maire de Brignolles et vice-président du Conseil général du Var, chargé notamment des Affaires culturelles; M. Philippe Delabarre, chargé de mission pour la Musique à l'office régional de la Culture qui vient de prendre ses fonctions et qui est venu surtout pour écouter et prendre connaissance de nos problèmes.

M. Léopold Ritondale, maire de la ville d'Hyères :

Je voudrais d'abord remercier mes amis Paul Courtial et Marcel Demichelis pour leurs aimables propos. Notre ville a été classée pôle touristique et nous nous devons de tout faire pour bien accueillir nos hôtes.

Ce qui nous fait plaisir c'est que tous les congrès que nous avons accueillis ont apprécié l'équipe formée par les élus, les chefs de service et tout le personnel des différents services municipaux, une équipe dont chaque membre est très motivé.

Nous accueillons avec un réel plaisir le 90^e Congrès de la Confédération Musicale de France. Lorsque l'on sait que cette assemblée générale ne s'est tenue que deux fois en région, on saisit mieux la chance qu'a notre ville d'être le cadre d'accueil de ce congrès. Ce week-end de Pentecôte va donc voir se réunir dans notre ville 300 participants, venus de toutes les régions de France et aussi des pays voisins. Je les salue chaleureusement.

Nous devons cet événement aux instances régionales et départementales de la C.M.F. qui ont défendu la candidature d'Hyères. Parmi eux, M. Demichelis qui s'est beaucoup investi dans l'organisation de ce congrès, et M. Courtial, un ami d'Hyères, et un ardent défenseur de notre ville. Je ne doute pas que les Hyérois viendront nombreux assister aux concerts et découvrir l'exposition des éditeurs de musique et facteurs

d'instruments. J'espère que, malgré vos nombreux travaux, vous pourrez apprécier Hyères, surnommée Cité des Palmiers et qui, grâce à votre présence durant ce week-end sera également la Cité de la Musique : son patrimoine culturel, la rade, le port, les îles, la ville ancienne.

Des engagements pris depuis longtemps me priveront du plaisir d'être avec vous. J'ai demandé à mon premier adjoint et à d'autres élus d'être présents.

Je terminerai en vous souhaitant bienvenue à tous et bon séjour à Hyères. »



Message du président

M. André Petit, président de la C.M.F. :

« En ouvrant ce 90^e congrès de la C.M.F., je voudrais tout d'abord vous souhaiter à tous la bienvenue. Vous me permettez de remercier toutes les personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes ce matin. Monsieur le Maire, je voudrais d'abord vous féliciter pour la réalisation de cette magnifique salle de l'Espace 3000, qui doit rendre d'immenses services à votre ville, qui permet d'accueillir des congrès de la dimension de celui de la C.M.F. Je vous demanderai d'être mon interprète, pour remercier tous ceux qui ont travaillé à la bonne réalisation de notre congrès et que vous avez cités tout à l'heure.

Je remercierai notre ami Paul Courtial, vice-président de la C.M.F., maire de Rians, pour nous avoir invité ici. Je voudrais aussi remercier M. Demichelis, la cheville ouvrière de l'organisation de notre congrès. »

Puis le président présente les excuses de différentes personnalités ne pouvant être présentes.

« En ouvrant ce 90^e congrès, je voudrais avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés : André Ameller, président de la C.M.F. de 1976 à 1983. Instrumentiste, compositeur, pédagogue, il s'est éteint le 14 mai 1990; Henri Ciran,

vice-président honoraire de la C.M.F., président de notre fédération d'Aquitaine; Félix Sappei, Espérance Gatto, Paul Dufranne, Désiré Huys. N'oublions pas tous ceux qui ont disparu cette année, serviteurs de la musique, célèbres ou anonymes. Pour eux je vous demanderai d'observer un instant de recueillement.

Notre congrès va se dérouler en deux parties : l'assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale extraordinaire et nous ferons une large place aux travaux de l'action culturelle.

Pendant ces huit années où l'honneur m'a été donné de présider la C.M.F., j'ai connu beaucoup de satisfactions mais aussi, et c'est logique, des difficultés. Au début, il était utile de renouer de bonnes relations avec les ministères de tutelles, et avec l'ensemble du monde musical, car il était indispensable que la C.M.F. soit reconnue toujours comme un élément indispensable dans la vie musicale française.

Dans cette période difficile, il fallait être très motivé et vigilant. Il était aussi indispensable de moderniser nos structures administratives, d'où la mise en place de l'informatique pour le service comptabilité et des abonnements, et qui devrait s'étendre à la bibliothèque, à l'édition, au fichier des sociétés musicales.

Pour que l'administration fonctionne correctement, il était nécessaire que le personnel bénéficie d'excellentes conditions de travail. Le secrétariat a été transféré dans les locaux plus vastes du Centre culturel Albert Ehrmann au 103, boulevard de Magenta. Il fallait aussi améliorer la communication. Nous avons mis en place un serveur télématique 36 15 CMF qui devrait être utile dans l'avenir compte tenu du développement du Minitel : j'y crois fermement, mais il faudra prendre l'habitude de s'en servir et lui apporter la publicité nécessaire.

La situation financière était difficile et il fallait avoir foi en l'utilité de la C.M.F. pour faire face. La situation s'est améliorée grâce au travail magnifique des trésoriers : le regretté M. Gachassin et M. Lorieau, qui ont permis de mettre à jour la situation exacte et de prendre les dispositions qui s'imposaient.

Des améliorations ont été apportées au service des assurances. Nous avons également été habilités à recevoir des objecteurs de conscience, ce qui rend de nombreux services à nos fédérations.

Je pourrais énumérer d'autres avantages et prestations que nous avons apportés, qui paraissent peut-être peu importants mais qui rendent des services évidents à tous. Pour cela, il m'a fallu beaucoup travailler et négliger parfois ma vie familiale et professionnelle. Ce travail m'a peut-être rendu aveugle; une certaine morosité s'est installée, m'a-t-on dit, au sein de la C.M.F. Je remercie ceux qui ont bien

voulu m'ouvrir les yeux. Aussi, savoir que la mission qui vous a été confiée n'a pas été entièrement remplie, malgré un travail acharné, et ne pas connaître les raisons de cette morosité m'ont amené à prendre la décision de ne pas me représenter à la présidence de la Confédération Musicale de France. Je n'ai jamais souhaité ces fonctions que seules les circonstances m'ont appelé à assumer, pas plus que je n'ai souhaité me retirer maintenant. Mais là est la destinée. Un autre président apportera peut-être un autre élan à la C.M.F. J'ai été président huit années durant et je vous remercie de votre confiance.

Comme le disait avant-hier un autre partant, dans des fonctions extrêmement plus importantes : « Il faut que vous sachiez que je n'abandonne pas le navire. » En effet, je reste à la disposition de tous, en particulier de mon successeur à qui je pourrais apporter mon expérience. J'ai rencontré de nombreuses difficultés et si je ne me rappelle rien, je me souviens de tout.

Une de mes priorités a été qu'une ambiance saine et amicale règne partout, en particulier au sein du Conseil d'administration, et je pense que ma candidature demain porterait préjudice à cette ambiance. Je ne le veux pas car ce serait contraire à l'action que j'ai menée pendant huit années qui ont été extraordinaires pour moi. Que l'ensemble du Conseil d'administration soit uni sur les dossiers vitaux, là est la priorité ; le reste est stérile. Quant à moi, si j'ai été attristé par certaines lettres, je ne le suis plus. D'autres fonctions m'attendent peut-être. André Gide disait : « Il faut suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant. » La C.M.F. monte sa pente.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé dans ce cheminement, et en particulier notre magnifique personnel administratif qui a toujours eu, et aura toujours ma plus grande affection.

Je vous remercie.

Messages de bienvenue

Intervention de M. Cestor, vice-président du Conseil général du Var :

« Mesdames et Messieurs, je suis très heureux d'être avec vous ce matin, devant des représentants venus de toute la France. C'est une grande joie pour le département du Var et pour la ville d'Hyères de pouvoir vous accueillir (...). Nietzsche disait : « Sans la musique, la vie n'aurait pas de sens. » Il est vrai que la musique nous accompagne en toute circonstance. Nous, les élus, nous ne pouvons concevoir une manifestation sans la présence d'un groupe musical, d'une fanfare... C'est pourquoi le Conseil général du Var, présidé par M. Maurice Arreckx, a sou-

haité dès 1985 créer une délégation à la Culture, et m'avait demandé de la prendre en charge. L'un de mes premiers travaux a été la création d'une association départementale, organisme présidé par le président du Conseil général ou par son représentant. Son rôle est de favoriser la formation, la diffusion, la création musicale. Dans ce cadre, nous avons beaucoup de travail avec notre délégué départemental à la Musique et à la Danse, M. Éric Michel.

Ainsi avons-nous pu apporter notre soutien et notre aide à M. Demichelis, président de la Fédération musicale du Var : grâce à lui, toutes les sociétés musicales se trouvent réunies. Et nous organisons au mois de septembre, dans la commune que j'ai l'honneur d'administrer, l'assemblée générale de cette fédération. Cela montre tout l'attachement que je porte à la vie musicale. Je voudrais dire également que notre association a un certain nombre de projets, dont certains touchent la ville d'Hyères, commune dynamique — la troisième du département-ville touristique, sportive, et aussi citée culturelle : Hyères accueille un festival de jazz très important, et nous souhaitons qu'une école, un Centre méditerranéen de jazz puisse se créer ici, avec le concours de la région. Des travaux préparatoires se déroulent actuellement, avec la ville d'Hyères, le Conseil général, le Conseil régional, la DRAC.

Nous faisons également un effort important dans le secteur de la formation musicale des jeunes. Nous avons voulu, par exemple, que nos jeunes puissent assister aux répétitions de l'Opéra de Toulon. D'autre part, nous avons demandé à la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon d'aller à la rencontre de nos jeunes en milieu scolaire, d'apporter une initiation musicale dans les écoles du département.

Ces efforts sont faits pour vous. Nous souhaitons en effet qu'il y ait de plus en plus de musiciens, de groupes musicaux, dans toutes les disciplines. Il faut que les jeunes puissent faire leur apprentissage musical, que nos sociétés musicales puissent se développer, se renouveler. Ma présence aujourd'hui confirme notre attachement à ces questions.

Je voudrais enfin remercier M. Courtial, votre vice-président, maire de Rians, commune du Haut-Var avec qui j'ai le plaisir de travailler pour la musique. Merci également à M. Demichelis et à vous tous : vous nous avez fait l'honneur de venir. Nous nous devons d'être là pour vous accueillir, ce matin.

Intervention de M. Daniel Colin, député du Var :

« Il est de tradition de ne pas parler après le maire dans sa commune. Je remercie M. Ritondale de m'en avoir donné la possibilité. J'essaierai d'être

bref puisque vous êtes là pour travailler, parler et écouter de la musique. Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir invité. Je suis venu en voisin puisque je suis député et conseiller municipal de Toulon. Mais je représente également le Conseil régional, qui a apporté son aide à l'organisation de votre congrès et qui porte tous ses efforts à la culture et à la musique, comme vous le savez.

Je voudrais vous féliciter : avec 6 000 sociétés musicales et écoles de musique, vous assumez un rôle culturel inégalable dans ce pays. Et je crois que vous êtes, à ce niveau, irremplaçable.

Merci de m'avoir convié à cette séance inaugurale. Je forme des vœux pour la réussite de vos travaux. Je dirai au président André Petit qui va quitter ses fonctions qu'il a bien mérité de la C.M.F. Je souhaite pleine réussite à son successeur. Je vous remercie. »

Le président André Petit : « Avant de poursuivre nos travaux selon l'ordre du jour, je voudrais remercier le vice-président du Conseil général du Var et le député du Var pour les paroles très aimables pour la C.M.F. qu'ils viennent de prononcer. Monsieur le Maire, avant que vous ne nous quittiez, je voudrais vous remettre la plaque d'honneur de la Confédération Musicale de France. »

Le maire d'Hyères : « Je suis très sensible à ce geste et je vous en remercie. Et je veux associer à l'honneur que vous me faites l'ensemble de la municipalité de Hyères. Merci. »

M. Paul Courtial : « Nous sommes heureux d'accueillir M. Missud, adjoint au maire d'Hyères, chargé de la Jeunesse, de la Formation et de l'Éducation, ce qui fait également partie de nos préoccupations. Je vous remercie d'être avec nous. »

M. André Petit : « Je suis heureux, en ma qualité de président, de vous accueillir. Vous êtes adjoint à la Jeunesse et je puis vous dire que j'ai constaté dans mes nombreux déplacements que les trois quarts des effectifs de notre association sont des jeunes. »

M. Missud, adjoint au maire d'Hyères : « Je voudrais simplement vous dire la joie que j'ai à être parmi vous. J'ai été pendant longtemps un fervent initiateur et propagateur de la musique puisque j'étais en Algérie avec René Nicoloy lorsque nous avons fondé les Jeunesses Musicales là-bas. J'avais à Constantine une délégation de 2 000 jeunes qui venaient écouter de la musique, ce que je n'ai pas retrouvé, d'ailleurs, en rentrant en France métropolitaine. Cela dit, je crois que nous avons, au sein du système éducatif, besoin de militants de l'action musicale. Et je regrette souvent — ayant été pendant quarante années au service de

l'Éducation nationale — que la musique n'ait pas une place plus grande au sein de l'éducation comme discipline à part entière. Et j'ai pu constater maintes fois, en me rendant à l'étranger, qu'il y a bien des pays dont le système éducatif ne fait pas, au départ, de distinc-

tion entre les amateurs et les professionnels : il faut d'abord ne pas décourager les enfants et leur faire faire véritablement de la musique et je rejoindrais en cela Maurice Fleuret, qui était un de mes amis et que je revois toujours avec Ivry Gitlis, au fin fond de l'Afrique,

— où j'étais conseiller culturel —, jouer du tam-tam avec les habitants d'un village et disant : « Ah si nous pouvions un jour en France débarquer dans un village et faire de la musique avec tous sur la place, ce serait merveilleux ! »

LECTURE DU RAPPORT MORAL

par Guy Meissonier, secrétaire général de la C.M.F.

Je suis heureux de pouvoir vous présenter, pour la troisième fois, le rapport moral sur les activités de la Confédération Musicale de France pour l'année écoulée.

Cette année, je suis particulièrement touché de le faire ici, sur ma terre natale. Je suis en effet originaire de la Seyne-sur-Mer, à quelques kilomètres de Hyères-les-Palmiers, qui nous accueille aujourd'hui, et qui est une de nos belles villes de la Côte d'Azur.

Après l'Alsace en 1990, nous voici donc en Provence; l'année prochaine, si tout va bien, le grand large nous attend avec la Guadeloupe qui nous accueillera.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à la lecture de ce rapport.

Les différents travaux de la C.M.F. se sont poursuivis cette année et, sur certains points, se sont même intensifiés.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 31 mai, 20 septembre, 6 décembre 1990 et le 11 avril 1991.

Le bureau s'est réuni le 23 juillet 1990 et le 21 mars 1991.

La commission des Finances, chargée de la préparation du budget et des problèmes financiers, s'est réunie le 17 janvier 1991. Par ailleurs, notre commissaire aux comptes, expert-comptable, M. Bouleau, a procédé au contrôle et à la vérification des comptes de 1990, conformément aux nouvelles dispositions statutaires adoptées à l'Assemblée générale de 1990. La commission de vérification des comptes s'est réunie le 10 avril dernier. Vous pourrez prendre connaissance des résultats de ces différents travaux au cours de notre Assemblée générale.

D'autres questions qui touchent plus directement la musique et les activités de notre association ont été abordées par différentes commissions :

- M. Adam, 1^{er} vice-président délégué, vous parlera cet après-midi du statut des chefs de musique, un dossier qui suit son cours, du colloque qui aura lieu au sénat en novembre prochain et intitulé *Action de la C.M.F. dans la vie musicale*.

- Les commissions instrumentales de la C.M.F. se sont réunies en septembre et en octobre. Comme tous les ans, le choix de nos morceaux d'examen

s'est fait en collaboration avec la F.N.U.C.M.U.

Je voudrais vous informer qu'une autre collaboration a été décidée avec l'U.F.F. (Union des Fanfares de France), présidée par Désiré Dondeyne, pour le choix des morceaux de concours de batteries-fanfares.

- La commission de formation musicale s'est réunie le 27 septembre 1990, le 28 mars et le 18 avril 1991. Elle a accompli un travail important sur les programmes de solfège. La synthèse de ces travaux vous sera présentée lors de ce congrès.

- Le concours d'excellence de la C.M.F. a eu lieu le 10 mars dernier dans un nouveau cadre : le conservatoire municipal du X^e arrondissement de Paris, où nous avons été accueillis par le directeur, notre ami André Guilbert, chef adjoint de la musique de la Garde républicaine.

Trente-six jeunes musiciens étaient présents. Il a été décerné 2 prix d'Excellence, 29 prix de Formation musicale et 20 prix d'Instruments.

Le président André Petit évoquera ce concours plus longuement dans son rapport culturel.

D'autres événements ont marqué la vie de la C.M.F. pendant l'année écoulée :

- Nous avons participé aux réunions de préparation de la *Charte des musiciens amateurs dans la communauté européenne*, les 11 et 12 janvier et le 19 mars 1991. Cette charte veut définir, sur le plan de la pratique musicale des amateurs, une politique culturelle commune en Europe qui tienne compte de l'autonomie des pays et des régions. Elle devra être présentée au Parlement européen au mois de juin prochain.

- Toujours dans le domaine international, il faut noter la création de la section française de la W.A.S.B.E. qui est l'Association mondiale des orchestres d'harmonie et des ensembles à vent. Cette section française est présidée par Désiré Dondeyne. La C.M.F. est bien représentée à son Conseil d'administration puisqu'y siègent le président André Petit, M. Jack Hurier, président de la Fédération musicale de la région Centre, ainsi que moi-même. Le but de cette association est la promotion de la musique pour ensembles et orchestres d'instruments à vent. Font partie éga-

lement du Conseil d'administration : Ida Gotkovsky, Serge Lancen, Philippe Langlet, Paul-Louis Martin et Claude Pichaureau.

- La C.M.F. siège également au sein de la toute nouvelle coordination des associations musicales, une structure inédite, qui réunit exclusivement des associations qui se consacrent à la pratique et à la diffusion musicale. Cette coordination se veut souple — elle n'a pas de statuts — elle doit être un outil de rencontres, de réflexion, et d'action commun aux associations musicales nationales. Cela n'existait pas encore.

Tout cela n'empêche pas que nous continuions à siéger dans les grandes coordinations musicales nationales : le Conseil supérieur de la Musique, qui a lui aussi commencé une action sur le plan européen — le C.E.N.A.M. — le Comité national de la musique, l'U.N.A.V.A.C.

- La mise en place définitive de la S.A.R.L. « C.M.F. Diffusion » s'est faite à la date du 1^{er} janvier 1991.

Nous avons enrichi notre catalogue d'œuvres pour chœurs, pour orchestres à plectres, pour orchestres d'harmonie ou de fanfare. La dernière œuvre en date est le *Concertino pour accordéon et petit orchestre d'harmonie* de Désiré Dondeyne. La liste complète des œuvres éditées par C.M.F.-Diffusion est disponible.

- Pour enrichir le répertoire de nos sociétés musicales, nous avons organisé un concours de composition réservé aux œuvres pour orchestres de deuxième ou troisième divisions. La date limite de dépôt des manuscrits est fixée au 15 août prochain. Nous espérons vivement que ce concours fera naître des œuvres de qualité, qui contribueront à renouveler le répertoire.

Toujours sur le plan du répertoire, la C.M.F. a contribué au concours de composition organisé à l'occasion du premier festival *Coups de vents* du Havre, en attribuant un des prix à Albert Fasce pour son œuvre *Évocations*. Je veux saluer le premier prix de ce concours, présent aujourd'hui dans la salle, notre ami Maurice Faillelot. Le président André Petit siégeait au jury de ce concours de composition et représentait la C.M.F. au Havre. Cela constituait un de ces déplacements en région.

Le président s'est également rendu, cette année, au concours de l'Aiguillon-sur-Mer en Vendée; au congrès de la Fédération régionale de Poitou-Charente; à Château-Thierry pour une rencontre avec les responsables de la Fédération musicale de l'Aisne; à Montpellier où il représentait la C.M.F.; à l'inauguration du nouvel opéra-Berlioz; et enfin à Berck pour le congrès de la Fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais. Il faut souligner que ces déplacements sont importants pour aller à la rencontre des musiciens de la C.M.F., pour évoquer les problèmes qui se posent et faire le point sur la situation dans différentes régions de France.

Le président a également participé le 22 juillet 1990 à l'émission de France-Musique *Avis aux amateurs*, où il a pu présenter les actions et les projets de la C.M.F.

J'aborde à présent des questions plus purement administratives.

Nous avons eu cette année des contacts avec la société des éditeurs de musique à propos d'une convention instituant la photocopie limitée et rémunérée dans les écoles de musique. Les négociations avec la S.E.M. sont toujours en cours. Je n'évoquerai donc pas ce sujet plus longuement.

Sur le plan des récompenses, nous avons institué cette année de nouvelles distinctions :

- La médaille Or avec étoile pour 50 ans d'ancienneté.
- La médaille Chef Or avec étoile pour 30 ans de direction.
- La médaille Chef Or avec palme pour 35 ans de direction.
- La plaque du cent cinquantième pour les sociétés.
- Et enfin la Plaquette d'Honneur réservée aux personnalités.

D'autre part, nous fournissons à présent les médailles de la Confédération internationale des sociétés musicales, destinées aux musiciens et responsables qui se sont particulièrement distingués dans leurs activités d'échange avec les autres pays.

Voici les statistiques pour les assurances :

- Nombre de dossiers : 350.
 - 213 dossiers réglés pour un montant de 398 332,78 F.
 - 75 dossiers d'avenants.
- Seize concours de musique, patronnés par la C.M.F., ont eu lieu lors de la dernière saison :
- En Alsace, à Strasbourg et à Mulhouse.
 - En Auvergne, à Vorey-sur-Arzon et à Riom-ès-Montagne.
 - En Bourgogne, à Bourbon-Lancy et à Talant.
 - En région Centre, à Savigny-en-Véron.
 - En Lorraine, à Saulnes.

— En Nord-Pas-de-Calais, à Saint-Pol-sur-Mer et à Lille.

— En Haute-Normandie, à Maromme.

— En Pays-de-Loire, à l'Aiguillon-sur-Mer et à Trélazé.

— En Picardie, à Péronne.

— Et en Rhône-Alpes, à Nyons et à Theys.

Je veux souligner l'originalité du concours de Péronne, en Picardie, qui était ouvert à des ensembles de musique de chambre à vent et à des classes d'orchestre d'écoles de musique.

Ces concours ont réuni en tout 310 sociétés : 135 orchestres d'harmonie, 79 chorales, 55 batteries-fanfares, 12 orchestres de fanfare, 9 orchestres d'accordéon, 9 classes d'orchestres d'écoles de musique, 5 orchestres de chambre, 3 orchestres à plectres, 2 orchestres junior et un orchestre de jazz.

La C.M.F. a décerné 26 instruments : 7 clairons, 5 trompettes de cavalerie, 5 clarinettes, 5 trompettes, 4 flûtes ainsi que des partitions C.M.F.-Diffusion et des bons d'achat.

On constate une augmentation sensible du nombre de concours et du nombre de sociétés participantes, ce qui est un signe tout à fait encourageant.

A partir de cette année se mettent en place les nouvelles dispositions des règlements des concours pour les divisions Honneur, Excellence et Supérieur. Je pense que nous pourrions établir un bilan d'ici quelques semaines.

Je veux, pour terminer, signaler une belle initiative qui a eu lieu en région Nord-Pas-de-Calais et qui illustre ce que doivent être les relations entre le domaine des musiciens amateurs et celui des professionnels. En effet, à l'occasion du 15^e anniversaire de l'orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesu, l'orchestre junior de la Fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais, dirigé par Hervé Brisse, a été invité à se produire dans le cadre des concerts donnés à cette occasion. Je suis très heureux de pouvoir saluer cet exemple de relations constructives entre musiciens.

Vous avez pu constater, à la lecture de ce rapport, la diversification des activités et des projets de notre association. Bien sûr, cela ne va pas toujours sans poser de problèmes pratiques. Cependant nous tenons absolument à conserver un dynamisme dans notre action et un renouvellement constant pour le bien de la musique, et pour le bien-être et l'épanouissement de tous ceux qui se consacrent à la pratique musicale.

Après la lecture du rapport moral, le président André Petit donne la parole aux délégués :

Charles Dubus, délégué de Paris : « Pourriez-vous nous donner des précisions sur la Coordination des Associations musicales à laquelle vous avez fait référence? »

André Petit : « La C.M.F. fait partie du Comité national de la Musique qui regroupe tous les acteurs de la vie musicale : enseignants, instrumentistes, auteurs et compositeurs, facteurs, éditeurs... et les associations. Il n'a pas été question de quitter cette structure qui est essentielle pour traiter les problèmes qui se posent et qui est un lieu de rencontres et de concertation irremplaçable. Cependant nous avons souhaité créer une coordination qui regroupe exclusivement des associations qui se consacrent à la musique pour étudier ensemble des dossiers spécifiques. C'est une structure complémentaire et indispensable.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

■ Vendredi après-midi

Le président André Petit donne la parole à M. Maurice Adam, 1^{er} vice-président délégué, gérant de C.M.F.-Diffusion, pour une communication relative à cette S.A.R.L., aux négociations avec l'association des Maires de France concernant le Diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.) et à l'organisation du colloque sur l'action de la C.M.F. dans la vie musicale en France :

« Obéissant à un rite devenu tradition, permettez-moi, chers amis, d'exprimer mon plaisir de partager avec vous ces sympathiques réunions et de vous faire part des résultats de nos démarches et de nos interventions effectuées tout au cours de l'année.

Je souhaiterais en premier lieu vous entretenir des décisions de notre conseil d'administration.

C'est ainsi qu'une S.A.R.L. « C.M.F.-Diffusion » vient d'être créée et qu'une commission spécifique devrait sous peu exercer ses activités sur le plan conception et fabrication.

Cette revue considérablement améliorée au fil des années, quant à son contenu et sa présentation graphique, doit maintenant éclairer un public plus vaste sur notre association, nos formations musicales, et ôter de façon définitive certains préjugés. En bref, faire la démonstration des relations passionnées des musiciens amateurs.

Notre désir serait également d'augmenter le nombre d'abonnements.

En développant nos préoccupations exprimées lors du dernier congrès à Strasbourg, je vous informe que des contacts se poursuivent avec l'association des Maires de France pour la reconnaissance de notre diplôme D.A.A.S.M. Les négociations semblent être en bonne voie de réalisation.

Je pourrais vous faire connaître aussi l'aboutissement de notre projet d'organiser un colloque national pour lequel nous solliciterons la participation des responsables des Conseils régionaux, des Conseils généraux, de l'association des Maires de France, de la Direction de la Musique, des D.R.A.C., des spécialistes de l'enseignement musical et des compositeurs.

D'ores et déjà, il m'est possible de vous apporter des précisions : Le colloque aura pour cadre le Palais du Luxembourg et se tiendra donc à Paris les lundi 25 et mardi 26 novembre prochains où une grande salle de réunion nous est déjà réservée par la questure du Sénat.

Il importerait que chaque département soit représenté. Tous les détails d'ordre pratique vous parviendront en temps opportun.

Les thèmes abordés consisteront :

— à mettre en évidence historique et chiffres à l'appui, l'importance, la rigueur, la tradition, la modernité de la C.M.F.;

— à démontrer la qualité de l'enseignement dispensé : formation, stages, stages de direction, éclectisme du répertoire, exécution d'œuvres de compositeurs contemporains;

— à obtenir des administrations et des différents organismes culturels et de tutelles une reconnaissance clairvoyante et équitable entre toutes les fédérations régionales.

Chers amis, espérons que ce colloque fera mieux connaître notre Confédération et permettra d'apporter une solution aux différents problèmes qui restent à résoudre.

M. André Petit : « Je veux insister sur l'importance de ce colloque qui devrait permettre de bien cerner les relations entre la C.M.F., ses fédérations, les instances officielles, les associations para-administratives. C'est le point le plus important. »



Intervention de M. Dauberton, président de la fédération de Guadeloupe :

« Permettez-moi tout d'abord de vous dire mon plaisir et celui de mes collaborateurs, d'être aujourd'hui parmi vous.

Nous sommes en effet très heureux de participer à cette quatre-vingt-dixième Assemblée générale de la Confédération Musicale de France, car, nous avons un heureux événement à partager avec vous, mais avant de commencer, nous aimerions transmettre aux Hyérois et aux collègues de la Fédération du Var le bonjour particulier des Guadeloupéens.

Si l'histoire et la géographie nous ont placés à des milliers de kilomètres de la France, il fallait bien que nous trouvions le moyen d'aménager les relations de la Fédération régionale de la Guadeloupe avec l'ensemble des structures confédérales de manière à rompre cet isolement, et le Congrès confédéral de 1992 en sera la preuve.

Je voudrais aussi vous dire que la Guadeloupe se prépare à accueillir la quatre-vingt-onzième Assemblée générale de la Confédération Musicale de France.

Nous savons que notre tâche est difficile mais exaltante, permettez que je vous affirme Mesdames et Messieurs les Congressistes, que notre insularité n'est pas pour nous un handicap. Pour nous Guadeloupéens, prendre en main l'organisation d'un Congrès confédéral est un défi que nous avons relevé et que nous gagnerons, d'autant plus que nous bénéficions du soutien indispensable de la région Guadeloupe, et du Conseil régional, les lieux d'accueil existent et le cadre aussi.

Voilà Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, la joie que nous voulions partager avec vous, car nous parlons tous ici le même langage, celui de la Musique, elle est en effet, l'instrument privilégié du dialogue entre les différents peuples de la terre, elle appelle aussi à la coopération puisqu'on y trouve des musiciens métropolitains, martiniquais, guyanais, guadeloupéens au sein de certains groupes musicaux.

Nous formulons le vœu que cette entente se réalise aussi au niveau des fédérations des départements d'Outre-Mer, afin qu'elles forment des maillons solidement soudés à la chaîne confédérale.

Merci de votre attention!



RAPPORT DU TRÉSORIER

par Marcel Lorieau

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes Chers Amis,

Les documents qui vous sont présentés opèrent la synthèse des opérations de l'année 1990.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le compte de résultat se solde par un excédent net de 357 872,17 contre une perte de 208 860,54 l'an passé. Ce résultat tient compte de deux provisions importantes, l'une de 80 000 F en prévision de charges plus élevées lors de l'Assemblée générale de la Guadeloupe en 1992, nous n'en aurons peut-être pas besoin mais il était judicieux de prévoir; l'autre provision a été effectuée en vue d'une lourde perte à constater sur la vente des cassettes des manifestations du Bicentenaire, soit à peu près 75 000 F.

Le résultat se traduit finalement par un excédent de 357 872,17 supérieur à celui du compte prévisionnel. Cela tient au fait que la publicité a été particulièrement élevée cette année, que les prestations du journal nous ont coûté moins cher que l'an passé, que les frais de personnel ont été moins forts que prévus du fait qu'une employée en congé de maternité qui devait reprendre au mois de mai est restée chez elle. Par contre, certaines charges ont été en légère augmentation. Bref, ce qui compte c'est le résultat final.

Je pense que maintenant l'hémorragie de ces dernières années est stoppée. Nous avions mis en place un compte de résultat prévisionnel qui a été suivi dans ses grandes lignes. Il faut continuer dans cette voie si l'on veut résorber les déficits des années antérieures. Je me permets de vous rappeler que ces derniers s'élevaient, au 31-12-1989, à 2 658 465,03 ce qui n'est pas rien. La plus-value réalisée sur la vente de l'immeuble de la rue La Fayette va en « éponger » une partie, mais ça ne sera pas suffisant. Comme vous le savez, à compter du 1^{er} janvier 1991, le journal et l'édition seront gérés par la S.A.R.L. C.M.F. Diffusion. Il sera nécessaire de surveiller très étroitement les deux entités juridiques pour éviter tout dérapage. Il y aura forcément des interférences entre elles, surtout au début. Ces interférences devront être régularisées le jour même où elles apparaîtront. J'ai déjà donné des instructions à ce sujet.

Le compte de résultat peut se présenter, en résumé, comme suit :

Total des produits :		3 886 359,71	
Achats		1 257 482,85	
Différence de stock		- 43 799,49	
Autres achats et charges extérieures		852 582,92	
		<u>2 066 266,28</u>	
Impôts et taxes et versements assimilés		144 581,50	
Charges de personnel		1 013 460,27	
		<u>3 224 308,05</u>	
		3 224 308,05	3 886 359,71
Dotations d'exploitation		164 313,62	
Dotation aux provisions pour risques et charges		155 000,00	
		<u>3 543 621,67</u>	
Produits financiers	33 321,34		
Charges financières	3 490,80	(29 830,54)	
			<u>3 513 791,13</u>
Résultat courant			372 568,58
Produits exceptionnels		1 503,45	
Charges exceptionnelles		16 199,86	14 696,41
			<u>357 872,17</u>

Examen par comparaison des bilans

Les bilans au 31 décembre 1989 et 31 décembre 1990 peuvent se présenter en résumé comme suit :

	ACTIF		
	1990	1989	
Valeurs immobilisées			
Immobilisations corporelles	3 612 484,66	3 577 896,63	
Amortissements	<u>822 574,06</u>	<u>658 260,44</u>	
Valeur nette	2 789 910,60	2 919 636,19	
Immobilisations financières	125 024,04	21 555,99	
Stock (valeur nette)	257 267,10	288 467,61	
Créances	1 667 275,94	934 003,51	1 444 380,44
Valeur disponible et divers	<u>476 005,33</u>	<u>303 602,78</u>	
	4 582 210,58	4 385 572,62	
Capital et réserve	3 544 473,58	3 301 473,58	
Pertes antérieures	- 2 658 465,03	- 2 449 604,49	
Pertes de l'exercice		- 208 860,54	
Profits de l'exercice	+ 357 872,17		
Situation nette	1 243 680,72	643 008,55	
Provision pour risque incendie		243 000	
Provision pour charges à répartir	80 000		
Dettes financières	68 091,18	35 844	
Dettes diverses	3 220 329,86	3 171 018,68	3 499 564,07
Produits constatés d'avance	<u>19 220</u>		
	4 582 210,58	4 385 572,62	

Si l'on examine ces chiffres l'on se rend compte que la situation s'est légèrement améliorée.

En effet, si l'on compare les valeurs réalisables et disponibles	1 667 275,94
et les dettes à court terme	3 220 329,86
nous arrivons à une différence de	- 1 553 053,92
contre l'an passé, ce qui est encore beaucoup trop	- 2 055 183,63

Il est à signaler qu'une grande partie des dettes à court terme est représentée par ce qui est dû à la compagnie d'assurance, soit 2 480 384,55 de laquelle somme il y aura lieu de déduire un acompte versé de 195 584,00 et une ristourne accordée par la compagnie d'assurance, soit 386 939,98.

Il est bien évident que si le solde était à payer dans des délais normaux, nous serions dans l'incapacité de le faire. Pourtant les primes ont été encaissées...

Conformément à la décision de l'Assemblée générale de 1989, l'appartement de la rue La Fayette a été vendu au début de 1991 et je crois savoir que le montant de la transaction a été moins élevé que l'évaluation qui en avait été faite, très officiellement.

Outre les primes d'assurance, les autres charges sont réglées régulièrement : fournisseurs, salaires, charges sociales, impôts locaux, etc.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons depuis 1988, une connaissance exacte de la situation de la C.M.F.; elle peut être encore, cette année, considérée comme préoccupante, mais si on continue à bien gérer, c'est-à-dire, à ne plus générer de pertes, et grâce à la plus-value dégagée sur la vente de l'appartement de la rue La Fayette, nous devrions dans les années à venir redresser la situation.

Louis-Marie Bouleau, expert-comptable, commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Poitiers, en exécution de la mission qui lui avait été confiée par le Conseil d'administration, a présenté son rapport sur le contrôle des comptes annuels, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1990. Il a certifié, au terme de son rapport, que les comptes annuels étaient réguliers et sincères, et donnaient une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Confédération à la fin de cet exercice.

Dans le rapport qui faisait suite à ses travaux, la Commission de vérification des comptes, composée de MM. Gosselin et Vettard, s'est estimée « être en mesure de conseiller à l'Assemblée générale d'accepter tels que présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1990. D'en donner quitus au Conseil d'administration ».

L'Assemblée générale a adopté le rapport financier de l'exercice 1990 à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTION CULTURELLE

par le Président André Petit

Dès sa création, La C.M.F. a su jouer son rôle dans la vie musicale : un rôle prépondérant, précieux, indispensable. Ce n'est pas par hasard que nos prédécesseurs, au début du siècle, ont éprouvé la nécessité de se regrouper pour mieux satisfaire aux exigences qu'impose le souci de progresser, de s'améliorer et d'assurer une pérennité. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons le devoir de resserrer nos rangs, de nous imposer, pour défendre notre identité, notre authenticité. Ces paroles ne sont pas de moi. Elles ont été exprimées par le regretté Maître Charles Jay lors du congrès de la C.M.F. en 1987 à Paris.

Si j'ai tenu à rappeler ces propos, c'est pour rendre un hommage à Charles Jay pour lequel j'ai beaucoup d'affection et parce qu'elles sont restées d'actualité.

Tout d'abord, l'enseignement et la formation : nos programmes de formation musicale ont été adaptés aux programmes officiels — Maurice Fleuret lui-même y avait travaillé — tout en tenant compte des difficultés que rencontrent les petites écoles. Des travaux ont été entrepris cette année par la commission de formation musicale. La formation musicale évolue, et il était nécessaire que le programme de la C.M.F. suive cette évolution. Ce programme établi par la commission de

formation musicale comporte une modification de la dénomination des cours. Il se divise en trois cycles avec un nombre d'années maximum. Le premier comprend : initiation musicale 1^{re} année (I.M. 1) correspond à l'ancien « Débutant 1 », initiation musicale 2^e année (I.M. 2) à l'ancien « Débutant 2 », initiation musicale 3^e année (I.M. 3) à l'ancien « Préparatoire 1 ». Pour le deuxième cycle : préparatoire correspond à préparatoire 2, élémentaire à élémentaire 1 et brevet à élémentaire 2 et brevet. Pour le troisième cycle : moyen correspond à moyen et diplôme de fin d'études à supérieur. Nous avons adopté ces nouvelles appellations pour harmoniser notre programme avec ceux qui existent par ailleurs : c'est indispensable pour obtenir une unité sur l'ensemble des structures d'enseignement dans ce pays. Ce cycle doit s'étaler sur une durée maximale de quatre ans.

Je voudrais rappeler que la musique est un langage. Il ne suffit pas d'apprendre des notes, des rythmes. Il s'agit de former des instrumentistes, des musiciens qui sachent parler le langage de la musique. Pour cela, il faut aussi savoir écouter et entendre. Il est certain qu'il faut que toutes nos écoles soient en possession de ce document pour la rentrée prochaine. Toutes les directives seront envoyées avant la rentrée scolaire.

Les examens instrumentaux fonctionnent bien et nous n'y avons apporté aucun changement. Le choix se fait toujours en collaboration avec la F.N.U.C.M.U. : je pense que les éditeurs en sont satisfaits, comme nos écoles.

Le Concours d'Excellence 1991 a vu deux jeunes musiciens recevoir un Prix d'Excellence : je rappelle que pour obtenir ce prix il faut avoir un 1^{er} Prix d'instrument et un 1^{er} Prix de formation musicale. Je voudrais saluer un de ces lauréats qui jouait du clairon, ce qui prouve le progrès musicaux accomplis dans notre secteur des batteries-fanfanes. L'autre prix a été décerné à un saxophoniste et pianiste. J'ai observé une baisse du nombre des inscrits au Concours d'Excellence. Plus de la moitié des fédérations régionales ne présentent pas de candidats. Cela n'est pas normal et je pense qu'il faut revoir cette question au sein même des fédérations. Car le Concours d'Excellence est une initiative qui signale les résultats de l'enseignement que nous dispensons jusqu'au plus haut niveau. Il ne faut pas oublier que nos sociétés musicales ont fait naître des musiciens éminents.

Il est vrai que cette année le calendrier scolaire avec les vacances d'hiver n'était pas très favorable pour le choix de la date du Concours d'Excellence.

Le Diplôme d'aptitude à l'animation des sociétés musicales (D.A.A.S.M.) a

été créé il y a plusieurs années. C'est un diplôme difficile qui demande un certain nombre de connaissances. Je rappelle que Maurice Fleuret a travaillé sur le programme de ces épreuves. Elles se déroulent tous les deux ans. Cette année, pour les épreuves écrites (harmonie, analyse, orchestration) nous avons eu six candidats sur lesquels deux ont été retenus. Cela ne veut pas dire que les quatre autres étaient incompetents. D'ailleurs, trois de ces candidats étaient très proches de l'admissibilité. Ces deux candidats se présenteront en direction de chorale et d'orchestre pour l'un, et direction d'orchestre seulement pour l'autre.

Cela est un peu insuffisant : nous avons besoin dans nos sociétés de bons animateurs, de bons directeurs, qui sachent diriger leurs musiciens, choisir leur répertoire. C'est un métier très difficile. Le point de départ de cette formation doit se situer dans les stages départementaux et régionaux. C'est à ce niveau que nous devons travailler pour améliorer cette filière de formation. Car si nous avons de bons chefs nous aurons de bonnes sociétés.

Les concours nationaux de musique progressent chaque année. Je ne peux assister à tous les concours mais j'essaie de m'y rendre le plus souvent possible. Il y a une progression qualitative et quantitative. Le nombre des sociétés qui participent à un concours s'accroît d'années en années. C'est très positif. Nous assistons également à une progression du nombre des concours. Les progrès ne sont pas encore suffisants. Il demeure, pour les sociétés, la question des distances, des frais de voyage et de séjour. Je dois dire que le système des concours me satisfait peu, au risque de heurter certaines personnes. Il faut se pencher vraiment sur les problèmes d'organisation. On a institué pour les divisions Honneur, Excellence et Supérieure, l'interprétation des trois œuvres travaillées. C'est une excellente initiative. En effet, un concours se prépare longtemps à l'avance. Les œuvres sont difficiles et ce travail est stimulant pour une société. Il n'était pas normal qu'après tirage au sort une des œuvres travaillées ne soit pas interprétée. Lorsqu'on a travaillé, il faut communiquer et faire entendre le fruit de ce travail. Et je souhaiterais que cette disposition soit étendue à toutes les sociétés et toutes les divisions.

Il y a également le problème de l'organisation de la journée. Comment une société qui a voyagé pendant la nuit peut-elle interpréter dans la matinée dans de bonnes conditions les œuvres souvent difficiles qui sont au programme? D'autre part, certains concours de chorales commencent dès huit heures, alors qu'à cette heure-là, la voix n'est pas vraiment à son meilleur niveau. Par contre, dans l'après-midi, qui serait le meilleur moment pour concourir, on organise des festivals, sur des stades, pendant trois heures ou

plus, dans des conditions souvent précaires. On ne devrait plus voir cela aujourd'hui. Je préférerais donc que les concours se déroulent sur l'ensemble d'une journée. D'autant plus qu'actuellement, les épreuves de concours se déroulent sans public, ou presque. Il faudrait que l'ensemble des musiciens présents puissent assister aux prestations des orchestres inscrits au concours : ce serait bénéfique et profitable. J'ai tenté l'expérience en concours de chant choral et cela a été positif. Cela dit, il est évident qu'il faut aussi donner satisfaction à ceux qui financent l'organisation d'un concours — mairie, unions commerciales, etc. — et qui souhaitent une animation de la ville. C'est pourquoi nous devrions arriver à financer nous-mêmes nos concours. Cela n'est encore qu'un rêve mais qui pourrait se réaliser, il faut y penser. Nous ne prendrons pas de décision aujourd'hui mais je crois qu'il faut sérieusement étudier l'ensemble de ces problèmes.

Il y a également le projet d'établir un règlement spécial pour une nouvelle catégorie d'orchestre : les ensembles instrumentaux et orchestres de chambre qui se créent de plus en plus au sein des écoles de musique, ou à l'extérieur.

Pour les batteries-fanfares, nous avons décidé d'établir un programme commun avec l'Union des fanfares de France, présidée par Désiré Dondeyne.

Je voudrais évoquer un point important dont on ne parle pas suffisamment : le chant choral, à la fois outil pédagogique et pratique artistique collective. Il est indispensable de faire aimer chanter dès le plus jeune âge. « L'origine du chant remonte à l'enfance du monde » disait Bossuet et le chant est un mode d'expression spontané pour les très jeunes enfants. Le chant constitue la base de la formation musicale. L'enfant doit chanter avant toute initiation. De plus, les beautés de la polyphonie apportent un plaisir extrême à ceux qui les pratiquent et sont une excellente initiation à la pratique musicale d'ensemble. Et beaucoup de ces jeunes musiciens pourront rejoindre nos chorales d'adultes et y apporter les atouts donnés par cette formation de base. Aussi est-il indispensable de créer des chorales dans toutes les écoles de musique, qui ne doivent pas condamner ce projet ni abuser du terme « irréalisable » qui devrait être banni de notre vocabulaire pédagogique. Nos élèves ont confiance en leurs enseignants et une réciprocité toute naturelle s'impose de plus en plus au profit de tous. La C.M.F. travaille à la promotion des sociétés musicales d'amateurs dans la direction d'une recherche continue de la qualité. Le chant choral est un outil essentiel et indispensable pour atteindre notre but.

Dans certaines écoles de musique on se contente encore d'enseigner un nombre limité de chants en vue d'une audition ou d'une fête : c'est la preuve

que parfois on préfère obéir à des obligations occasionnelles plutôt qu'à une nécessité musicale ou pédagogique. C'est la preuve qu'on pourrait faire mieux et ne pas se contenter d'une pratique sans objectifs, ce qui est un leurra. Une vraie pratique du chant choral est enrichissante pour les élèves et leur apporte des éléments enrichissants sur un plan physiologique (contrôle du souffle, respiration, ...), moral et social (plaisir d'un ordre élevé, d'une activité collective, ...). Le chant choral devrait être obligatoire pour tous nos élèves instrumentistes. C'est un moyen pour eux de s'exprimer, d'acquérir une sensibilité musicale avec le sens du texte et du phrasé, de développer le sens du goût indispensable à l'étude et à la pratique d'un instrument.

C'était une partie de l'allocation que j'ai prononcé il y a deux mois lors de la rencontre des directeurs des Centres polyphoniques de France, à Caen où la Direction de la Musique m'avait demandé de prendre la parole en tant que président de la C.M.F.

Je voudrais évoquer brièvement notre édition qui fonctionne très bien. Elle est gérée sur le plan administratif par C.M.F. Diffusion, sur le plan culturel par la C.M.F. Nous avons commencé par éditer des œuvres pour orchestres d'harmonie, nous poursuivons. Notre but est à la fois de sauvegarder le patrimoine et de contribuer au renouvellement du répertoire de nos diverses formations-orchestres d'harmonies, chorales, orchestres à plectres, etc.

Je rappelle que notre bibliothèque est à la disposition de tous ceux qui souhaitent la consulter. Ce service, qui n'est pas encore suffisamment utilisé, permet de se tenir informé, de choisir les œuvres d'un programme.

Cette année, la C.M.F. organise un concours de composition et nous avons choisi d'axer ce concours sur des œuvres destinées aux 2^e et 3^e division. Ces sociétés manquent un peu d'un répertoire original et il fallait s'en occuper.

En ce qui concerne le journal, nous essayons toujours d'enrichir son contenu, ce qui est difficile. Nous n'avons pas encore suffisamment d'abonnés, ce qui ne nous permet pas toujours de disposer des moyens nécessaires à ce travail. Nous devons aussi tous veiller à ce que les articles des pages régionales soient intéressantes et de bonne tenue.

Les projets à court et long terme :

— la création d'un Orchestre national d'harmonie des jeunes, auquel je tiens beaucoup, qui soit un lieu de formation de perfectionnement pour les jeunes, et orchestre de haute qualité. Pour réaliser ce projet, il faut trouver des financements importants, notamment par le mécénat. J'espère que nous y parviendrons;

— la création d'un Orchestre d'harmonie civil professionnel, comme il en existe dans d'autres pays;

— l'édition d'un catalogue d'œuvres, pour les différentes divisions, qui aidera au choix du répertoire des sociétés.

La C.M.F. travaille pour l'ensemble de ses sociétés musicales : ce que nous voulons, c'est une progression qualitative. Une société modeste, bien dirigée, jouant des œuvres bien choisies peut et doit obtenir cette qualité.

Le travail au sein de nos commissions est réalisé par des musiciens et des techniciens compétents : plus de cent personnes. Nous voulons faire appel dans chaque domaine à des spécialistes.

Pour terminer, vous me permettez d'avoir une pensée reconnaissante pour Maître Charles Jay qui m'a beaucoup apporté, sur le plan musical et humain, pendant mes années de présidence. Une pensée également pour Maurice Fleuret, qui était Directeur de la Musique et très proche de notre association. Ils ne sont plus avec nous malheureusement mais il faut penser à eux.

Je veux aussi exprimer ma gratitude à Désiré Dondeyne, avec qui nous avons la chance de travailler à la C.M.F. et qui nous apporte beaucoup.

Ayant eu cette chance, je pense avoir fait avancer les choses. Je souhaite bon courage à mes successeurs, je resterai très près d'eux et la C.M.F. devra continuer à évoluer. Merci.

Intervention de M. Cukier, inspecteur régional de la Direction de la Musique :

« Je suis venu m'exprimer ici au nom de M. Michel Schneider, directeur de la Musique et de la Danse, qui m'a prié de vous porter son message d'amitié en tant qu'inspecteur de la musique principale en région Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le texte qu'il m'a remis témoigne de la volonté du ministère de la Culture d'être près de la vie musicale, dans toutes ses formes d'expression. Votre C.M.F. revêt donc une grande importance, par le nombre de ses adhérents, par son implantation. Nous disons même que c'est un vivier très important, une école d'instrumentistes dans un domaine qui fait la réputation de notre pays : l'école des instruments à vent.

Nous savons aussi que vous êtes le symbole de ce qu'on appelle la pratique populaire de la musique en France. Je voudrais préciser cette notion qui ne comporte aucun sous-entendu péjoratif. La pratique populaire est celle qui se fait chaque jour, à tout niveau ; c'est la pratique amateur comme la pratique professionnelle. Dans les deux jours qui viennent de s'écouler, j'ai entendu des musiciens très proches de cette pratique populaire et j'ai parlé avec eux hier à Aubagne, dans une école de musique dont le directeur est un musicien de l'école française du basson et qui dirige

l'harmonie de son école de musique. C'est une forme de filiation naturelle entre l'éducation et la pratique musicale.

Ce matin, j'étais à un concours de composition d'opéras pour enfants à Nice. Il y a une très grande pratique du chant choral dans le milieu scolaire de ce département, avec des représentations de grande qualité. Et le Conseil général de ce département, en association avec la Direction de la Musique et de la Danse a pensé qu'il serait bon d'encourager les compositeurs à écrire des œuvres adaptées aussi bien à des pratiques amateurs — dans le milieu scolaire — qu'à des orchestres d'élèves de conservatoire. Et cela, qui n'est pas toujours simple pour les compositeurs, est éminemment populaire. En effet, ces œuvres doivent être adaptées à la pédagogie, aux enfants à qui elles s'adressent, au langage de notre temps. Ce n'est jamais facile de trouver le message qui correspond bien au monde dans lequel vivent nos enfants.

J'étais hier à Marseille au C.N.R. à une journée organisée par l'Institut de Pédagogie Musicale et Chorégraphique de la Villette : c'était une réunion sur cette notion de formation musicale qui vous préoccupe et qui nous préoccupe tous. C'est un enjeu capital. J'ai apprécié vos propos lorsque vous avez dit qu'il fallait dépasser cette notion de note lue, de la note dans sa durée, pour lui donner un contenu, une signification musicale forte. Combien d'entre vous, dirigeant son orchestre, a pu être un jour ou l'autre choqué par un musicien ne donnant pas la bonne nuance, ne respectant pas la mesure spécifique ? C'est cela la formation musicale : savoir saisir dans un message tout ce qu'il comporte d'intention artistique du compositeur ; savoir écouter ce que joue son voisin ; savoir traduire ce que veut le chef d'orchestre. Évidemment, cela va bien au-delà du code des notes, indispensable pour que chacun puisse se comprendre. Nous avons parlé de cela hier avec des professeurs et des musiciens de tous horizons. Tous ces partenaires sont ceux avec qui aimerait travailler la Direction de la Musique et de la Danse. J'ai été très touché par l'évocation que vous faites, M. le président, de Maurice Fleuret, un directeur de la Musique qui a su élargir des vocations de la Direction de la Musique, et susciter une ouverture en direction de tous les styles, de toutes les écoles, de toutes les démarches pédagogiques. Et je crois qu'il faut souligner notre présence constante à vos côtés pendant pratiquement dix ans, pour assister à vos congrès et vous aider, pour vous soutenir, y compris financièrement.

Pendant ces dix années d'efforts communs, il y avait un but réel : améliorer et revivifier le tissu de la pratique musicale amateur. Il y a eu des problèmes au départ : la C.M.F., m'a-t-on indiqué, souffrait alors d'un certain vieillissement, elle avait besoin de se rénover, de se revitaliser ; il y avait parfois une centralisation excessive. Il y avait des répertoires musicaux à rénover, vrai problème, qu'on ne vit pas que dans les orchestres d'harmonie mais dans toutes les pratiques musicales. Il y avait les questions pédagogiques toujours cruciales. Je crois que vous souffriez également d'un système de représentation au Conseil d'administration, favorisant peut-être les notables au détriment des musiciens. Je crois qu'il faut bien équilibrer les deux choses, surtout lorsqu'on parle de musique.

Ces problèmes étaient communs à l'ensemble du secteur associatif. Savoir donner leur juste valeur aux professionnels, savoir se décentraliser, savoir s'adapter aux nouveaux enjeux, tout le système associatif a connu ces besoins d'évolution. Et je crois que la collaboration avec la Direction de la Musique et de la Danse a été fructueuse en ce sens, en particulier sur cette proposition de vous régionaliser.

On peut souligner que ce processus a sans doute été plus facile qu'ailleurs, en raison de votre implantation. De nouveaux statuts ont été créés, permettant de nouvelles possibilités : un élan nouveau a été donné qui vous a permis de vous développer.

Il y a une meilleure représentation des acteurs musicaux, qui animent la vie musicale sur le terrain, dans le cadre du Conseil d'Administration. Nous nous félicitons aussi de la mise en place de votre système de commissions. Elles ont su traiter chaque problème sereinement. Il s'agit d'établir de nouveaux répertoires, de réformer la formation musicale, de savoir gérer l'association.

La Direction de la Musique et de la Danse n'a jamais voulu s'immiscer dans votre travail, ce qui est logique. Elle essaie de participer à l'évolution et de collaborer, avec sa réflexion par rapport à sa connaissance de l'ensemble du processus de diffusion, d'animation, de création, de formation musicale sur le pays. A ce titre, vous avez reçu des aides de l'État, une subvention de 450 000 F, ce qui est une forte subvention pour le ministère de la Culture. Vous recevez également des aides pour les Harmonies-Écoles, régionales ou départementales, qui travaillent, et notamment créent des musiques d'aujourd'hui. J'ai vu M. Désiré Dondeyne récemment à Perpignan dans ce cadre. C'est une action importante.

Tous ces efforts ont permis, à vos programmes de formation musicale de devenir plus crédibles, mieux harmonisés avec ceux de l'enseignement musical spécialisé. Les programmes de concours ont pu imposer leur répertoire avec la recherche de l'originalité des œuvres, opposées aux transcriptions. Nous savons que l'évaluation des sociétés par concours n'est pas idéale et qu'il serait mieux de juger les orchestres par un répertoire très large et diversifié. Mais c'est déjà un progrès d'avoir ap-

porté une rénovation régulière autour d'un répertoire bien adapté. Je crois aussi savoir que la C.M.F. est sortie des difficultés matérielles en imposant une discipline de gestion.

Dans ces lignes de force, la Direction de la Musique et de la Danse a agi en tant qu'organisme de proposition : pour le répertoire nous avons institué les commandes-missions que vous connaissez. Nous avons tenté d'élargir les répertoires, du jazz à la musique d'avant-garde. Il faut savoir aussi revenir à des écritures classiques de qualité. Il y a également en Alsace et en Lorraine des intervenants itinérants qui peuvent traiter des problèmes des petites et des grandes sociétés. Leur rôle est positif.

Le souhait de la Direction de la Musique est de pouvoir poursuivre ces actions en bonne entente avec la C.M.F., et avec tous vos axes d'intérêts principaux.

Votre mouvement est issu de la pensée philanthropique du XIX^e siècle. Sa finalité n'est pas élitiste. Nous souhaitons que s'élargissent encore les capacités d'ouverture qui sont les vôtres, aussi bien en direction de l'enseignement spécialisé, que de la diffusion, du monde de la création, des autres musiques. Tenter de réduire les clivages pour que chacun s'exprime dans l'harmonie.

Je pense aussi qu'on peut encore aller plus loin dans l'élargissement des répertoires. Les jeunes nous demandent souvent du rock. A vous d'utiliser ces musiques actuelles pour donner à ces jeunes le goût pour la qualité, la capacité de juger, une conscience esthétique. Ainsi les jeunes pourront progresser dans le cadre de nos harmonies.

En conclusion, je dirai que la Direction de la Musique et de la Danse souhaite poursuivre notre collaboration sereine, constructive, non partisane. Une collaboration qui a su donner des résultats non négligeables, dont il faut vous remercier, et qui sont encourageants pour l'avenir. »

Après avoir remercié M. Cukier, le président André Petit donne la parole à Désiré Dondeyne :

« Beaucoup de choses ont été dites. M. l'inspecteur a conscience de notre existence de vrais musiciens. Il y a les gens qui s'occupent de musique, et ceux qui sont sur le terrain. Vous me trouverez toujours disponible pour ces derniers. Il faut comprendre que le phénomène de la musique n'est pas forcément pédagogique. C'est aussi un phénomène d'ambiance dont vous êtes les artisans, les animateurs. Malheureusement, chez ces artisans ou ces animateurs, on ne rencontre pas toujours cette science de l'art dont parle Saint-Augustin, cette compétence qui



est indispensable. Dans le système pédagogique, il ne faut pas effleurer ce problème.

En ce qui concerne le rock, je crois que les jeunes font la distinction entre la mode et l'art. Les jeunes connaissent le rock qui fait souvent partie de leur vie quotidienne. Mais je crois que ce n'est pas la peine de l'enseigner. Je crois quand même qu'il faut leur apprendre ce qu'est la musique, avec un grand M. Et il ne faut pas tomber dans cet excès qui est de dire que la musique est accessible à tous du moment où elle est facile à aborder : ce n'est pas vrai, la musique c'est difficile, ça élève l'âme, ça donne de la discipline, ça met de l'ordre dans les idées et dans la société. En conséquence, dans nos actions de formation, dans nos stages, avec l'idéal que nous avons, nous devons donner aux jeunes l'amour de la musique, la vraie, la belle. Ce qui n'empêche pas notre intérêt pour la musique contemporaine, mais pas n'importe laquelle. Nous sommes entourés de vaniteux, de gens qui croient que la musique a commencé avec eux et ignorent ce qui s'est passé avant : « Aujourd'hui la musique commence avec moi. Mozart, c'est dépassé. » C'est pourtant difficile à dépasser. Nous sommes des musiciens parce que nous avons connu des musiciens. Nous avons connu des musiciens, nous avons connu des maîtres que nous avons écoutés. Ils nous ont permis de mieux comprendre les autres. Il ne faut pas faire reposer la musique sur une expression vaniteuse de création personnelle, ou croire que nous avons tout inventé. La musique est un art éternel, le progrès en musique n'existe pas. La musique est toujours la même. Je ne vois pas comment on pourrait créer des styles pédagogiques, à la mode...

Qu'est-ce que la musique contemporaine? C'est celle que j'interprète et que j'aime. La musique moderne, c'est celle qui est à la mode. Or, la mode passe, et le contemporain reste. Et dans nos projets pédagogiques nous essayons d'inclure un état d'esprit, pas une méthode. Il n'y a pas de méthode s'il n'y a pas l'état d'esprit de nos musiciens, un terrain à préparer par la connaissance du beau.

En fait, c'est la nature et nous sommes les écologistes permanents de notre expression personnelle. Nous ne

devons pas ignorer que si nous faisons fonctionner le cerveau avant le cœur, nous nous exposons à un déphasement de l'humain. Croyez-vous que l'intellectuel qui se met devant sa page blanche en se disant « Je suis aujourd'hui compositeur, que vais-je écrire sur cette page blanche? » ait quelque chose à dire? Mais il dit quand même, car c'est son intellect qui fonctionne : c'est très grave car la musique est un mode d'expression naturel.

Nous avons besoin de communiquer quelque chose aux autres. Faisons notre examen de conscience : certain d'entre nous ne sont-ils pas vaniteux, croyant être seuls à savoir? Ne considérons-nous pas trop la musique comme un moyen de gagner de l'argent, ou d'être à la mode? Nous devons faire de la musique parce que nous l'aimons, parce que nous ne pouvons nous en passer. On commence à devenir un musicien lorsqu'on ne peut plus se passer de musique. Un musicien est différent des autres. Il n'y a pas de délinquance dans les conservatoires : cela veut dire que la musique rétablit l'ordre et la moralité. Ayons de l'ordre et pensons bien la musique.

Merci de votre attention. »

Après l'intervention de Désiré Dondeyne, M. l'inspecteur régional de la musique souhaite apporter quelques éléments :

« M. Dondeyne, on ne peut qu'être d'accord avec vous. C'est difficile de vous contredire, bien que vous ayez cherché la contradiction. Je veux simplement apporter à ce débat des choses qui sont essentielles, par rapport à ce que vous avez dit.

La notion de mode : vous avez évoqué Mozart, si difficile à dépasser. Voilà un musicien qui n'a pas été à la mode, qui, bien qu'il exprimât un message musical essentiel pour son temps, a connu les pires difficultés qui ont probablement bouleversé sa vie et précipité sa mort. Cela n'empêche pas des gens à la mode de demeurer des compositeurs importants : Téléman par exemple, qui était plus connu que Bach.

De la même façon, pour parler de la musique populaire, que nous respectons tous, quand j'ai évoqué le rock, j'ai bien parlé du goût d'étudier et de choisir. Quand Mozart, ou Beethoven composaient des variations sur un thème, il est évident qu'ils choisissaient pour ce faire des thèmes musicaux dignes de cela. Ils ne prenaient pas n'importe quoi. C'est la même chose dans toutes les musiques et pour tous les musiciens. Prenons dans la tradition populaire ce qui l'enrichit. Je ne serais sans doute pas brillant en rock par rapport aux jeunes d'aujourd'hui et ne m'y lancerai pas. Je ne me lancerai pas non plus dans une polka, une mazurka, ou une valse qui ont fait pourtant

beaucoup pour la musique et la musique d'harmonie. C'est cela l'ouverture de la musique : savoir utiliser ces richesses, c'est le rôle des pédagogues et des musiciens.

Je voudrais, enfin, défendre mes collègues compositeurs, vous le comprendrez. Au moment où on se trouve devant la page, on a besoin d'une certaine fierté en se disant : " Je vais sortir ma IX^e symphonie. " Si l'on se dit : " je vais sortir ma bluette " on n'arrivera jamais à rien sortir, sinon une bluette. Il est vrai qu'on écrit peu de " IX^e symphonie " mais nous en rêvons tous. C'est l'espérance de chacun des compositeurs. »

■ Samedi 18 mai 1991

Intervention de Henri Schumacher, secrétaire général de l'Union-Grand-Duc-Adolphe du Luxembourg :

« J'aimerais tout d'abord remercier la C.M.F. et son président pour l'effort accompli dans le domaine de nos relations bilatérales et des relations européennes. Je rends aussi hommage à mon ami Joseph Muller qui fut, jusqu'en 1990, vice-président de la Confédération internationale des sociétés musicales.

M. Meissonier vous a déjà parlé de l'initiative qu'a prise la fédération du Luxembourg : provoquer la conférence des présidents des fédérations des états membres de la Communauté européenne. On doit donner un nouvel élan sur le plan musical en Europe. Nous devons en effet nous unir pour coopérer avec la Communauté européenne. Après 1993, beaucoup de choses vont être faites pour la législation commune, sur le plan des droits d'auteurs, de l'édition, de la fiscalité, de la vie associative. Et évidemment, nous devons nous battre pour la musique créée par les compositeurs contemporains européens.

Il faut bien dire que, si on arrivait à faire une place dans les médias à la musique des orchestres d'harmonie et de fanfare, aux chorales, à faire entendre nos compositeurs, cela donnerait une plus grande importance à notre mouvement.

L'influence des médias est considérable sur ce point. A l'heure actuelle, les compositeurs français sont encore mal connus en Europe, par exemple en Allemagne. Inversement, beaucoup de bons compositeurs allemands sont mal connus en France. Nous devons œuvrer dans le sens d'échanges et d'une communication plus intenses. C'est pourquoi nous avons besoin d'un organisme qui nous réunisse tous, pour évoquer sur le plan européen nos préoccupations et nos actions communes. C'est pourquoi aussi la fédération Grand-Ducale vous invite pour le Sommet euro-

péen des fédérations musicales qui aura lieu les 8 et 9 novembre 1991. Au cours de ce sommet, nous aurons la possibilité d'adopter les Chartes des musiciens amateurs dans la Communauté européenne. Il faut préciser que cette Charte n'est pas dirigée contre les professionnels.

Si on lit attentivement le texte, il en ressort clairement que nous devons coopérer avec les musiciens professionnels. Cette charte est aussi destinée aux élus et aux pouvoirs publics et veut leur montrer qu'il est nécessaire qu'ils apportent leur soutien aux fédérations, à leurs activités, à leur fonctionnement, à la bonne marche de leurs relations internationales.

Nous avons beaucoup de travail mais nous sommes décidés à mener à bien notre action commune.

Je me félicite de la présence de la France dans ce domaine, et de son travail. Je tiens à rendre hommage à tous les responsables français qui ont participé à cette œuvre importante.

A la suite de notre première rencontre, nous avons créé la commission européenne de la Musique. Nous vous proposerons d'institutionnaliser cette commission, composée de différents responsables des fédérations européennes, et qui assurera le suivi des dossiers et représentera nos intérêts auprès du Parlement européen et de la Commission européenne de Bruxelles.

Nous avons beaucoup de projets communs à réaliser. Travaillons main dans la main, et nous pourrons réussir. Merci. »

Intervention de Jean-Luc Jungblut, directeur de Musique et Culture (Strasbourg) et vice-président de la F.N.U.C.M.U. :

« Je suis heureux de vous apporter le traditionnel message d'amitié de l'association Musique et Culture. Nous suivons toujours vos travaux avec intérêt et nous sommes très attachés à l'avenir de votre mouvement, essentiel pour le bien-être et le plaisir de vivre dans nos cités.

Je dois dire combien je suis de plus en plus optimiste sur ce point. Vous avez su, M. le président, engager la C.M.F. sur les rails du renouveau et de l'évolution avec patience et une grande fermeté de fond sur les objectifs que vous vouliez atteindre. Vous aurez été le président du grand tournant dans l'histoire de la C.M.F. Vous avez réussi à obtenir une clarification financière qui donne à la C.M.F. les moyens d'arriver à une situation saine. Vous avez réussi à franchir le cap difficile de la régionalisation. En complicité avec Charles Jay, vous avez réussi la rénovation des programmes, une réforme qui n'est plus discutée. Vous avez réussi l'ouverture, et à mettre fin à la division en trouvant un accord avec la F.N.U.C.M.U. qui a

permis d'harmoniser les jalons de l'enseignement en France. Dans les instances où je vous retrouve, comme le Comité national de la Musique ou la Coordination des associations musicales, vous faites toujours prévaloir l'esprit de coopération qui doit régner entre nos associations.

Le nouveau souffle de la C.M.F. donne grand espoir pour l'avenir. C'est avec confiance que je souhaite longue vie à la C.M.F. »

Après avoir remercié chaleureusement M. Jungblut, le président André Petit invite M. Berthon, vice-président de la F.N.A.P.E.C., à intervenir :

« Je vous remercie, au nom de la F.N.A.P.E.C., de m'avoir invité à m'exprimer. Je vous transmets les vœux de Simone du Breuil, notre présidente, pour le succès de nos travaux.

J'ai pu faire plus ample connaissance avec votre mouvement, en suivant vos séances depuis vingt-quatre heures.

Hier M. Cukier a lancé le terme " élitisme " en vous félicitant de ne pas en faire et M. Dondeyne lui a répondu très finement et de manière indirecte que la notion importante est celle de : qualité. Qualité, élitisme, qualité et/ou élitisme... Je me suis interrogé sur ce que la F.N.A.P.E.C. pouvait avoir à dire à partir de ces termes.

Ce qui intéresse la F.N.A.P.E.C., c'est la musique sous toutes ses formes, et je dirais plutôt éclectisme qu'élitisme.

Nous organisons chaque année des orchestres à Brive. Il s'agit d'une manifestation, à la fois stage d'orchestre et animation, qui réunit neuf cents jeunes de tous horizons, et nous accueillons de très nombreux orchestres d'harmonie qui viennent participer. Ce qui nous intéresse, c'est la qualité, obtenue dans le brassage des jeunes musiciens.

Nous organisons aussi les Rencontres de Musiques d'Ensemble de Rueil-Malmaison qui sont destinées aux jeunes musiciens qui souhaitent devenir professionnels. Il s'agit d'un concours qui permet de primer des quatuors à cordes, des trios, mais aussi des ensembles à vent. Cette année, par exemple, c'est un quatuor de trombones qui a été récompensé.

Voilà deux exemples qui soulignent cette volonté d'éclectisme de la F.N.A.P.E.C.

Très souvent, la F.N.A.P.E.C. et la C.M.F. se retrouvent côte à côte pour des actions, comme celle du mois de janvier dernier, relative au projet de réforme des statuts des enseignants de la musique. J'ai beaucoup apprécié l'énergie et l'ardeur de la C.M.F. Mener l'ensemble de vos sociétés demande beaucoup de dévouement et de vitalité; nous essayons également, en tant que

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS



Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Centre

Eure-et-Loir

L'Orchestre junior départemental d'Eure-et-Loir en stage au Pouget du 22 février au 9 mars 1991

L'U.D.E.S.M.A. 28 a organisé, pour la 12^e année le stage de l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir au Pouget, près de Montpellier, dans l'Hérault.

Les dates de ce séjour ont été avancées, à cause du nouveau calendrier des vacances scolaires. Il a été impossible, cette année, d'organiser ce stage, comme d'habitude, pendant les vacances de printemps. Celles-ci ont lieu trop tard, et, surtout, le 8 mai étant compris dans les vacances, les sociétés musicales envoyant leurs jeunes musiciens auraient risqué d'être gênées pour participer aux manifestations de commémoration du 8 mai 1945.

Ainsi, l'Orchestre Junior s'est retrouvé au Pouget pendant les vacances de février, et il n'a été possible d'organiser qu'un seul stage préparatoire à Courville, à la Toussaint. Mais le séjour Héraultais s'est trouvé plus long, cette année, et la préparation du programme musical n'a pas eu à souffrir de ce changement de dates. On peut seulement regretter qu'à cette période, le temps se soit montré moins clément. En dépit des premiers jours passés au Pouget sous un soleil printanier, le reste du stage s'est déroulé sous un ciel maussade, avec beaucoup de vent et de pluie. Mais, malgré les intempéries, le moral est resté au beau fixe, et c'est dans une très bonne ambiance que s'est déroulé le séjour.

38 stagiaires provenant de 7 sociétés musicales ou écoles de musique du département y ont participé (9 de Senonches, 7 de Courville, 5 de Bû, 13 d'Illiers, 2 d'Épernon, 1 de Maintenon, 1 d'Arrou).

L'encadrement était assuré par 4 moniteurs : Pascal Deschamps, Élisabeth Destouches, Cécile Forteau d'Il-

liers, et Marie-Cécile Fargas de Senonches, la direction musicale par Jack Hurier, président F.M.R.C. et U.D.E.S.M.A. 28, et directeur de l'école de musique et de l'harmonie de Courville, et Jean-Claude Fargas, vice-président de l'U.D.E.S.M.A. 28, et directeur de l'école de musique et de l'harmonie de Senonches.

La cuisine était préparée par Jean Dunas, cuisinier au collège de Courville et membre de l'harmonie de cette même ville. Le ravitaillement était assuré par Rémy Riguët, qui faisait également fonction d'infirmier. Rémy est secrétaire et trésorier adjoint de la F.M.R.C., secrétaire adjoint de l'U.D.E.S.M.A. 28, et musicien à Courville.

Véronique Castelain, secrétaire de la F.M.R.C. et de l'U.D.E.S.M.A. également membre de l'harmonie de Courville participait à l'encadrement du stage.

Les deux chauffeurs du car, mis à notre disposition par la société Caulier de Dreux pour le transport aller-retour et pour les excursions, étaient aussi des musiciens de l'harmonie de Senonches : Véronique et Jean-Louis Quintin.

Donc, toute l'équipe était composée de musiciens participant tous, y compris les chauffeurs, bénévolement, à l'encadrement musical ou au service, pendant le séjour.

L'Orchestre, composé de 48 musiciens, était un peu chargé en flûtes et saxophones, et manquait un peu de cuivres, mais il se situait à un très bon niveau. Beaucoup de stagiaires avaient déjà participé l'an dernier, et avaient bien progressé depuis.

Le programme était copieux, et assez difficile : *Petite Musique de Nuit* (1^{er} mouvement) de Mozart (arrgt A. Meyns Wzn); *Villanelle* de Van Cleemput; *La fête au manoir* de F. Coiteux; *Symphonie concertante* de G. Boedjin; *Divertimento* de S. Lancen; *Légende héroïque* de M. Faillenot; *Carte postale d'Ukraine* de P. Bigot; *Suite on russian dances* de T. Kenny; *Las playas de Rio* de K. Vlák; *Midnight* de J. Briver; *Big band boogie* de K. Vlák.

Et, avec la participation de la chorale du Pouget : *Les trois rivières*, musique de Beethoven, paroles de J.-Cl. Fargas; *La pougétoise* de J. Hurier; *La bohème*.

Les jeunes musiciens ont travaillé en détail, par pupitres, le matin de 9 heures à midi, sous la conduite de J. Hurier, P. Deschamps, et J.-Cl. Fargas. Ils se retrouvaient en fin d'après-midi pour une répétition de l'orchestre au complet. En tout, ils faisaient près de 5 heures de musique chaque jour.

Le début de l'après-midi était consacré aux promenades ou simplement au repos, si le temps n'incitait pas à sortir. Il fallait aussi penser aux devoirs scolaires. Les jeunes stagiaires ont visité la région immédiate du Pouget : Saint-Guilhem, Mourèze, Sète, Pézenas, Lodève, le musée de Bédarieux, le zoo de Lunaret près de Montpellier... Le dimanche 3 mars, ils sont partis de bonne heure pour une grande excursion qui leur a permis de visiter, le matin, la cité de Carcassonne. Ils y ont même retrouvé quelques rayons de soleil, et ont pique-niqué au pied des remparts. L'après-midi, après un très beau parcours en car dans les gorges de l'Aude, et à travers les Pyrénées-Audoises, ils ont fait un petit arrêt à Perpignan, et ont fini ensuite la journée sur la côte Vermeille, entre Collioure et Banyuls, à moins de 20 km de la frontière espagnole.

Au Pouget, l'accueil de la population a été, comme toujours, très chaleureux. Les stagiaires ont retrouvé la chorale « Escapade » dirigée par Mme Virenque. Une répétition a permis de reprendre *Les Trois Rivières* et *la Pougétoise* de Jack Hurier, et une soirée en commun a permis aux chanteurs et aux musiciens de voir le film vidéo réalisé en mai 1990, lors de la visite de la chorale en Eure-et-Loir.

Une « soirée contes » a été offerte aux jeunes musiciens par l'Association culturelle du Pouget, et différentes veillées (vidéo, dansante, jeux...) ont été organisées par les moniteurs.

Les stagiaires ont réalisé eux-mêmes un spectacle varié ou chaque participant faisait montre de ses talents d'im-



tateur, chanteur, comédien..., pour la plus grande joie de l'auditoire. Cette après-midi de variétés s'est déroulée le jeudi 7 mars, avant le concert du soir. Les personnalités du Pouget qui avaient accueilli les stagiaires ont été invitées au dessert et conviées au spectacle. Elles ont été remerciées par quelques petits cadeaux.

Le soir, c'était le concert final, et si le public a été moins nombreux à cause du mauvais temps, la qualité musicale a été toujours aussi bonne qu'à l'habitude.

M. Villaret, maire du Pouget et vice-président du conseil général de l'Hérault y assistait, accompagné de plusieurs membres de son conseil municipal, et de diverses personnalités du village.

Hélas, le lendemain, il fallait tout ranger, et revenir vers l'Eure-et-Loir, où les jeunes stagiaires sont arrivés le samedi matin vers 9 heures, après un voyage sans problème.

Les jeunes musiciens de l'orchestre se sont retrouvés le samedi suivant 16 mars, à Courville, où ils ont donné le concert de retour de stage, à la salle Pannard, devant un public nombreux, et en présence de M. Bizard, maire de Courville et 1^{er} vice-président du conseil général d'Eure-et-Loir, M. Chauvin délégué de l'A.D.I.A.M. 28, M. Coquant de Jeunesse et Sports assistait également à cette manifestation qui a obtenu un très grand succès auprès du public.

L'Orchestre Junior se produira encore le 13 avril, au Salon « Musicora » au Grand Palais de Paris. La saison 90/91 s'achèvera alors, en attendant la formation 91/92 qui se réunira pour son premier stage à Courville, aux vacances de Toussaint.

Languedoc-Roussillon

Gard

Sainte Cécile aux Inséparables (Harmonie de Bagnols-sur-Cèze)

Comme décidé par l'Assemblée générale de la société et comme pour les autres années, sainte Cécile fut fêtée dans un village des environs de Bagnols-sur-Cèze où habite un de ses membres. Cette année, Orsan, à 5 km du chef-lieu de canton nous a accueillis. En effet, M. André Teissier, 1^{er} clarinetiste à notre formation, doublait le devoir de nous recevoir et celui de fêter ses 30 années de fidèle clarinetiste. Mais par ailleurs, l'église Orsanaise, inaugurerait sa restauration.

C'est sous ces triples événements que l'harmonie se retrouva en l'église d'Orsan à 9 h 45, un peu fébrile, il faut bien le dire. Mgr Cadhilac, archevêque

de Nîmes, s'était fait représenter par Mgr Boudon, archevêque de Mende, en retraite à Chusclan, village voisin. Le Père Veau, prêtre des paroisses de Chusclan, Orsan et Saint-Étienne-des-Sorts officiait dans une église parfaitement remise en état où une nombreuse assistance de fidèles avait pris place. Outre les personnalités religieuses citées, nous remarquons la présence des autorités civiles de la commune, M. Jeanjean maire d'Orsan, et son conseil municipal.

A 10 h 10, l'harmonie accueillit les fidèles, déjà nombreux en place, par le 1^{er} mouvement des *Pêcheurs de perles* de G. Bizet. Suivi, le Canon sur une basse obstinée de Johan Pachelbel. L'office fut accompagné par les quatre mouvements de la *Messe de l'amitié* de Laurent Delbecq et l'adagio de la *Sonate pathétique* de Beethoven.

La messe terminée, l'assistance put entendre l'ouverture : *Poète et paysan de Suppe*, suivi d'un extrait de *Tannhäuser* de Wagner, le chœur des Pèlerins. Les chaleureux applaudissements qui fusèrent, furent à la hauteur de l'interprétation. Ensuite tout le monde se retrouva au centre socio-culturel où l'association paroissiale offrait à tous un apéritif suivi d'un repas copieux.

L'Harmonie cheminote de Nîmes a fêté brillamment la sainte Cécile

Samedi dernier l'Harmonie Cheminote de Nîmes fêtait la sainte Cécile en offrant aux mélomanes nîmois un concert qui s'est déroulé au cours de la messe de 18 heures en la cathédrale de notre ville.

Cette société qui a un passé mémorable, et qui depuis quelques années a connu de sérieuses difficultés, qui a malheureusement été dans le lot des sinistrés en octobre 1988, a prouvé une fois de plus qu'avec de la volonté il est possible de surmonter les nombreuses vicissitudes de la vie.

Le concert de la semaine dernière aurait mérité une publicité beaucoup plus importante, puisque de l'avis des 400 à 450 auditeurs présents il fut d'une qualité vraiment remarquable, si l'on n'oublie pas que cette société est formée uniquement de musiciens amateurs. Mais qui dit amateur ne dit pas forcément de mauvaise qualité. Et ce concert en fut la preuve.

Félicitons au passage M. Gérard Maurin le directeur qui est à l'origine de cette réussite. Il faudrait aussi féliciter tous les musiciens qui ont fait un excellent travail et mis toute leur âme dans l'exécution des morceaux présentés, car tous ont fait et participé à la réussite de cette soirée. Mais au passage nous remercions pour leurs solos Jean Fabre à la trompette si b, René Serviolle à la

petite trompette, Hubert Valerian à la clarinette avec une mention particulière à la timbalière Laurence Mercklein.

On notait la présence de M. et Mme Marius Rigal bien connus dans les milieux musicaux nîmois et M. et Mme Puel, présidents des parents d'élèves du conservatoire de Nîmes.

À la suite de cette remarquable interprétation nous donnons rendez-vous à tous pour le prochain concert de ce groupe d'amoureux de l'art musical qui ne saurait tarder. Félicitation au président Jean-Claude Sauzède de savoir maintenir ce groupement dans le chemin de la réussite.

Aude

Coursan-Bedarioux... en harmonie

Novembre 1990 a été le mois de la musique. Quoi de plus normal puisque c'est aussi la Fête de la Patronne des Musiciens, sainte Cécile. En effet, le projet de réunir deux harmonies de qualité s'est réalisé.

Le premier concert a eu lieu le 10 novembre à Bedarioux. Les deux harmonies à l'unisson ont fait passer leurs accords à un public attentif.

Après ce premier succès, Coursan a reçu ses amis héraultais, le samedi 17 novembre. C'est un plateau de plus de 100 musiciens qui a offert un programme musical aussi judicieux que varié. Le choix et l'interprétation ont fait l'unanimité du public, nombreux et chaleureux. Honneur a été donné aux invités. L'Harmonie Bédariennaise a ouvert ce concert en interprétant : *Souvenir de France* de H. Hartwig, *Impressions* de G. Hull, *Il était une fois dans l'Ouest* de E. Morricone.

Deux jeunes bédariens se sont exercés avec bonheur à la « baguette ». Puis les musiciens coursannais ont pris le relais en offrant : l'Ouverture de *Carmen* de G. Bizet, *Latin Sounds* (ar. R. Beck), *La danse du sabre* de Katchturi.

Enfin pour terminer, les deux formations réunies sur le même plateau ont proposé : *Te Deum* de Charpentier, *Concerto sur une basse obstinée* de Pachelbel, *Cop's dilemma* de Cardon (ouvrons ici une parenthèse pour signaler l'excellent duo de tuba exécuté par un musicien de chaque harmonie. Il existe, en effet, très peu de partitions



pour ce « gros cuivre » qui cependant fait partie intégrante de l'orchestre).

Pour clôturer cette soirée musicale exceptionnelle, le beau paso-doble *Pépé Pons* de Salvador Salva a été offert à un public enchanté par ce concert où tous les genres de musique ont été représentés. Tout au long de

l'Harmonie. Cette transmission s'est faite dans un esprit de continuité de camaraderie et de convivialité qui a toujours régné au sein de la musique.

Parmi l'assistance on a pu voir au cours de cette remarquable soirée, M. Gilbert Pla, maire de Coursan, M. Pech, maire de Vinassan, M. Bonnet,



L'Harmonie Républicaine de Coursan et l'Harmonie Bedaricienne (100 musiciens).

cette soirée les deux chefs, MM. Calva et Galtier se sont relayés à la baguette avec une égale aisance, sous les applaudissements d'un public ravi et qui — déjà — en redemande.

Il faut rappeler que cette saison 90-91 a commencé avec un changement : en effet, M. Raymond Gianet après 35 ans de secrétariat, 56 années au pupitre des saxophones et 10 années de présidence à l'harmonie, a passé le flambeau à M. Alfred Font lui-même clarinetteste à

mairie de Moussan, et parmi les personnalités du monde musical, MM. Laurent, président de la musique de salles d'Aude, Alcalá, fondateur de l'école de musique de Lespignan, André Sarzy, président honoraire de la Fédération Languedoc-Roussillon, directeur honoraire de l'Harmonie républicaine de Coursan, Galy, vice-président de la Fédération de l'Hérault, Espina, directeur honoraire de la Lyre narbonnaise, Camman et Barthez de la musique

d'Ouveillan, et tout un public qui par son importante participation ne peut qu'encourager les responsables de l'Harmonie républicaine de Coursan à renouveler son action d'innovation et de promotion de la musique.

Hérault

Réception à La Lyre Biterroise à l'occasion de la sainte Cécile 1990

C'est à l'occasion d'un apéritif que La Lyre Biterroise dans la salle des répétitions a honoré les musiciens. Le président Boucard et le directeur J. Henric entouré des membres du Comité accueillaient les invités : M. René Portes, président régional de la Fédération du Languedoc-Roussillon, entouré de MM. Miéchamp, Bolle, membres du Comité. M. Galy, vice-président de l'Hérault s'était excusé. Nous avons noté la présence de M. Castelbon de Beaux-hostes, fils du mécène qui fonda La Lyre en 1968, du capitaine Lison, chef de la musique militaire, Emile Roger, archiprêtre de la cathédrale Saint-Nazaire, le père Estrade, M. Claude Fromentin, directeur du Conservatoire municipal de musique, M. Sénégas, président de l'association Arts et Culture. M. Linon, directeur musical du stage des jeunes musiciens était excusé. Un petit concert était organisé pour les invités. D'abord un quatuor de cuivres proposa des



De gauche à droite : M. Alfred Font, M. André Sarzy, M. Raymond Gianet, M. Gilbert Pla et Mme Raymond Gianet.



pièces comme la *Fanfare Royale* de Josquin des Prés, et *Trumpet Tune* de Purcell. Un ensemble de quatre flûtes donna des mouvements de sonates. Le quatuor à vent composé de deux clarinettes, un cor anglais, et une basse joua un adagio de Mozart. M. Jean Henric, directeur de la Lyre, remercia tous ceux qui étaient venus honorer la Lyre. Il remercia les anciens de cette formation qui a plus de 120 ans d'existence. Il indiqua que Béziers comptait trois orchestres d'Harmonie : la classe orchestre du Conservatoire avec Claude Linon, la musique militaire avec le capitaine Lison, et la Lyre avec 61 musiciens dont 22 de moins de 30 ans. La Lyre a fait le choix de la qualité : travail, assiduité. Ce sont des amateurs. Nous avons une ligne de conduite, et nous nous y tenons. Chaque année de nombreuses prestations : concerts symphoniques concerts d'été animation musicale des corridas. M. Henric tint à remercier le Conservatoire qui facilite à ses meilleurs éléments l'entrée à la Lyre. M. René Portes, président régional, prenait la parole et il indiquait : que de chemin parcouru par votre Société depuis le jour de sa création en 1868 avec des hommes de haute valeur musicale! Cette Lyre qui a joué sous la baguette de Camille Saint-Saëns, Gabriel Fauré, Max d'Ollone et Henri Rabaud dans les arènes à l'occasion des opéras qui y furent donnés. Cette Lyre qui a joué sous des chefs prestigieux dont le dernier vivant est M. Fouquet. Le président Portes a ajouté un mot sur trois musiciens biterrois de ce siècle que l'on a trop tendance à oublier : Yves Nat André Tannières et Robert Pommier. Puisque la Lyre fêtait sainte Cécile, patronne des musiciens, le président régional au nom du président confédéral a procédé à la remise des médailles après les avoir encouragé à continuer l'œuvre pour la gloire de la Lyre Biterroise. La médaille d'or fut épinglée sur la veste de MM. Émile Bétaries, Jacques Galzy, Jean Pellier, Guy Carbonnel et Jean Pringault. M. Marcel Vidal recevait la médaille de vétéran avec palme sous les applaudissements des invités. L'apéritif était ensuite servi et tout le monde se donnait rendez-vous pour le concert du dimanche 20 janvier à 15 heures au Théâtre municipal.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

L'O.S.A.E. à Saint-Aubin le 8 mars 1991 à la salle des fêtes

Quand il a accepté de devenir président de l'Orchestre symphonique de l'agglomération ebeuvienne, M. Filet a fait sien l'objectif de la société : faire connaître et aimer du grand public la

musique symphonique classique et moderne. M. Filet ne compte pas les efforts et les démarches pour amener un public toujours plus nombreux aux concerts. Il pouvait être satisfait vendredi : la salle n'était pas comble mais les auditeurs de la salle des fêtes étaient plus nombreux que d'habitude et M. Héroux, maire, accompagné des édiles Saint-aubinois avait répondu à son appel. Le premier magistrat a d'ailleurs proclamé sa joie d'assister à un tel concert qui amène le plaisir des yeux, grâce à la salle magnifiquement décorée par les services municipaux et à la tenue impeccable de l'orchestre, et le plaisir des oreilles grâce au choix et à la qualité des œuvres choisies.

Mme Lavaine présentait le spectacle avec son talent habituel. Ce fut d'abord l'ouverture du *Barbier de Séville*. Rossini a vingt-cinq ans, en 1816, quand il compose en seize jours son chef-d'œuvre ; il est alors le seul compositeur d'opéras italiens, quelle gaieté! quelle pétulance dans l'écriture!

Dans un tout autre genre suivait la *Rêverie* de H. Vieuxtemps, œuvre pleine de noblesse, écrite pour le violon, transcrite pour clarinette. Elle a permis à Michel Demarest de faire valoir sa virtuosité et sa sonorité. Nous eûmes d'ailleurs le plaisir de trouver cet artiste, professeur à l'école de musique de l'agglomération dans la *Pluie d'or* de Paul Bouillon, pièce avec variations écrite pour clarinette et orchestre.

Deux œuvres de Mozart figuraient au programme : le premier mouvement des *Petits Riens*, ballet écrit à Paris en 1778 pour Jean-Georges Noverre et le premier mouvement de la Symphonie n° 41 dite *Jupiter*. Ce fut la dernière, elle fut écrite en juin, juillet et août 1788 avec les n°s 38 et 40 dans une des périodes les plus tristes de la vie du grand compositeur. L'O.S.A.E., sous la conduite de Jean Letellier, est à l'aise dans les œuvres de Mozart, la légèreté des violons, la sonorité des flûtes et du hautbois savent exprimer « un art que je ne discerne chez aucun autre » (Karl Barth).

L'Orient était à l'honneur avec la *Suite Orientale* de Francis Poppy. C'est tout le charme du dépaysement avec *Les Bayadères*, *Au Bord du Gange*, *les Almées* et *Patrouille*, ce fut un festival pour les flûtes et le hautbois de M. Cornet que nous retrouvâmes dans la Bacchanale, extraite de l'opéra de Saint-Saëns *Samson et Dalila*. Professeur incomparable, Saint-Saëns enseignait la clarté, la logique, la perfection d'écriture ; il était fabuleusement doué, incomparable amateur de pittoresque, il a recueilli la couleur locale pour notre plus grand plaisir. Le temps passa vite lors de cette excellente soirée!

L'O.S.A.E. donnera son prochain concert vendredi 19 avril à l'École Louis-Aragon de Tourville-la-Rivière.

L'O.S.A.E. en concert le 8 février 1991 à La Londe

C'est un maire « heureux » qui accueillait ses administrés vendredi soir en l'église Notre-Dame. M. Michel avait plaisir à le dire dans son allocution de bienvenue : il était heureux de pouvoir recevoir Jean Letellier et ses musiciens, il était heureux de voir que de nombreux Londais avaient affronté le froid et le mauvais temps pour venir écouter de la bonne musique. L'enthousiasme du premier magistrat se communiqua vite au public et c'est dans une ambiance de fête que se déroula la soirée.

M. Filet, président de l'orchestre remplaçait Mme Lavaine, malade, et c'est lui qui lut les présentations écrites par la speakerine habituelle, après avoir fait un bref historique de l'O.S.A.E. et remercié l'accueil chaleureux de la municipalité. Le programme choisi était particulièrement bien adapté au cadre prestigieux de l'église de La Londe, restaurée, entretenue et décorée avec gaieté. Ce furent tout d'abord des extraits du *Feu d'Artifice Royal* de Haëndel, pleins de majesté et dans lesquels les dialogues des cordes et des cuivres sont remarquables. En deuxième partie, Jean Letellier avait choisi trois pièces de même auteur dont une marche extraite de l'oratorio *Juda Maccabeus* écrite en 1747.

Une grande place fut faite à Mozart dont nous entendîmes l'allegro en ut de la *Sonate d'église*, en première partie et *le rêve de Scipion* en seconde partie. Deux œuvres de jeunesse mais où l'on retrouve la perfection de l'écriture, la richesse, l'originalité, le renouvellement quasi permanent de l'inspiration du musicien dont on fête cette année le bicentenaire de la mort.

En première partie figurait également la *Marche militaire* de Schubert, œuvre fort connue qui fut accueillie avec chaleur par le public.

La suite des danses que Léo Delibes écrivit pour la reprise de la pièce de Victor Hugo *le Roi s'amuse* obtint un vif succès dû sans doute à l'allant de la Gaillarde et du Passepied, à la grâce à la Pavane et surtout au charme de la scène du bouquet particulièrement bien interprétées par Mmes Lecomte et Missy au violoncelle et Mme Vaudevoir à l'alto.

Le final de la 3^e symphonie de Mahler permit aux cuivres de montrer leur valeur et la soirée se termina en apothéose par la Bacchanale extraite du

ballet de *Damson et Dalila*. Ce deuxième tableau du troisième acte se passe à l'intérieur du temple de Dagon. C'est une danse échevelée et érotique dont le rythme s'accélère sans cesse. Quelle chance d'avoir le hautbois de M. Cornet pour chanter l'exotisme de cette pièce maîtresse de l'œuvre de Saint-Saëns.

Malgré les difficultés qu'eurent les instrumentistes pour accorder les instruments et qui obligeaient à des pauses entre chaque partie des œuvres exécutées, on peut dire que ce fut une soirée très réussie. Quand on voit le peu de spectateurs que les derniers spectacles attirèrent dans l'agglomération, quand on pense aux conditions climatiques qui firent annuler un concert à Caudebec-lès-Elbeuf le même soir, Jean Letellier et la municipalité de La Londe peuvent être fiers d'avoir attiré un public nombreux et qui partit ravi de sa soirée.

Eure

Orchestre d'Harmonie de Romilly-sur-Andelle

Pour la seizième année consécutive, l'Orchestre d'Harmonie de Romilly a créé l'événement musical dans la vallée de l'Andelle, en réunissant le samedi 6 avril pas moins de trois cents spectateurs attentifs.

L'Orchestre Junior ouvrait la première partie du concert en présentant son nouveau programme, accompagné pour la première fois par les élèves de la classe de flûte à bec de l'école de musique. Cela a été une expérience enrichissante pour cette quarantaine de jeunes de s'incorporer à un groupe et surtout de jouer devant une salle comble. Bravo à tous.

L'Orchestre d'Harmonie avait invité en intermède un trio de qualité tout à fait exceptionnelle qui a permis de faire découvrir au public le lied *Le Pâtre sur le Rocher* de Schubert pour voix de soprano, clarinette et piano.

Pour la troisième partie, l'Orchestre d'Harmonie prenait place sur scène et interprétait avec talent et dynamisme un répertoire très intéressant : 2^e suite pour harmonie de Frédéric Blasius, *Ouverture pour un matin d'automne* de Serge Lancen, *Nederlandse suite* de Henk Van Lijnschooten, *My Fair Lady* de Frederick Loewe (Robert Russell-Bennett), *Suite symphonique de Gremlins* de Jerry Goldsmith (James Curnow).

Tous ces morceaux furent chaleureusement applaudis et l'orchestre ne put refuser le bis (*Band Fever* de Jef Penders) demandé par le public ravi de cette grande soirée musicale menée de main de maître par Jacques Langlois.

Basse-Normandie

Calvados

Sainte Cécile à Bayeux

Bayeux, un des centres touristiques de la Basse-Normandie, a, comme tous les ans et à l'instar de nombreuses autres villes, tenu, par l'intermédiaire de sa Philharmonie, à honorer sainte Cécile. C'est ainsi que le 25 novembre nous nous retrouvions sous les voûtes (glacées) de notre cathédrale pour la messe de 11 heures. Le chanoine de la cathédrale, très strict sur les principes, avait accepté notre programme : *Marche Triomphale* de Lulli pour l'entrée, *Nimrod* de Elgar pendant l'Offertoire, *Händelian Song* de Händel pendant la communion et, pour la sortie, une *marche* de Händel extraite de *Water Music*. A l'issue de cette messe, un repas et après-midi dansant permettaient aux musiciens et à leurs conjoints de se retrouver en toute amitié.

Restait le concert annuel qui eut lieu le dimanche 16 décembre après-midi sous la présidence de M. J. Le Carpentier, maire de Bayeux et vice-président du Conseil général du Calvados. En cette occasion, notre ami J.-J. Huet, qui avait été élu sous-chef à l'unanimité des membres du comité, ouvrait ce concert avec *le Nouveau Seigneur du Village* de Boieldieu, compositeur normand; à tout seigneur tout honneur! Il est permis d'être un peu chauvin parfois, non? Ensuite J.-J. Lemonnier, chef de la Philharmonie, reprenait la baguette pour diriger *Nimrod* de Elgar et terminait la première partie avec la suite complète de *Peer Gynt* de Grieg.

A la fin de l'entracte plusieurs musiciens se voyaient récompensés pour leur activité et leur assiduité. Au titre de la Fédération musicale de Normandie : Étoile argentée pour 10 ans de présence à : F. Froidevaux, tuba, C. Laine, violon et S. Laine, trompette. Médaille de bronze pour 15 ans de présence à : P. Favresse, clarinette, C. Guilbert, trompette, C. Lucas et M. Menuisier, violons. Médaille d'argent pour 25 ans de présence à J.-J. Huet, violon et sous-chef. Au titre de la Confédération musicale de France : médaille de bronze pour 20 ans de présence à F. Burot, trombone; médaille d'or pour 40 ans de présence à C. Mauduit, violon. Et la surprise était la remise par le président Y. Le Canu d'une baguette de chef à J.-J. Lemonnier pour marquer sa nomination officielle au titre de chef de la Philharmonie. Une petite déception cependant : tous les décorés au titre de la Fédération musicale de Normandie l'ont été... sans médaille! Y a-t-il eu un hold-up sur les réserves, embargo sur les livraisons ou rupture de stock? Mais que les intéressés se rassurent : le



président a promis que les médailles seront bientôt là.

En deuxième partie, une Marche anglaise, « Sons of the Brave », ramenait à leur place les quelques bavards attendus dans le hall d'entrée. Et nous passions aux choses sérieuses avec *Evergreen*, pièce moderne de G. Luybaerts, qui eut un franc succès. Les nostalgiques de la Belle Époque purent ensuite revivre les tourbillons de cette valse, ô combien brillante qu'est *España* de Waldteufel. Mais tout a une fin, même un concert; et nous terminions sur un arrangement des airs les plus célèbres de Mancini et peut-être certaines personnes ont-elles cru voir passer la Panthère Rose qui venait leur souhaiter une bonne fin de journée et de bonnes fêtes de fin d'année.

Eh oui! Dès que 1990 aura tourné la page, 1991 nous attendra et, avec lui, les Bayeusains pour notre concert de printemps prévu pour la mi-avril.

Sainte Cécile à Cabourg

L'orchestre d'harmonie de l'École de musique de Cabourg a fêté brillamment sainte Cécile en se produisant dans un excellent concert le samedi 15 décembre 1990 et lors d'une audition le dimanche 16 à l'église Saint-Michel au cours de l'office dominical à l'entrée, l'offertoire, la communion et la sortie.

En présence d'une assistance nombreuse aux premiers rangs de laquelle se trouvaient M. Ecobichon, conseiller général, MM. Champeaux et Zannier, conseillers municipaux, Mme Mabon, présidente des parents d'élèves de l'École de musique, l'orchestre d'harmonie dirigé par Jacques Lecornu a exécuté les œuvres suivantes.

Après une marche *De Garde* dirigée par Pierre Fouilleul, Jacques Lecornu prit la baguette pour la direction de « la Chanson de Solveig », extraite de *Peer Gynt* de Grieg, l'ouverture de *Si j'étais roi* de A. Adam, une fantaisie sur les airs principaux de *Faust*, opéra de Charles Gounod avec comme trompette solo Sébastien Lepic, *Happy Sound Selection* de C. Vlak où fut apprécié le jeune batteur et percussionniste Sébastien Lecornu. A l'entracte des médailles et diplômes furent remis à un certain nombre de musiciens et musiciennes : Clarisse Dubois (clarinette), Christine Beaumois (flûte), Nathalie Champeaux (clarinette), Roger Dubois (cor) et Christian Lecornu (clarinette). Sandrine Harang, Lydia et Nadia Zezuka se

sont vu remettre les 2^e et 3^e prix du challenge Marcel Petit. Enfin, le directeur de l'orchestre et de l'École de musique cabourgeoise Jacques Lecornu se vit remettre par M. Ecobichon la médaille dorée de la C.M.F. pour 43 années de services musicaux.

Le concert reprit avec la *March of Triumph* de J.-N. Cori dirigée à nouveau par Pierre Fouilleul. Puis on entendit successivement *la Mort d'Åse* de Grieg, *Cop's Dilemma*, fantaisie pour 4 barytons et basses de R. Cardon dirigée par Christian Lecornu, professeur de clarinette et saxophone à l'École de musique de Cabourg. Les solistes étaient : Jean Beaumois, Roger Liver, Jacques Lecornu, Dominique Zannier.

Après *variety Suite* de R. Cardon avec comme solistes au saxophone Mélanie Bertin et Gaël Bellai, le concert se termina par *Brasilia Carnaval*.

Poitou-Charentes

Stage de plein air au centre de Chambon

MUSIQUE ET VACANCES

C'est dans un cadre exceptionnel que les quarante jeunes musiciens du Poitou-Charentes ont choisi de passer les treize jours de stage musical cette année. Bordé par la rivière le Tardoire d'un côté et les premiers contreforts du Massif-Central de l'autre, c'est dans les gorges de Chambon que se situe le centre de plein air du Chambon; là, tout est mis en œuvre pour nous être agréable.

Dans la cour, un platane tricentenaire nous offre une ombre pour travailler et ce ne sera pas un luxe compte tenu des 13 jours de canicule.

La première semaine fut surtout consacrée à l'élaboration d'un programme dans les différentes formations : chorale, harmonie, cordes, accordéon et également en petite formation que le conseil des professeurs avait choisi de privilégier cette année.

Le répertoire assurément très éclectique comprenait des œuvres d'inspiration médiévale, des œuvres classiques, romantiques et aussi contemporaines.

Le 14 juillet au Chambon

Une journée marquée comme le veut une certaine tradition par le réveil en musique à 6 h 30 suivi de la cérémonie au monument puis un défilé, le tout traité de façon très humoristique.

Deux concerts dans la deuxième semaine, le mercredi 18 au camping du Chambon qui nous accueillait et le jeudi 19 dans la très grande salle des fêtes de Montbron où le travail effectué par les stagiaires fut présenté et apprécié par le public international en cette période de l'année.

Les activités nouvelles cette année

Le centre de plein air du Chambon nous offrait cette année les possibilités d'apporter un « plus »; en effet, les treize jours de musique furent entrecoupés d'activités encadrées par des animateurs spécialisés (du centre de plein air du Chambon) permettant de découvrir pour certains des animations comme : l'équitation, le VTT, le canoë-kayak, la spéléologie, l'escalade, le tir à l'arc.

L'avenir?

Assurément, les stagiaires présents cette année souhaitent que ce stage continue sous cette forme (voir boîte à



suggestions) avec une partie musicale prépondérante mais agrémentée d'activités permettant de s'initier à des disciplines que beaucoup ne pratiquent pas dans l'année.

Il va sans dire qu'un effectif plus important permettrait sans aucun doute d'aborder un répertoire plus complet : envisager un développement de l'orchestre symphonique qui permet un travail et une finition plus rigoureuse, ce qui fait bien défaut dans nos sociétés — sans négliger l'orchestre d'harmonie.

En conclusion : c'est par le bouche à oreille et par le désir de nos dirigeants de sociétés et écoles de musique que ce stage pourra se maintenir sur de bonnes bases.

Bilan de ce stage

Les stagiaires furent unanimes (une boîte à suggestion étant installée afin de recueillir les appréciations) à reconnaître la qualité du centre de plein air du Chambon et le travail effectué par les professeurs tant sur le plan musical que pour un encadrement lors des activités où tous participaient avec entrain.

Un bon point également pour les animateurs(trices) au nombre de trois : Valérie Bouleistex, Christophe Salettes, Arlette Dazas qui ne ménagèrent ni leurs efforts ni leur gentillesse.

Le stage 1991 aura lieu au même endroit et avec le même encadrement du 8 au 20 juillet au : Centre de Plein Air du Chambon (16). Renseignements : M. Dazas J.-M., EMM, 86100 Lençloitre. Tél. : 49 90 55 46.

Champagne-Ardenne

Ardennes

Stage de perfectionnement de Bar-sur-Aube.

C'est au lycée Gaston-Bachelard de Bar-sur-Aube que c'est déroulé du 1^{er} au 8 juillet 1990, le 6^e Stage de perfectionnement instrumental et de direction d'orchestre organisé par le Groupement des Fédérations Musicales de la région Champagne-Ardenne.

Agés de 10 à 22 ans, les 114 stagiaires venus des quatre coins de l'Aube, Haute-Marne, Ardennes et Marne ont pendant ces sept jours amélioré leur capacité de musiciens grâce au travail



Centre de plein air du Chambon



Travail individuel avec professeur.

intensif qui leur fut demandé, et aussi préparé un concert final de clôture.

Cet important stage fut placé sous la direction de M. Georges Fernandes, président de la Fédération Aube/Haute-Marne et se déroula dans une très bonne ambiance.

Les différentes classes étaient animées par Pascal Ravez (Soissons) pour la classe de flûte et Mlle Deliége (Charleville), Vincent Martinet (Reims) pour les hautbois, Alain Fernandes et Florence Favrau (Bar-sur-Aube, Chaumont) pour la clarinette; Denis Bardot (Troyes) et Claude Doussot (Bar-sur-Aube) pour le saxophone, Philippe Cocu (Charleville-Mézières) et Franck Girardot pour la trompette, Philippe Cochet (Reims) pour le cor, Didier Brevot (Rueil-Malmaison) pour le trombone, Michel Pierrot (Châlons-sur-Marne) pour le tuba; Mme Christiane Pierrot (Châlons) pour les percussions et enfin Daniel Vilmar de Reims pour la direction d'orchestre.



Répétition sous la direction d'une stagiaire.
« Direction d'orchestre ».

Les jeunes stagiaires ont été répartis dès le début du stage en deux niveaux. Les élèves ont eu droit à des cours avec les professeurs où il leur était demandé un travail individuel. Ils se retrouvaient ensuite pour une répétition d'orchestre et terminer avec les ensembles instrumentaux.

S'il est vrai que le travail qui leur était demandé nécessite beaucoup de concentration, beaucoup d'efforts, et occupait une large partie de leur temps, les activités de détente étaient, elles aussi, programmées. Le lundi et le mardi soir ce sont deux spectacles d'une très grande qualité qui leur furent offerts. Le concert par le quatorze saxophones Jean Ledieu ainsi que celui de l'ensemble de cuivres de Reims furent très appréciés par les jeunes venus les applaudir. Pour sa part le cinéma devait accueillir les stagiaires pour une séance publique avec « Amadeus » de Milos Forman. Ils devaient également assister au spectacle « Bernard de Clairvaux » et, enfin, terminer à la piscine municipale.

Le concert final d'une remarquable perfection, tel est le résultat de ce stage, devait se dérouler en deux parties : la première permettait à chaque classe de se présenter en interprétant quelques morceaux; la seconde réunissait tous les musiciens pour un même et unique concert avec deux orchestres d'harmonie. Ce fut un véritable succès que connurent tous ces jeunes musiciens, alors que des stagiaires des années passées étaient venus rejoindre dans un élan de spontanéité, les jeunes.

De nombreuses personnalités régionales, départementales et locales avaient tenu à assister au concert de clôture. Ce 6^e stage bénéficiait du soutien financier de la D.R.A.C.; de l'O.R.C.C.A., de la ville de Bar-sur-Aube et naturellement, du Groupement régional.

Lorraine

Vosges

Remiremont, ou le charme des mandolines

Les Vosges ont été encore cette année les témoins d'un événement exceptionnel lors des concerts de printemps de l'orchestre du Club des Mandolines de Remiremont les 2, 3 et 9 mars 1991. A cette occasion, les 45 musiciens et leur chef Gilbert Zaug ont fait la démonstration de la place de la mandoline au cœur de la musique.

Depuis sa création, les chemins parcourus par l'orchestre des Mandolines de Remiremont sont jalonnés de brillants succès, prix d'un travail toujours à la pointe de la perfection, d'un souci de toujours se maintenir à un niveau maximum tant dans le domaine de la technique que dans celui de l'esprit et du répertoire. Ce chemin admirablement parcouru lui a valu d'être classé en division excellence depuis 1985, ce qui représente déjà un gage de qualité, quand on sait la difficulté que représente la mandoline. Les concerts des samedis soirs et du dimanche après-midi sont à mettre au rayon des succès. Gilbert Zaug avait placé la barre très haut. Le record était à la portée de cet ensemble. Il ne restait plus qu'à lancer les applaudissements et jeter les fleurs.

Des œuvres stylées

Première partie résolument classique suivie d'une seconde riche en folklore et danses populaires bien amenées par Georges Bizet qui clôturait la première partie avec trois extraits de « Carmen », le programme proposé fut pour l'auditoire une délicieuse escapade à travers le rythme, la réjouissance, la badinerie. Buissons aux couleurs automnales avec Valentin Roeser, auteur du 18^e siècle, où l'on a perçu quelques réminiscences vivaldiennes, printannières avec Benjamin Britten dont on savourera deux extraits de sa *Simple Symphonie*, œuvre de tendre jeunesse, véritable exercice de style, estivaux avec Bizet et trois airs célèbres de *Carmen*.

Une première partie à la gloire de la technique, du rythme! Chapeau aux musiciens, jeunes éléments et anciens déjà très rodés, pour leur prestation. Les problèmes d'interprétation, et surtout de technique, posés par les parti-

tions, ont été résolus d'une manière remarquable. Le chef n'est jamais inquiet, mais toujours souriant; il est attentif et sûr à la fois, sachant au moment voulu donner le petit coup d'impulsion nécessaire ou freiner l'ardeur de ses musiciens; le tout très discrètement, en un clin d'œil, un regard plus soutenu, un petit geste à peine perceptible. Gilbert Zaug transmet par sa sûreté et sa souplesse dans la direction une sorte de fluide qui se dégage des plectres. Tout est rond, plein de cohésion; les articulations, les phrasés coulent de source et sont servis sur un plat d'argent pour mettre en valeur chaque phrase musicale, la tonalité de l'œuvre. Moment redoutable le *Playfull Pizzicato* de Benjamin Britten, qui ressemble à un mouvement perpétuel endiablé, rigide par sa texture, mais plein d'émotion. Les plectres effleurent la corde des mandolines, mandoles et guitares; ça se répond allègrement; ça tombe juste, le tout dans une musicalité incroyablement présente. Ce même jeu dynamique que l'on retrouve dans l'interprétation des trois airs de *Carmen* de Bizet tout illuminé du bonheur qu'ont les musiciens de faire ensemble la musique que l'on aime.

Un final émouvant

Ce plaisir de « faire de la musique ensemble », on l'a retrouvé et peut-être plus senti en seconde partie du concert qui débutait avec la présence sur la scène des musiciens de l'orchestre avec la participation des plus jeunes instrumentistes de l'école du club, soit 90 musiciens et interprètes. Quelques airs autrichiens, agrémentés de grelots, carillons, blocs résonnants, xylophones qui folâtraient avec les cordes... Une œuvre facile dans sa composition, un peu aguichante, mais tellement colorée. Comme le furent les autres partitions signées A. L. Weber et M. Flaschskampf, auteur d'une suite d'airs irlandais pleins de poésie, de fraîcheur dans un folklorisme attachant, attendrissant. Le club des Mandolines, plutôt que de céder dans l'émotion, s'attacha à peindre et détailler chaque relief, les musiciens s'efforçant de déjouer tous les pièges que l'on rencontre dans ce genre de musique. Pas de clinquant abusif, mais un souci véritable d'imprégner l'auditoire dans un climat léger, tendre, frais. Aucune effusion sentimentale exagérée.

Préoccupation que l'on a retrouvée dans le dernier morceau qui déchaîna les applaudissements : la *Danse du sabre* de Aram Khatchaturian, où l'on a senti, vu et apprécié les capacités de l'orchestre romarimontain. Une maîtrise impeccable, une musicalité proche de la perfection. Et lorsque l'on sait la difficulté que représentent les arrangements, les adaptations, surtout de ce genre de partition qui requiert certes

beaucoup de technique, de maîtrise, de virtuosité, mais aussi de la présence, de la puissance, on ne peut qu'être ébahi par la coloration qu'apportent les instruments à cette œuvre qui est un déchaînement de rythmes.

Un concert résolument moderne par son style, dépouillé dans sa prestation, qui respecta la tradition dans le final avec la participation de tous les enfants de l'école de musique et des musiciens de l'orchestre. Un chœur, différentes voix pour interpréter *C'est pour vivre* de Marnay et Pop. Heureux public! Heureux musiciens et heureux élèves de l'école qui ont ravi les auditeurs par leur fraîcheur, leurs spontanéités! C'est pour vivre que le monde chante... C'est parce qu'ils aiment la musique qu'ils chantent et jouent, et qu'ils nous ont enthousiasmés.

Après le dernier concert et les derniers applaudissements d'un public émerveillé et toujours fidèle, un vin d'honneur rassemblait autour de tables garnies les musiciens, amis et les personnalités des environs parmi lesquels M. Christian Poncelet, sénateur-maire de Remiremont, M. Menu, directeur de l'Association vosgienne des Arts et de la Musique, M. Houvion, délégué régional des Jeunesses musicales de France.

Un festival international en 1991

Mais cet événement n'est qu'un avant-goût de ce que sera le mois de juillet à Remiremont cette année. En effet, enrichi déjà par l'organisation de deux festivals internationaux menés avec succès, le Club des Mandolines de Remiremont renouvelle cette année l'événement les 19, 20 et 21 juillet au cours d'un festival où l'Allemagne, l'Italie, la Bulgarie, la Grèce, l'Espagne, la Belgique, la Hollande et la Yougoslavie seront présents à cette rencontre unique où le talent et la maîtrise de l'interprétation seront les seules armes et où l'amitié et l'amour de la musique seront les maîtres mots.

Nul doute que ceux qui connaissent la qualité et l'enthousiasme du Club des Mandolines auront déjà réservé ces trois jours de fête musicale, et que ceux qui recherchent l'originalité au travers des amoureux de la musique prévoient également de venir côtoyer ces « bonheurs de la musique ».

Picardie

Oise

Un grand concert de printemps à Beauvais

Comme chaque année à pareille époque, la ville de Beauvais offre un



concert de printemps organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Beauvais avec la participation technique de l'Atelier théâtral de Beauvais.

Le 21 avril 1991, devant une salle comble au premier rang de laquelle avaient pris place MM. Pichot, représentant la municipalité, Gorin, conseiller général, Guillaume, directeur de l'École nationale de musique et de danse, Pommery, président de l'Union des fanfares de l'Oise, Robert Duforestel, doyen des musiciens beauvaisiens et les présidents et directeurs des Sociétés musicales du Beauvaisis, s'est déroulé de 15 h 30 à 18 heures un concert à la fois de qualité et de variété.

En lever de rideau, les organisateurs avaient fait appel à la batterie-fanfare de Aux Marais sous la direction de Martial Cardon : 25 musiciens en formation du style Big Band qui interprétèrent les dernières nouveautés du genre : *Spécial Express* d'André Souplet, *Castel Parade* de François André, *le Chant des Horloges* et *Sensations* de Patrick Pontoire et *Flash Mimile* de Dominique Leroy.

On a remarqué l'enthousiasme d'un papy venu du fin fond de la campagne et qui ne connaissait que la clique de Vasy-en-Beugland.

Pendant le transfert d'installation et devant le rideau, toute la percussion interpréta *Xylo 90* de P. Randu et L. Thopart.

Puis ce fut les 25 jeunes de l'Orchestre à Vent de l'École nationale de musique de Beauvais, sous la direction d'André Blandinières, qui se produisirent dans la *Suite pour la Jeunesse* de Schumann, rejoints ensuite par les musiciens de l'Harmonie de Beauvais pour *Variety suite* de Roland Cardon. Et ce n'était que l'entracte!

En seconde partie, l'Orchestre d'Harmonie de Beauvais (55 musiciens), sous la direction de Michel Gambin et Yvon Mansion, interprétait des œuvres classiques et modernes *Ouverture Texane* de S. Lancen, *The Muppet Show* de J. Hensons, une suite des succès des Beatles de Lennon and Mac Cartney, *Space Man* de J. Kerteman, *Big Band Stomp* de Kess Vlask et avec 4 bassistes en solo, *Cop's Dilemma* de R. Cardon.

Et bien entendu, depuis la célèbre création du concert d'automne, tout le monde attendait *La Beauvaisienne* d'Adolphe Gambart, fantaisie musicale de kiosque du 19^e siècle redécouverte



L'Orchestre d'Harmonie de Beauvais

récemment grâce à l'énigmatique « ardoise » de plomb recouvrant le toit d'une maison à Thieuloy-Saint-Antoine (Oise). Solo de trombone et Duo de Cornets comme en 1900 au kiosque à musique, et un bis bien sûr.

Et le final : environ 100 musiciens sur la scène pour interpréter *Troika* de Jacques Devogel, sous la direction de M. Cardon, puis *Minauderie* de J. Devogel, sous la direction de M. Gamblin et, en supplément au programme, le célèbre *Taptoë Majorettes* de Guy Luy-paerts.

Tout au long du programme, les musiciens amateurs ont su démontrer leurs talents et ont mis à la disposition d'un public de quelque 800 personnes,



La Batterie-Fanfare de Aux Marais

visiblement satisfait, les résultats de leur travail collectif au bénéfice de l'art musical. Un seul regret de ce public, qu'il n'y ait que 2 concerts par an de cette nature au Théâtre de Beauvais.

Et tout cela dans la plus cordiale amitié. Du reste en final sur le Chant des Adieux, les principaux responsables du spectacle, c'est-à-dire les présidents Gérard Houy pour l'Orchestre d'Harmonie de Beauvais et Laurent Thopart pour la Société musicale de Aux Marais, les directeurs Michel Gamblin et Martial Cardon et le directeur adjoint Yvon Mansion sont venus saluer et remercier le public en se tenant par la main, symbole prometteur pour l'avenir.

Région parisienne

Essonne

L'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau, une formation musicale dynamique dans le département de l'Essonne

L'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau a pris naissance en 1978, au sein du conservatoire municipal de musique de Longjumeau (école agréée d'État) sous l'impulsion de Sylvain Dagosto et Gérard Leconte. Il est

né du désir de réunir un ensemble de musiciens amateurs motivés pour faire connaître la mandoline et l'orchestre à plectres dans le département mais aussi à travers la France et à l'étranger.

Sous la direction de Sylvain Dagosto, depuis plus de 12 ans, l'ensemble formé d'une trentaine de musiciens, tous amateurs (enseignants, ingénieurs, techniciens, étudiants, retraités, sans profession) de bon niveau a mené un important travail. Il a eu l'occasion de se produire de nombreuses fois dans des manifestations régionales et internationales.

Actuellement, l'ensemble de Longjumeau est la seule formation de ce

type dans le département de l'Essonne. Très dynamique il n'effectue pas moins d'une vingtaine de concerts par an. En 1990, s'étant brillamment distingué au concours de musique organisé le 20 mai à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) il a obtenu son classement dans la division Excellence par la Confédération musicale de France. Au cours de cette même année, il a réalisé une cassette présentant divers morceaux de son répertoire regroupant de la musique classique et variée.

De nombreux projets de manifestations musicales sont à l'ordre du jour de l'orchestre. Ses actions menées visent essentiellement à la promotion de la mandoline, au développement culturel de la ville de Longjumeau, du département de l'Essonne ainsi qu'à l'aide aux jeunes débutants dans leur activité musicale.

En 1989, il a organisé divers concerts dans les conservatoires de musique visant à faire connaître la « mandoline » et la musique pour « orchestres à plectres » et a participé à de nombreux après-midi musicaux dans les foyers du 3^e âge, dans le cadre du C.I.D.P.A. 91 financé par le Conseil général.

L'ensemble a établi un programme d'actions très chargé et ambitieux pour les trois années à venir. En effet, il est envisagé, si le budget financier est réalisé, un 2^e concours national d'orchestres à plectres pour le 19 mai 1991. Rappelons qu'un premier concours national d'orchestres à plectres avait été organisé le 16 mai 1985 à Longjumeau où il avait obtenu un franc succès. Il avait la particularité d'être le premier en France de cette catégorie et ceci à l'initiative de l'ensemble à plectres de Longjumeau. Ce projet d'audience s'inscrit tout à fait dans la promotion de la « mandoline » et de l'encouragement des jeunes musiciens que l'orchestre s'est fixé comme objectifs.

Dans l'optique de participer à la vie culturelle de l'Europe, des manifestations réunissant divers pays de la C.E.E. sont en projet pour les années à venir.

Pour les 17 et 18 mai 1992, un 4^e Festival international d'orchestres à Plectres concernant près de dix pays d'Europe qui se déroulerait à Longjumeau. Ce festival serait une suite logique aux trois précédents qui ont acquis une renommée certaine hors de nos frontières. Il regrouperait plus de 300 musiciens venus d'Allemagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark, etc. A ces musiciens vien-

draient s'ajouter 150 choristes du département de l'Essonne pour la clôture du Festival.

Dans la deuxième quinzaine de juillet 1993, participation au 1^{er} Festival international d'orchestres à plectres qui se déroulerait dans les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges et organisé par la M.J.C. de Vezelise (Meurthe-et-Moselle).

Plus près, des séries de concerts à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) les 29 et 30 mai 1991, à Logrono (Espagne) au 25^e Festival international d'orchestres à plectres en septembre 1991, à Münich (Allemagne) au 1^{er} Festival international de la mandoline et de la cithare les 26, 27 et 28 juin 1992, au Festival d'Exideuil (Charente) date non arrêtée.

Dans le cadre des échanges culturels interrégionaux, l'ensemble de Longjumeau a organisé un mini-festival avec la participation des orchestres « Le Clair Accord » sous la direction de Raymond Zeliker et la « Société mandoliniste Diana » sous la direction de Christian Klein, venus, respectivement, du Mans et de Russange. Il a eu lieu au théâtre Adolphe Adam de Longjumeau le 21 octobre 1990 et a obtenu un franc succès.

Mise à part cette série de grandes manifestations culturelles, l'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau a mis sur pied un projet d'ouverture d'une « École départementale de la mandoline » au conservatoire municipal de musique de Bondoufle (Essonne) sous l'initiative de son chef Sylvain Dagosto professeur de guitare et mandoline, de son président Gérard Lecomte et son vice-président Serge Mangin. Il a aussi l'objectif de regrouper les chefs d'orchestres de tous les ensembles à plectres de France dans le but d'améliorer les échanges inter-ensembles. Il est à noter qu'il existe environ 25 ensembles à plectres actifs sur notre territoire.

L'orchestre, désireux de voir grandir ses rangs pour mener à bien et dans de bonnes conditions toutes les manifestations qu'il a à honorer, recrute des musiciens mandolinistes, mandolistes, mandolonicellistes, contre-bassistes à cordes et percussionnistes pour petites percussions (triangle, tambourin, métallophone, etc.). Son répertoire est très varié. Il comprend des œuvres anciennes, classiques, modernes, des pièces issues, entre autres, du folklore russe, brésilien et italien, des morceaux arrangés et des œuvres originales écrites pour orchestre à plectres. Elles sont signées Mozart, Brahms, Dvorák, Schubert, Saint-Saens, d'Allabaco, Tarréga, Maciocchi, Wolki, Dagosto, etc.

Les répétitions ont lieu au conservatoire municipal de musique, rue de la Peupleraie à Longjumeau, deux fois par semaine : le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 et le samedi de 17 heures à 19 h 30. Pour les jeunes désireux d'ap-

prendre la mandoline, en dehors d'une structure de conservatoire, et d'entrer au sein de l'ensemble, il a été mis sur pied une « école de musique » ou sont formés gratuitement les musiciens avec un prêt possible d'instruments.

Rappelons qu'il existe une classe de mandoline animée par Sylvain Dagosto aux conservatoires municipaux de musique de Champlan et Bondoufle.

Pour des renseignements complémentaires concernant l'école de musique, les concerts et les diverses activités de l'ensemble, contacter : M. Sylvain Dagosto, 6, allée de Marseille, 91300 Massy (tél. : 60 11 89 93) ou M. Serge Mangin, 18, rue A.-André, 91260 Juvisy sur Orge (tél. : 69 21 28 49).

Christelle MARLIN

Harmonie de Savigny-sur-Orge

En mars 1988, M. Robert Costarini directeur du conservatoire municipal agréé, fonde l'Harmonie Municipale, avec quinze musiciens seulement.

En 1990, soixante-quinze musiciens font partie de cet ensemble composé en majeure partie de jeunes issus du Conservatoire et d'amateurs locaux de tous âges.

Robert Costarini a également créé une chorale qui maintenant compte quatre-vingt exécutants, un orchestre à cordes de trente-cinq musiciens. La qualité de Robert Costarini, sa grande gentillesse pleine de fermeté sont les garants de cette réussite. L'Union Conservatoire-Orchestre est une réalité que nul ne saurait discuter.

Depuis le concert du 21 novembre 1988, ce sont douze concerts qui ont été donnés par l'Harmonie de Savigny-sur-Orge à l'occasion de manifestations diverses (vœux du maire, reprise de la tradition de sainte Cécile, congrès des Savigny de France à Savigny-les-Beaune, etc.).

Souvent au cours de ces concerts, les



chœurs, l'École de danse, fusionnent dans l'interprétation, ce qui donne parfois cent trente à cent cinquante exécutants.

Pour clore la saison musicale 89/90, l'Harmonie de Savigny-sur-Orge a donné un concert au cours de la réception du Conseil général le 29 juin 1990 au château de Chamarande. Après 1 h 30 de concert, le public a fait à l'Harmonie de Savigny et à son directeur Robert Costarini une ovation telle que le « Bis » était inévitable. C'est avec une Farandole de l'Arlesienne particulièrement bien enlevée que le concert s'est terminé.

Sont déjà en préparation trois concerts pour la fin d'année. Nul doute que le cru sera au moins aussi bon que l'année dernière, nous pouvons faire, à ce sujet, confiance à Robert Costarini. Nous rappelons que Robert Costarini a servi dans le grand orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine pendant de nombreuses années, et au poste de clarinette solo (après concours) pendant plus de vingt ans, également dans les grandes formations nationales, dont les concerts Colonne.

Rhône-Alpes

Loire

Festival de Roche-la-Molière - 3, 4 et 5 mai 1991

C'est l'ancien pays minier qu'est Roche-la-Molière qui avait en charge l'organisation du Festival de Musique du



Harmonie de Savigny-sur-Orge.



*Festival de Roche-la-Molière
Fanfare de Saint-Marcel-les-Châlons
5 mai 1991 devant la mairie*

sud du département. Cette ville de 10 000 habitants avec ses deux sociétés musicales, Harmonia présidé par M. Jean Chojnacki et l'Harmonie des Mineurs présidé par le président fédéral Joseph Freycenon, a réuni durant trois jours quelque 600 musiciens.

L'Harmonie des Mineurs est la doyenne puisqu'elle vit le jour en 1857. Elle était composée essentiellement de mineurs qui trouvèrent dans la pratique musicale un loisir essentiel pour leur épanouissement culturel. En 1923, l'importante colonie polonaise implantée dans les cités minières de Beaulieu crée une Harmonie polonaise là aussi avec des ouvriers mineurs.

Ces deux sociétés se réunissent parfois pour donner plus d'ampleur à certaines manifestations municipales et plus particulièrement dans le cadre de l'organisation de ce festival.

Le vendredi soir un grand concert de gala ouvrit les festivités avec les sociétés les plus huppées de notre département qui se produisirent sous un chapiteau de 1 200 places dressées place Jean-Jaurès.

Les accordéonistes de Saint-Étienne sous la direction de M. Bernard Albaynac sont un des fleurons de notre Fédération puisqu'ils se sont actuellement classés grand prix d'honneur au concours de Nyons. Ils ouvrirent ce concert par la *Fantaisie Russe* de Draeger, *Danse Macabre* de Saint-Saëns, *Rapsodie Espagnole* de Goetz, pot-pourri sur *West Side Story* et pot-pourri sur les valse de Paris.

C'est ensuite le quintette de cuivres de Bourgogne qui sut faire l'unanimité dans la salle en interprétant tour à tour l'*Ouverture de Bérénice* de Haendel, *Toccata et Fugue* de J.-S. Bach, musique espagnole du XVI^e siècle, *Fantaisie*

sur *Carmen* de Bizet, *Tuxen Band*, danses Argentine, et pour finir une *Truite* de Schubert accommodée à la mode de divers pays.

L'Estudiandinas de Roanne nous fit une transition par ses sonorités de cordes pincées. Les spectateurs étaient tout ouïes pour écouter tour à tour, *il re Pastore* de Mozart, *Spanisch danz* de Wolki, *Capriccio* de Kretschmar, *studie 76*, et *Borsalino* de Claude Bolling.

Pour terminer ce concert c'est une autre formation en honneur C.M.F., les Fifres Roannais qui sut enthousiasmer le public dans le répertoire suivant : *Steff Band*, *Loucky Louc* de Souplet, *Viva Carina*, *Decors*, *Africa* et *Bugle Rif* sans oublier *le Rigaudon d'Honneur* par les fifres et les tambours.

Le dimanche matin le froid est toujours là et les concerts sont retardés

pour permettre de trouver un public qui attend le soleil. Ce sont les sociétés de l'Avenir Musical de Firminy, de Neulise, l'Harmonie Saint-Michel du Puy, la colonie Musicale Fédérale, Dixit, orchestre de Jazz de la Faculté musique, le rallye des Montagnes du soir et la Fanfare de Saint-Marcel les Chalons qui donnent les aubades.

Dès 11 h 30 Saint-Marcel emmène pour un court défilé les élus et représentants musiciens au monument aux morts pour un dépôt de gerbe en l'honneur des anciens musiciens.

A 12 h 30, le conseiller général, maire de Roche-la-Molière le député Philibert, le président fédéral Joseph Freycenon remercient les sociétés présentes, les bénévoles, le personnel communal ayant aidé à la réussite de ces trois journées.

A 14 h 30, un défilé avec en tête la Marianne de Cote Chaude, suivi de l'Harmonie du Puy, de la Batterie-Fanfare d'Aurec, et de l'ensemble musical de Saint-Bonnet-les-Oules emmène le public vers le chapiteau.

Dès 15 h 15 une série de concerts commence avec la colonie musicale qui, après seulement cinq jours ensemble, interprète *Capitaine Vidéo*, Menuet du *Bourgeois Gentilhomme*, Refrains de Paris et la Guerre des étoiles sous la direction de Didier Freycenon.

Ce fut ensuite sous la direction de Jean-Daniel Jeannet l'avenir musical de Neulise qui prit place et sut chauffer le public.



Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière

Pour varier ce sont les batteries-fanfare de la Marianne, direction M. Preynat qui interpréta *Joyeux Tambour* et la chenille, et celle d'Aurec direction Michel Brun qui joua *Babeur* et les Essarts.

Une autre formation succède, Dixit, composé de 5 musiciens de la faculté musique de Saint-Étienne qui fit vibrer le public à travers *Hallucination*, *Autumn Leaves*, *Take the A train*, *Desapinado*, *Dig*, *Angel Eyes*.

C'est ensuite l'harmonie de Saint-Bonnet-les-Oules, sous la direction de M. Marcel Heyte, professeur de trompette au conservatoire Massenet, qui tint le public en haleine par *Vive la Piste*, *Twoodle Drum*, *En tournée avec les Compagnons de la Chanson*, *Comme d'Habitude*, *Viva Espane* et *Loxie Boogie*.

Saint-Michel-du-Puy et son chef M. Chiocchetto apporte sa pointe d'humour en interprétant *American Patrol*, *Offenbach* en concert et la *Lambada*.

Pour terminer ce concert les musiciens de la fanfare de Saint-Marcel sous la direction de M. Prost et de Mme Thomas-Prost comblèrent le public de connaisseurs en jouant *Athletic Festival March*, de Prokofiev, *la Force du destin* de Verdi, *Fanfare sur Tannhauser* de Wagner, *Danse Norvégienne* de Grieg et *Un Étranger à New York* de Darling.

Avant la remise de médailles de la ville à chaque société participante le morceau d'ensemble la *Marche de Babette* fut jouée par les 300 musiciens sous le chapiteau sous la direction de Didier Freyzenon, puis de M. Heyte et enfin de *Babette* de Thomas Prost.

Toute la population rouchonne a participé à la décoration de la ville, les commerçants en décorant les magasins, les enfants par un concours de dessin avec comme thème la musique. Festival pluvieux, Festival heureux.

Rhône

Belle prestation des sociétés musicales de Lyon

Le *Stabat Mater* d'Anton Dvorák en l'église Saint-Bonaventure, jeudi 14 février 1991.

« Les mélomanes présents ce 14 février conserveront cette représentation comme la plus importante manifestation de la semaine musicale lyonnaise ». C'est ce que me confiait un auditeur averti et enthousiaste à l'issue de ce concert auquel malheureusement, faute de place, ne purent assister un certain nombre d'auditeurs potentiels et déçus.

Dans le cadre prestigieux de l'église Saint-Bonaventure (XV^e siècle) archicomble, lieu privilégié qui convenait parfaitement au recueillement nécessaire à l'écoute de cette œuvre, les excellents chœurs lyonnais de la chorale des États-Unis et de l'Ensemble Choral Mixte de Lyon, associés à l'orchestre Fidésien, présentaient jeudi soir le *Stabat Mater* d'Anton Dvorák qui en termina la partition en 1877 à la suite du décès de 3 de ses enfants, et dont la 1^{re} audition eut lieu à Prague le 23 novembre 1880.

Cette œuvre qui débute par le tourment de la mère du Christ au pied de la croix et se termine par l'espérance d'accéder à la gloire du paradis, n'est pas d'une interprétation facile et il faut être reconnaissant à ces sociétés d'amateurs d'avoir eu le courage de mettre en chantier une telle œuvre, d'y avoir consacré de longues heures de répétitions pour en assurer l'excellente audition que nous avons savourée à Saint-Bonaventure.

Une bonne présentation de l'ensemble des chœurs bien étagés sur des praticables permettant « le passage des voix » parfaitement audibles tant dans les passages piano que dans les *forte*, reflétaient par leur homogénéité et leur justesse le travail important qu'avait conduit vers la qualité, leur chef commun Pierre Rigollet.

L'important orchestre Fidésien sous la baguette de son chef habituel Émile Pannetier, qui avait en charge la direction de l'ensemble des exécutants, sut faire face avec bonheur aux difficultés de la partition de Dvorák, sans toutefois arriver à diminuer suffisamment la puissance sonore, notamment lors du passage par la soliste mezzo « d'Inflammatum et accensus ». La résonance des voûtes séculaires de Saint-Bonaventure en est sans doute la cause.



Sous cette mini-réserve, nous nous joignons au public qui par de multiples rappels manifesta sa grande satisfaction et nous félicitons Émile Pannetier pour la maîtrise de sa direction et l'interprétation qu'il a su faire réaliser par tous les protagonistes de cette soirée, les chœurs, l'orchestre et les excellents solistes : Angèle Garabedian-Sage soprano, Éliane Tanchef mezzo, Jean Lacroix ténor, Michel Denonfoux, baryton.

Nos compliments à Pierre Rigollet qui a su si bien préparer les Chœurs et à Paule Pellier qui à l'orgue n'avait pas la tâche facile pour de brèves mais indispensables interventions. Compliments également à MM. Barry, Lachal et Marchand, présidents des trois Associations et à leurs conseils d'administrations qui ont eu le mérite d'assurer une très bonne organisation.

Nous avons noté dans l'assistance la présence de nombreuses personnalités musicales : M. Patrice Caire, M. C. Mettraux, conseiller général, M. A. Vettard, président honoraire de la F.M.R., M. Claude Fray, président adjoint de la F.M.R., M. M. Buttard, directeur honoraire de la Chorale des États-Unis, MM. P. Decavata, Rochas, Clerc, Filleul, ainsi que de nombreux présidents d'Associations musicales lyonnaises et fidusiennes.

Une très belle soirée qui laisse bien augurer du concert des Sociétés musicales de Lyon à l'Auditorium Maurice-Ravel le 5 avril où nous retrouverons l'ensemble des Chœurs dans un autre répertoire. A ne pas manquer.



Les sociétés musicales de Lyon en l'église Saint-Bonaventure.

parents d'élèves, d'en faire preuve au service de la musique. Nous essayons d'être une force de proposition. Cette année par exemple, nous avons envoyé dans les ministères concernés, une notion demandant la baisse de la T.V.A. sur les instruments de musique; nous avons demandé la création, au sein des grands ensembles urbains, de salles véritablement équipées pour faire de la musique. Nous avons envoyé ainsi une dizaine de textes précis sur des points particuliers, prosaïques parfois mais importants. Donc, nous réclamons. Il faut réclamer mais il faut aussi proclamer. Si nous agissons, c'est parce que nous avons un certain nombre de convictions, que nous partageons souvent avec la C.M.F. Nous croyons qu'il faut de la musique pour tout le monde,

dès l'école primaire et je sais que vous aussi, vous voulez répandre la musique partout.

Notre philosophie que nous avons fait connaître récemment à différents ministres (Intérieurs, Ville, Culture, Éducation nationale) peut se résumer par quelques exemples : faire de la musique c'est peut-être lutter contre la délinquance; c'est donner aux jeunes des raisons d'être ensemble; c'est apprendre à être à l'écoute de l'autre. Il y a une éducation du citoyen, de l'homme et qui est derrière l'apprentissage de la musique.

Ce sont des idées, qu'il faut réaffirmer. Il faut également préserver la qualité générale. C'est pour cela que nous avons défendu les enseignants

lors des manifestations du mois de janvier. Il n'y a pas de bons élèves sans bons enseignants. Un bon élève, c'est aussi un élève heureux de faire de la musique et d'en faire avec les autres. On ne fait pas de musique dans la souffrance.

Pour en revenir à l'élitisme : pour moi cela veut dire que tout le monde puisse faire de la musique, et que les meilleurs puissent aller plus loin. Le mot est, je crois, de Maurice Fleuret : " La démocratie, c'est l'élitisme pour tous le monde ".

André Petit remercie M. Berthon et souligne la complémentarité de la F.N.A.P.E.C. et de la C.M.F., ainsi que les convergences d'idées entre les deux associations. »

■ Samedi après-midi

Le statut des chefs de musique Le colloque « action de la C.M.F. dans la vie musicale » :

Maurice Adam : « J'ai présenté le projet de statut des chefs de musique qui sera déposé prochainement à l'Association des Maires de France. Cette association considère ce projet avec attention. Il nous reste quelques éléments à apporter quant au contenu du Diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés Musicales. Ce projet passera à la commission culturelle de l'Association des Maires de France, puis sera entériné par son bureau. S'il n'y a pas d'anicroche, il pourra être officialisé dès le 1^{er} janvier 1992.

Nous avons parlé également du colloque qui se déroulera au Sénat les lundi 25 et mardi 26 novembre 1991. En amont, nous avons déjà étudié l'état des aides que nous pouvons obtenir des collectivités locales et territoriales. Il a été proposé lors de notre atelier d'établir un questionnaire pour les fédérations régionales auquel vous devrez répondre brièvement, de sorte que nous disposions d'une photographie de la situation actuelle dans les régions. A partir de cela, nous devons, en effet, préparer des projets concrets à présenter lors de notre colloque : préparation du D.A.A.S.M. dans les régions, aides aux stages, harmonisation des politiques régionales d'aides...

Nous défendrons nos projets avec énergie auprès des instances de tutelle les 25 et 26 novembre prochains.

Nous en sommes donc au stade de la préparation. Vous serez tenus informés de ces travaux. Je souhaiterais qu'un délégué de chaque fédération départementale et régionale soit présent à ce colloque, afin de démontrer notre implantation et nos capacités de mobilisation.

LES ATELIERS

L'atelier de formation musicale avait étudié plus précisément les travaux et les modifications établis par la commission de formation musicale de la C.M.F. que le président André Petit évoque dans son rapport d'action culturelle. L'atelier était animé par M. Christian Guilloneau, directeur de l'école de musique des Sables-d'Olonne et membre de la commission C.M.F. Le rapporteur de l'atelier, M. Roger Lentz, a souligné l'importance d'une nouvelle conception de la formation musicale, une discipline qui doit s'enrichir et s'ouvrir au sensoriel, à la relaxation, au travail vocal, aux paramètres du son, à la culture générale et artistique des jeunes. Par ailleurs, il est évident que ce nouveau programme nécessiterait la formation de spécialistes compétents pour toutes les écoles de musique. La formation musicale n'est pas seulement la formation du technicien : elle doit être celle de l'être.

Nous avons également évoqué les C.T.P., conseillers techniques et pédagogiques implantés dans chaque département dont la fonction est encore peu connue. Compte tenu des moyens de communication actuels, les C.T.P. devraient nous informer sur le plan culturel et musical. J'ai l'impression qu'on oublie souvent de nous informer et que le circuit ne fonctionne pas bien.

Nous avons également évoqué l'élitisme. Il est évident que nous avons besoin de grands spécialistes. Ceux-ci, il ne faut pas l'oublier, sont souvent issus de nos sociétés de base. »

M. Lentz fait ensuite état du souhait que la C.M.F., parallèlement à la mise en place du nouveau programme de formation musicale, mette en place des actions de formation dans ce domaine pour les responsables de terrain, dans les fédérations : congrès, séminaires,...

« Il faut former les cadres. Une telle

politique permettrait de plus l'accroissement du nombre de candidats au D.A.A.S.M. Nous sommes tous fédérés, et nous souhaitons avoir les moyens de nous perfectionner : cette orientation nous sera bénéfique. »

Christian Guilloneau, rapporteur de la commission de formation musicale de la C.M.F. :

« Ce programme a été redéfini pour pouvoir conjuguer les données du ministère, qui préconisent de fonctionner par cycles, et les idées de ceux qui continuent à penser en termes de niveaux. Nous devons respecter les deux conceptions. Nous avons donc essayé, à la commission, d'élaborer un programme qui puisse se lire de deux façons : selon les niveaux et selon les cycles. La transformation des appellations est une question de terminologie qui doit permettre une compréhension commune et de parler le même langage, avec les C.N.R. ou les Écoles nationales (...). Ce programme permet une certaine souplesse et doit permettre à toutes les écoles, quelque soient leur taille ou leurs moyens, d'avoir la même qualité, à chaque niveau. Dans chaque établissement on a droit à la qualité. Cela permettra le passage harmonieux des élèves d'une école à l'autre, et de faire disparaître les différences de niveau. Une petite école, ne pouvant assumer que deux niveaux, pourra dispenser sur les deux niveaux la même qualité qu'ailleurs. C'est la philosophie de notre travail. »

Atelier « Musique de chambre »

Henri-René Pollin : « L'an dernier, le président André Petit m'avait délégué

en tant que membre du Conseil d'administration de la C.M.F., et quelque peu spécialiste de la musique de chambre, pour représenter la C.M.F. au concours de Péronne.

La Fédération de Picardie avait voulu innover en concours pour des petites formations instrumentales. Cette première expérience a fait apparaître une assez forte demande dans ce domaine.

Il fallait donc travailler à un projet de règlement. Notre atelier a réuni cinq personnes dont Désiré Dondeyne. Nous avons une ébauche de projet de règlement des concours de musique de chambre. Nous proposons la mise en place d'une commission permanente. Nous en sommes donc au début du processus. Vous serez tenus informés des suites de ce travail. »

Les orchestres à plectres

Mario Monti : « L'atelier des plectres réitère sa déclaration de l'année dernière, au Congrès de Strasbourg, relative à l'enseignement de la mandoline.

A ce jour, nous n'avons toujours reçu aucune réponse. Nous demandons encore cette année que la C.M.F. intervienne auprès de l'Association des Maires de France et du ministère de la Culture afin que dans les villes où existe un orchestre à plectres et un Conservatoire ou une école municipale de musique l'enseignement de la mandoline y soit assuré.

A part de très rares exceptions, celui-ci est donné dans nos sociétés par des musiciens dévoués et bénévoles.

Nous tenons à préciser que parmi nos

orchestres à plectres il existe actuellement des sociétés dynamiques avec des effectifs très jeunes.

Nous souhaitons également que le journal de la C.M.F. publie plus tôt la date des concours de façon à ce que les sociétés puissent ainsi éviter des frais et choisir le concours le plus proche de leur ville.

Nous demandons aux orchestres à plectres d'informer la sous-commission des plectres que j'anime sur leurs activités, concerts, festivals, stages, déplacements à l'étranger, manifestations importantes, etc., de façon à ce que les orchestres à plectres soient bien représentés dans la Charte européenne en projet.

Nous manquons toujours d'informations à ce sujet. Merci. »

Au cours de ce congrès, le président André Petit a remis la plaque d'honneur de la C.M.F. à des personnalités qui ont apporté à l'association leur talent et leurs services, et notamment dans le cadre du Conseil d'administration. Ainsi ont été distingués MM. Robert Dhumeau, Georges Galinier, Albert Lerouge, Robert Lestavel, Henry Petit, Paul Lin, André Relin, Léon Rose. La plaque d'honneur a également été remise à deux anciens membres de la Commission des finances, MM. Lucien Miéchamp et André Trinquier.

Le Conseil d'administration a nommé M. Joseph Muller, vice-président honoraire de la Confédération musicale de France.

Le Congrès, c'est aussi une fête, des rencontres, une fraternité. A l'issue du dîner de clôture, le gâteau du 90^e Congrès témoignait de ce partage : un symbole délicieux de la longévité de la C.M.F.



Maurice Adam entouré de Paul Courtial (à gauche) et de Marcel Demichelis (à droite).

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT :

M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine,
73100 Aix les Bains. Tél. : 79 35 05 91.

PREMIER VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ :

M. Paul Courtial, 10, lotissement Les Palmiers,
avenue de la Libération, 83260 La Crau. Tél. : 94 80
30 23 (prof.), 94 66 74 55 (privé).

VICE-PRÉSIDENTS :

M. Jack Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean, 28190
Chuisnes. Tél. : 37 23 78 17 ou 37 23 35 65 (prof.),
37 23 22 83 (privé).

M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy,
Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers. Tél. : 86 57 11 17.

M. Jean-Claude Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès,
47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

M. Daniel Chopinez, 22, rue Thiers, 88000 Épinal.
Tél. : 29 35 55 37.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :

M. Gérard Scheid, Hôtel de Ville, 25110 Baume les
Dames. Tél. : 81 84 07 13.

TRÉSORIER :

M. Marcel Lorieau, 128, boulevard d'Angleterre,
85000 La Roche sur Yon. Tél. : 51 05 59 43.

TRÉSORIER ADJOINT :

M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500
Issoire. Tél. : 73 89 32 47 ou 73 89 48 20.

MEMBRES :

M. Roger Cardot, rue du Marché-Vieux, 23110
Évaux les Bains. Tél. : 73 90 92 18.

M. Bernard Courtis, rue du 11-Novembre, 80270
Airaines. Tél. : 22 29 47 52.

M. Philippe Fournier, 19, rue d'Antin, 59800 Lille.
Tél. : 20 57 91 39 ou 21 25 68 49 ou 21 07 01 18.

M. F.-Xavier Giovannai, Res La Gravona, Bât. A 1,
chemin de Biancarello, 20000 Ajaccio. Tél. : 95 21
12 76.

M. Charles Goetzmann, 44, Grand-Rue, 67660
Betschdorf. Tél. : 88 54 43 25 (privé) ou 88 54 44 41.

M. Marcel Hélène, 42, route de Montmorillon,
86300 Chauvigny. Tél. : 49 46 32 93.

M. Claude Linon, 14, lotissement Les Jardins,
34290 Lieuran les Béziers. Tél. : 67 36 38 12.

M. Guy Meissonier, 47, chemin de Presles, 78410
Flins sur Seine. Tél. : 30 95 40 75.

M. Philippe Morand, 7, rue des Écoles, 95500 Le
Thillay. Tél. : 39 88 43 93 (privé), 47 44 12 26 (prof.).

M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbert-Four-
net, 14100 Lisieux. Tél. : 31 62 18 47 (privé), 31 62 35
29 (prof.).

M. Michel Pierrot, 29, Grande-Rue, Les Petites-
Loges, 51400 Mourmelon. Tél. : 26 03 94 27.

M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420
Bihorel. Tél. : 35 60 56 42.

M. Gérard Riou, Les Cormiers, 35170 Bruz. Tél. : 99
41 28 12 - 99 63 57 77 (prof.).

M. Yvan Souptes, rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest.
Tél. : 62 31 16 05.

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs.

Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e).

Les services proposés par la Bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h à 17 h 30. S'adresser à la C.M.F. Téléphone : 48 78 39 42.

Les Fédérations Régionales

ALSACE :

M. Jean-Jacques Weber, Fédération des Sociétés de Musiques d'Alsace, 18 bis, place Broglie, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 36 19 17.

AQUITAINE

M. Jean-Claude Fondriest, 87, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83.

AUVERGNE

M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire. Tél. : 73 89 32 47 et 73 89 48 20.

BOURGOGNE

M. Roger Remandet, 27, avenue Nicéphore-Niepce, 71100 Chalon sur Saône. Tél. : 85 48 89 87.

BRETAGNE

M. Gérard Riou, Les Cormiers, 35170 Bruz. Tél. : 99 41 28 12 et 99 63 57 77 (prof.).

CENTRE

M. Jack Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean-Chuisnes, 28190 Courville sur Eure. Tél. : 37 23 78 17 ou 37 23 22 83.

CHAMPAGNE-ARDENNE

M. Jean Pihet, « Les Fauvettes », rue de Belfort, 08700 Nouzonville. Tél. : 24 53 84 60.

CORSE

M. François-Xavier Giovannai, Res « La Gravona », Bât. A1, chemin de Biancarello, 20000 Ajaccio. Tél. : 95 21 12 76.

FRANCHE-COMTÉ

M. Gérard Scheid, Hôtel de Ville, 25110 Baume les Dames. Tél. : 81 84 07 13.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. René Portes, 16, place Jean-Jaurès, 34500 Béziers. Tél. : 67 28 55 32.

LIMOUSIN

M. Jacques de Chalain, 83, avenue de Naugat, 87000 Limoges. Tél. : 55 01 17 49.

LORRAINE

M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10.

MIDI-PYRÉNÉES

M. Yvan Souptes, rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest. Tél. : 62 31 16 05.

NORD

M. Philippe Fournier, 19, rue d'Antin, 59000 Lille. Tél. : 20 57 91 39 ou 21 25 68 49 ou 21 07 01 18.

BASSE-NORMANDIE

M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : 31 62 18 47 ou 31 62 35 29.

HAUTE-NORMANDIE

M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel. Tél. : 35 60 56 42.

RÉGION PARISIENNE

M. Gilbert Louet, 5, rue du Puits-Massé, 91540 Mennecy. Tél. : 64 57 01 51.

PAYS-DE-LOIRE

M. Marcel Lorieau, rue René-Goscinny, 85000 La Roche sur Yon. Tél. : 51 05 59 43.

PICARDIE

M. Bernard Courtis, rue du 11-Novembre, 80270 Airaines. Tél. : 22 29 47 52.

POITOU-CHARENTES

M. Marcel Hélène, 42, rue de Montmorillon, 86300 Chauvigny. Tél. : 49 46 32 93.

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

M. Paul Courtial, 10, lotissement Les Palmiers, avenue de la Libération, 83260 La Crau. Tél. : 94 66 74 55.

RHÔNE-ALPES

M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix les Bains. Tél. : 79 35 05 91.

GUADELOUPE

M. Robert Dauberton, cité Miquel BB Bare 45, 97110 Pointe à Pitre.



Bulletin d'Abonnement

Je désire m'abonner ou me réabonner au Journal de la C.M.F.

1 an, à partir du numéro de

Ci-joint mon chèque de F
à l'ordre de CMF-Diffusion.

NOM (en lettre d'imprimerie)

PRÉNOM

ADRESSE

Code postal

VILLE

Pays

Veuillez abonner (chèque joint) ou adresser un numéro gratuit de ma part à :

... abonnement(s) numéro gratuit

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Tarifs :

France : 145 F (6 numéros)

Étranger : 200 F (6 numéros)

Prix au numéro : 30 F

*En cas de changement d'adresse,
indiquer l'ancienne
et la nouvelle adresse
et joindre 10 F en plus
du prix de l'abonnement*

Chèque à l'ordre de : CMF-DIFFUSION
à adresser à : CMF, 103, bd Magenta - 75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48 78 39 42 - Télécopie : (16-1) 45 96 06 86

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) MEHUL
- Symphonie en UT (1975) (un seul mouvement) CATEL
- Marche Lugubre (1790) GOSSEC
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) CATEL
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) REICHA

RESTAURATION

- 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) BLASIUŠ
- 2^e Suite BLASIUŠ
(marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse)

Nouveautés

ORCHESTRES D'HARMONIE

- Marche militaire en Fa majeur et pas redoublé GEBAUER
(arrangement D. Dondeyne)
- Marche et pas redoublé n° 3 R. F. GEBAUER
(thème de la flûte enchantée, arrangement D. Dondeyne)
- Marche funèbre Adolphe ADAM
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablaises LAMIRAULT

ORCHESTRES D'HARMONIE ET ACCORDÉON

- Concerto pour accordéon et petit orchestre d'harmonie D. DONDEYNE

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes

- La Bataille de Fleurus (1794) CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) MÉHUL
- L'Hymne du Panthéon CHÉRUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-1791) GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) MEHUL
(hymne pour la Paix - avec quatre solistes)
- Te Deum (1790) GOSSEC

CHORALES

- Chœurs d'hommes
- Complainte de Mandrin Harmonisation F. ROBERT
- Ave Maria Y. DESPORTES

MORCEAUX POUR ORCHESTRES A PLECTRES

- Speranza perduta DAGOSTO
- Soirée de Printemps DAGOSTO
- Roses Trémières DAGOSTO
- Dame de Cœur DAGOSTO
- Interlude A. MILLION

LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

avec le concours

du ministère de la Culture, direction de la Musique et de la Danse,
du ministère de l'Éducation nationale, chargé du Secrétariat d'État de la Jeunesse et des Sports,
de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de musique (S.A.C.E.M.),
de l'Union Nationale des Compositeurs de musique,
des Éditions Billaudot,
de C.M.F. Diffusion,

organise

UN CONCOURS DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE OU FANFARE d'un niveau de 2^e ou 3^e Division

Difficulté : force af ou f (règlement des concours C.M.F.)

Il sera attribué deux prix :

- un 1^{er} prix offert par la C.M.F. de 15 000 F, édition de l'œuvre par les Éditions Billaudot;
- un 2^e prix offert par la S.A.C.E.M. de 10 000 F, édition de l'œuvre par les Éditions Robert Martin;
- un 3^e prix, édition de l'œuvre par C.M.F.-DIFFUSION.

Date limite de dépôt des œuvres fixée au 15 août 1991.

Renseignements à la C.M.F. : 103, boulevard Magenta, 75010 PARIS. Tél. : (16-1) 48 78 39 42.
Télécopie : (16-1) 45 96 06 86.



Photo Lucien Tuchard

BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

Maurice ANDRÉ, Président d'honneur
Michel LEGRAND, Parrain du festival 91
Philippe LANGLET, Directeur artistique

Un festival qui décoiffe! Le son du cor au fond des bois, la trompette dans les docks, le hautbois dans un square, le saxophone sur la plage... Du classique, du contemporain, du jazz ou de la fanfare. La musique espace. Jour et nuit.

« Tout le monde m'avait dit de faire venir cette harmonie, elle est formidable. On va sacrer Le Havre la Ville de la musique en France. C'est au large, et ça souffle, bien sûr! » (Jacques Martin, *Antenne 2*, le 21 avril 1991).

« COUPS DE VENTS 1991 »
2^e FESTIVAL INTERNATIONAL
DE CRÉATION DE MUSIQUE A VENT



LE HAVRE
DU 3 AU 14 JUILLET 1991

3 000 musiciens de 20 pays
300 concerts, parades, aubades

1^{er} Concours Européen
de Big Band de Jazz
« Michel LEGRAND »

2^e Concours International
d'Orchestres d'Harmonie

« COUPS DE VENTS »
B.P. 5045 - 76071 LE HAVRE CEDEX
Tél. : (33) 35 22 06 10
Fax : (33) 35 22 06 11
Minitel : 35 41 45 67

DU 10 AU 13 JUILLET 1991

HOMMAGE A LA LOUISIANE

JAZZ DANS LES DOCKS

Sur les quais d'un bassin, les docks Vauban : des entrepôts séculaires, mémoire des longues escales des clippers où café et coton se déchargeaient en palanquées. Pierres du négoce bruissantes des histoires de mer.

Coup de baguette : cabarets et salons de coiffure, antiquités et restaurants... transformés en French Quarter et Preservation Hall de la Nouvelle-Orléans, les docks Vauban battront jour et nuit le rythme du jazz.

Fusion de tous les styles : BRASS BAND, RAGTIME, DIXIELAND, BLUES, BIG BAND... fanfares sous les balcons et concerts sous les toits, du traditionnel et du contemporain, des danses et du folklore...

Hommage à Louis Armstrong (1901-1971) : 90^e anniversaire de « Pops », « Satchmo ». C'est dans le vieux quartier créole de La Nouvelle-Orléans qu'il commence à chanter, au sein d'un quartet, qu'il frôle à 12 ans le tambourin, qu'il adopte un cornet cabossé dans une maison de correction et souffle dans les cabarets de Storyville.



« S'IL Y EUT JAMAIS
UN MONSIEUR JAZZ
CE FUT
LOUIS AMSTRONG
IL ÉTAIT
ET SERA TOUJOURS
L'ESSENCE DU JAZZ
JE L'AIME
DIEU LE BÉNISSE »

*Duke Ellington
le 6 juillet 1971*

« Jazz dans les docks »

de midi à 2 heures du matin

10 juillet :

- Papy Potager - Irakli & The French All Stars - Dixie Fellows - Lucky Boys - Les 5 Doigts & Le Pouce - Bob Quibel & Son Jazz Band - Les Célestins - Les Haricots Rouges.

11 juillet :

- Papy Potager - Lucky Boys - Les 5 Doigts & Le Pouce - Jacques Gauthier & his Creole Rice Yerba Buena Jazz Band - Marc Laferrière & Son Jazz Band et Armand Gordon - Harmojazz Dixieland Jazz Band - Bob Kerr & his Whooppee Band.

12 juillet :

- Armand Gordon - Concert Big Band Le Havre & Daniel Janin - Hubert Travert Jazz Band - Harmojazz & Jacques Gauthier - Lucky Boys - Max Collie & The Rhythm Aces - Fidgety Feet - Zachary Richard.

13 juillet :

- Classic Forum - Hubert Travert Jazz Band - Jacques Gauthier & his Creole Rice Yerba Buena Jazz Band - Fidgety Feet - Dumoustier Stompers - The Golden River City Jazz Band - Gala Michel Legrand.

Avant-programme non exhaustif, sous réserve de modifications.



LES PRODUITS DU VENT

Souvenirs à épingle, à revêtir, à ouvrir sous la pluie, pour écrire ou allumer, en porte-monnaie ou en casquette, aux couleurs du festival COUPS DE VENTS 1991, et pour marcher d'un bon pas sous la griffe artistique de Vittorio.

Les produits du vent

Pin's	20 F
Casquette	50 F
Parapluie	250 F
Tee-shirt enfant	100 F
Tee-shirt adulte	120 F
Porte-monnaie	25 F
Porte-carte	30 F
Briquet	8 F
Chemise	340 F
Porte-document	120 F
Étui lunette	10 F
Trousse couture	30 F
Stylo	20 F
Porte-clé amovible	25 F
Porte-clé métal	50 F
Puzzle	20 F

BON DE COMMANDE

Je, soussigné :

Adresse :

Tél. :

souhaite recevoir à mon domicile, les produits du vent suivants :

1 :

2 :

3 :

4 :

En vente au siège du festival
28, rue André-Caplet
et dans différents lieux de spectacle

FESTIVAL COUPS DE VENTS

B.P. 5045 - 76071 LE HAVRE CEDEX

Tél. : 35 22 06 10 - Minitel : 35 41 45 67

CONCOURS

■ Un concours original dans le cadre du **Festival mondial de l'image sous-marine** d'Antibes-Juan-les-Pins récompensera des œuvres sur le thème de la mer et du monde sous-marin. Les œuvres pourront être écrites pour tous les instruments et seront limitées à une durée de 15 mn.

Date limite de remise des œuvres : 10 septembre 1991.

■ Le **deuxième grand concours de la Chanson d'expression française** de Saint-Germain-des-Fossés (Allier) a pour objectif de révéler de jeunes auteurs ou compositeurs. Le concours est organisé avec la collaboration de la S.A.C.E.M. Date limite d'envoi des œuvres : 30 septembre 1991.

■ **Recrutement par voie d'engagement** en qualité de musicien mobile jouant de la clarinette Si bemol et de la trompette harmonie.

Les épreuves : théorie musicale, déchiffrage avec transposition pour la trompette, exécution d'un morceau au choix du candidat.

Date du concours : fin septembre 1991. Dépôt des dossiers de candidature : avant le 15 septembre 1991. Joindre C.V. à la Musique des équipages de la Flotte de Toulon.

FESTIVALS ET CONCERTS D'ÉTÉ

■ **Cuivres et percussions** le 27 juillet à 21 heures au Château de Galinières (Aveyron) avec le quintette Vitrail, l'Espérance Rignacoise, les Tambours de 89...

■ L'**orchestre d'Harmonie de Vichy**, dirigé par Jean-Pierre Pommier propose, en juillet et en août deux concerts hebdomadaires les lundis à 21 heures et les mercredis à 16 heures au Kiosque de la Source de l'Hôpital. Outre le répertoire traditionnel, l'orchestre d'Harmonie de Vichy met en valeur des œuvres originales pour orchestre à vent.

■ Du 7 au 15 août, le **festival de Forcalquier** accueille « Les voix de la Baltique », chanteurs solistes, chœurs venus d'Estonie, d'Allemagne, de Suède, de Finlande et de Pologne.

■ Au Chantier-Naval-Opéra d'Antibes aura lieu le **Festival d'art lyrique d'Antibes** du 15 juillet au 23 août. Récitals et concerts avec entre autres Marilyn Horne, Montserrat Caballé, l'Orchestre de l'Opéra de Paris...

■ Le **Festival Pablo Casals** de Prades aura lieu du 25 juillet au 13 août. Il accueillera des artistes — André Cazalet, François-René Duchable, Jean-Claude Pennetier, Amaury Wallez... — pour des concerts consacrés à Schubert, Beethoven, Bach, Schoenberg mais aussi Fauré ou Meyerbeer...

■ Le **Festival de Radio-France et de Montpellier** propose du 15 juillet au 3 août un programme très riche où se mêlent, comme tous les ans, des œuvres connues et d'autres moins connues. Son directeur artistique René Koering propose ainsi cette année, par exemple, la redécouverte de *Ivan IV le Terrible* de Bizet ou la *Turandot* de Busoni.

■ La nouvelle **Biennale de Musique française de Lyon** propose elle aussi du 19 au 29 septembre de redécouvrir une partie du patrimoine musical français trop oublié. Des œuvres souvent rares, de compositeurs français, de Gossec à Xénakis, interprétées par de grands solistes et orchestres. L'occasion comme à Montpellier d'élargir son répertoire de mélomane.

■ Du 22 août au 1^{er} septembre se déroulera à Paris le **1^{er} festival Rimes et Accord**, connaissance de la musique d'inspiration protestante. Conférences, visites guidées, stages, concerts avec des œuvres de Bach, Schütz, Mendelssohn, Brahms rythmeront ces journées.

■ Musique de chambre et musique à vent au **festival Musique en Gard Rhodanien** du 28 juin au 24 août. Soirée Flûte, Nuit du Piano et du Violon, le Quatuor de trombones de Paris...

■ L'**Été de Noirlac** propose dans le cadre de la belle abbaye de Noirlac des expositions (Mozart, sculpture, peinture) et des concerts de musique spirituelle (Mozart, Haendel, Berlioz...) avec Michel Corboz, Katia Ricciarelli, le King's Consort...

La brochure programme des grands festivals de musique en France est disponible sur demande à la Fédération française des festivals internationaux de musique.

STAGES

■ La Fédération musicale de l'Ardeche organise un stage de perfectionnement instrumental (niveau préparatoire fin de 1^{er} cycle) du 25 août au 1^{er} septembre à Montpezat-sous-Bauzon. Classes de violon, violoncelle, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussion. Concerts publics en fin de stage.

■ Un **stage de tuba** organisé dans le cadre de l'Académie internationale de Castres se déroulera du 15 au 27 juillet 1991. Animateur : Bernard Lienard, tuba solo à la musique de l'air, professeur au C.N.R. d'Aubervilliers. Programme : Technique instrumentale et de la respiration, travail du répertoire.

■ L'**Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire** de Marly-le-Roi organise en 1991 différents stages de chant choral.

■ L'**Institut de formation des enseignants de la Danse et de la Musique**, créé en 1990 à l'initiative de la Direction de la Musique propose des cycles gratuits de formation professionnelle aux métiers d'enseignements spécialisés de la musique. Le prochain cycle débutera en octobre prochain à Rueil-Malmaison. Dossier à déposer avant le 2 septembre 1991 à l'I.F.E.D.E.M.

EXPOSITIONS

■ **Portraits de Mozart 1756-1791** : Freyming-Merlebach propose autour des plus beaux portraits de Mozart, une série de variations sur le compositeur : enfance, voyages, création, genres musicaux, opéra, etc. Brigitte Massin, commissaire de l'exposition est l'auteur, avec son mari Jean Massin, d'une biographie capitale de Mozart. Du 18 mai au 16 septembre 1991 — Musée historique et militaire de Freyming-Merlebach.

NOUVELLES DU MONDE MUSICAL

■ France

La Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises a rendu un vibrant hommage à Jean-Pierre Malfait qui en fut son président de 1969 à 1983. D'une activité inlassable, Jean-Pierre Malfait était arrivé à Tullins en 1957, après une carrière comme musicien militaire. Il devait faire de « l'Écho de la Vallée » une magnifique formation qui a parcouru l'Europe dans tous les sens. Il fut également directeur du Conservatoire de Gap de 1970 à 1980 et fut à l'origine de nombreuses initiatives de qualité au service des sociétés musicales. Les 11 et 12 mai, Tullins en fête a voulu se souvenir de ce serviteur exemplaire de la musique. La Musique des Troupes de Marine, l'Orchestre de la Fédération, la Lyre Provençale d'Ollioules ont participé au concert de gala, alors que de nombreuses sociétés étaient présentes au Festival du dimanche après-midi.

Le concours international d'instruments à vent (clarinette) s'est déroulé à Toulon du 25 au 29 mai. A la clôture des inscriptions, il y avait 149 candidats, dont 94 étrangers représentant 30 pays. Le jury était présidé par Michel Arrignon, ayant à ses côtés Walter Boeykens, Guy Dangain, Vladimir Sokolov, Peter Rieckhoff...

■ Grande-Bretagne

La conférence Wasbe se tiendra à Manchester du 14 au 20 juillet. Plusieurs centaines de participants venus des quatre coins du monde y sont attendus. Des orchestres d'harmonie de très haut niveau, des conférences et des débats, des dizaines d'exposants. Une semaine musicale bien remplie; alors, à bientôt à Manchester!

■ Suisse

Le grand moment musical de l'année est bien la 29^e Fête fédérale qui s'est déroulée à Lugano, les 22-23 juin et 29-30 juin. Par l'intermédiaire de nos collègues de la « Revue des Musiques », nous sommes en mesure de vous donner quelques chiffres sur cette grandiose manifestation : 1^o week-end : 412 sociétés, 11 328 musiciens; 2^o week-end : 225 sociétés, 11 448 musiciens. Le logement a été fourni à 16 814 personnes, à noter que Lugano ne compte que 28 000 habitants. La cantine aura servi 41 193 repas et le coût total de cette fête s'élève à 4 millions et 400 000 F suisses.

Chaque société participe au concours de musique de concert et au concours de marche, ce qui a nécessité plusieurs dizaines de jurés. Organisation gigantesque que cette 29^e Fête fédérale. Chapeau, Messieurs!

Le **CENAM** change d'adresse :
13, rue de l'Escaut, 75019 Paris
Téléphone : (1) 40 36 50 50

■ Italie

Un concours international de compositions originales pour orchestre d'harmonie est proposé par l'association « Pro Locco » de Corciano. Toutes les formes musicales sont acceptées et des prix importants seront distribués.

Claude Decugis

Le prix de la S.A.C.E.M., Pierre et Germaine Label, a été décerné à Ida Gotkovsky pour sa carrière. Cette distinction lui a été remise le 7 juin 1991 dans l'auditorium Debussy-Ravel de la S.A.C.E.M.

Lundi 25 novembre et mardi 26 novembre 1991
Palais du Luxembourg - Paris
Colloque organisé par la Confédération Musicale de France sur le thème :
« Action de la C.M.F. dans la Vie Musicale en France »

Sylvaine Billier



LE
DÉCHIFFRAGE
ou l'art
de la
première
interprétation

Tout le monde se pose la question : « Comment aborder le déchiffrage instrumental quel que soit l'instrument ? » Riche d'une longue expérience pédagogique, Sylvaine Billier nous apporte le fruit de son enseignement. Son propos n'est pas uniquement d'ordre technique, bien que les moyens y soient amplement étudiés et plus spécifiquement adaptés à son instrument : le piano. Sa réflexion porte aussi sur les raisons de la carence de la lecture à vue, des blocages des instrumentistes vis-à-vis de la partition nouvelle; l'éducation, l'attitude psychologique y ont naturellement leur place. Cet ouvrage démystifie le déchiffrage et encourage ceux pour qui il reste encore une énigme insoluble.

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré - 75010 PARIS CEDEX 01

Histoire et origines de l'accordéon

C'est probablement de Chine que l'accordéon tire ses origines. Basé sur le principe de l'anche libre, cet instrument a comme précurseur la guimbarde asiatique en roseau, ainsi que différentes flûtes utilisées en Chine. Entre 1824 et 1829, des fabricants européens réalisèrent divers instruments dont l'harmonica à bouche, qui devait ouvrir la voie à l'accordéon.

Un inventeur, du nom de Frédérick Buschmann, fabricant d'instruments à Hambourg et Berlin, réalise en 1922 la Handaoline ou Harmonica à main. Né en 1772, le Viennois Cyrill Demian, fabricant de pianos et d'orgues, dépose un brevet d'invention le 6 mai 1829, pour cet instrument appelé « Accordion ». Si la paternité de l'instrument peut être attribuée à Demian, il semble que des recherches entreprises par différents constructeurs en France, en Allemagne et en Italie, ont permis d'aboutir à l'instrument portant le nom d'accordéon à partir de 1835.

Si l'instrument fut le jouet des dames dans les salons bourgeois, l'on peut mesurer tout le chemin parcouru depuis. Il est très utilisé dans les noces de provinces. Diatonique, puis chromatique, il va conquérir Paris après l'arrivée des Auvergnats. C'est alors le style Musette qui fit fureur dans les années trente, tant à Paris que dans les guinguettes des bords de Marne. Citons quelques noms célèbres à cette époque, comme Émile Vacher, Fredo Gardoni, Peguri.

C'est toute une révolution qui s'opère avec Tony Murena et Gus Viseur, axée sur le jazz et qui jouent en compagnie de Django Reinhardt et de Stéphane Grappelli.

L'Harmonéon, créé par Pierre Monichon en 1948, devient accordéon de concert et Alain Abbot, grand prix de Rome, donne un récital le 7 mars 1959 au Conservatoire national de Musique de Paris, devant les professeurs de ce prestigieux établissement. De nombreux jeunes sont devenus de brillants interprètes : Frédéric Guerouet, Max Bonnay, Alain Musichini et Jean-Luc Manca furent lauréats de la Coupe mondiale entre 1977 et 1983 et Myriam Bonnin est Médaille d'Or du Conservatoire national d'Orsay et Prix du Président de la République.

L'on peut dire que les ensembles d'accordéon ont contribué à faire apprécier les qualités du système chromatique standard auprès des mélomanes. Les plus importants furent l'Orchestre d'Accordéon de Paris fondé par Étienne Lorin, tandis qu'en Allemagne, l'orchestre d'accordéon Hohner, dirigé par Rudolf Wurthner, compositeur, connut une réputation mondiale.

Actuellement, de nombreux ensembles et clubs d'accordéon sont en France affiliés à la C.M.F., au travers de leur fédération régionale et départementale. Aussi saluons l'initiative prise par la Fédération de l'Île-de-France, qui a organisé les 25 et 26 mai dernier le premier forum des orchestres d'accordéons, ainsi que son maître d'œuvre, M. Jean-Claude Roger, accordéoniste, directeur de la société d'Accordéons de Dugny et président de la Fédération de la Seine-Saint-Denis.

(Notes techniques extraites du livre de Pierre Monichon l'Accordéon.)



l'atelier musical

Gilles Degironde

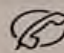
Dépositaire exclusif Bless

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

 **77.33.90.31**

Musique dans le monde

LES ORCHESTRES D'HARMONIE AMATEURS EN ESPAGNE

Parler des orchestres d'harmonie en Espagne c'est parler des orchestres d'harmonie de Valence. C'est là en effet qu'ils sont les plus nombreux et les plus importants : cette région en compte près de 400. Chaque ville a au moins un orchestre d'harmonie, certaines même comme Liria, Cullera, Bunol, Xativa, en ont deux.

Jadis, les musiciens qui composaient ces harmonies étaient des paysans, des menuisiers, etc., qui, après leur travail, assistaient aux répétitions de l'harmonie à laquelle ils étaient fiers d'appartenir. Si, parmi eux, quelques-uns au sein des orchestres les plus importants devenaient des professionnels, la plupart d'entre eux pratiquaient la musique pour leur plaisir. Aujourd'hui ce « musicien amateur » existe toujours, mais la majorité de ces musiciens sont des jeunes qui étudient au Conservatoire et à l'école de musique de leur orchestre dans une perspective professionnelle.

La partition d'un orchestre espagnol est sensiblement la même que celle d'un orchestre français, plus importante peut-être : petite flûte (en ut), 4 ou 5 grandes flûtes, 2 petites clarinettes (mi b), 18 ou 20 clarinettes (Si b), 2 clarinettes basses (Si b), 7 ou 8 saxophones altos (Si b), 3 ou 4 saxophones tenors (Si b), 2 saxophones barytons (mi b), 4 ou 5 bassons, 6 ou 7 cors (Fa), 8 ou 10 trompettes (Si b ou Do), 6 ou 7 trombones (aujourd'hui à coulisses), 3 ou 4 bugles (Si b), 2 barytons

(Si b), 2 ou 3 basses (Si b ou Do), 6 ou 7 contrebasses (Si b ou Do), tous les instruments à percussion et, en plus, plusieurs violoncelles et contrebasses à cordes. Si le nombre des instruments peut varier, les chefs d'orchestres s'efforcent la plupart du temps de réunir le plus grand nombre de musiciens, en moyenne 90 voire plus comme au « Certamen » de juillet à Valence où se produisent beaucoup d'harmonies de plus de cent musiciens.

Ces orchestres d'harmonie sont tous organisés de la même façon : chacun dépend d'une société musicale qui lui donne avec ses partenaires un soutien financier. Certaines sociétés sont très modestes, d'autres, plus importantes, possèdent leurs propres locaux. De là à dire que ces sociétés sont plus riches, il y a loin : toutes connaissent à leur niveau des difficultés économiques et il incombe à chaque responsable de déployer le maximum d'efforts pour soutenir l'orchestre. Depuis quelques années ces sociétés se sont regroupées au sein de la Fédération régionale Valencienne des Sociétés musicales afin d'obtenir l'appui des autorités de la Communauté Valencienne.

Les chefs d'orchestres de ces groupes musicaux sont presque tous, en même temps, professeurs au Conservatoire, musiciens professionnels de l'Harmonie municipale, de la musique militaire, de l'orchestre symphonique. La majorité de ces musiciens professionnels d'instruments à vent sont issus

de ces harmonies d'amateurs et ont commencé leurs études de musique à l'école d'une société musicale.

Ces orchestres ont un répertoire symphonique. Certes, en Espagne, les harmonies joueront toujours des *paso dobles* et des œuvres extraites des zarzuelas qui sont l'équivalent des opérettes françaises. Cependant, en concert, ces harmonies jouent des transcriptions de chefs-d'œuvre de la musique symphonique de Beethoven, Wagner, Franck, Tchaïkovsky, Mendelssohn, Schubert, Strauss, Bartok, Hindemith, Ravel, Dukas, Stravinsky, etc. Le « Certamen » pour harmonies qui se tient à Valence chaque année depuis plus d'un siècle a eu une grande influence sur le répertoire des orchestres. Chaque harmonie, au concours, doit jouer une œuvre imposée et une œuvre libre ; les chefs d'orchestres s'efforcent pour cette dernière de choisir une œuvre importante, rare et difficile qui permette de se démarquer des autres participants. Ainsi a-t-on pu écouter des œuvres peu jouées même par les orchestres symphoniques. D'autre part, quand l'œuvre imposée est une œuvre originale pour harmonie, elle demeure le plus souvent inscrite au répertoire des orchestres. Et les œuvres d'Ida Gotkovsky, de Serge Lancen ou d'autres compositeurs contemporains pour orchestre d'harmonie trouvent de plus en plus leur place dans les programmes de concert de ces orchestres.

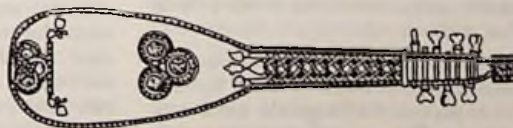
LES ORCHESTRES A PLECTRE EN AUSTRALIE

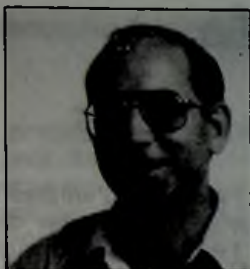
La Federation of Australasian Mandolin Ensembles (F.A.M.E.) souhaite établir des contacts avec des ensembles à plectre français.

La F.A.M.E. regroupe environ 150 membres, qui représentent les cinq orchestres à plectres d'Australie et divers autres ensembles à cordes pincées. Son président est Stephen Morey, mandoliniste, spécialiste de la mandoline ancienne. La F.A.M.E. a la chance de compter parmi ses membres le compositeur allemand Fred Witt, qui réside maintenant en Australie.

La F.A.M.E. s'est donné aussi pour mission de susciter des compositions nouvelles pour mandoline

ou orchestre à plectre. Elle organise pour ses membres un « camp » (stage) de mandoline chaque été (c'est-à-dire en janvier!) qui se déroule dans une ambiance très amicale. Certains orchestres australiens envisagent de se produire en Europe. D'autre part, la F.A.M.E. organisera un festival international de mandoline en janvier 1993 à Melbourne.





par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

March and Symphony

Musique de la Gendarmerie Belge

Direction : Eddy Geeraerts

<i>Children's Symphony</i>	Roland Cardon
<i>Canticles of the Creatures</i>	Jim Curnow
<i>Marche de la Légion Mobile</i>	Roland Cardon
<i>Spartacus</i>	Jan Van Der Roost
<i>Marche de l'Escorte Royale</i>	Roland Cardon
<i>Symphony N° 1 for Band</i>	Claude T. Smith

■ Références : ASSEKREM - ASS 790.05.03 - Disponible chez : Fonds de Solidarité de la Gendarmerie Belge.

Roland Cardon, né en 1929 à Renaix (Belgique), est très apprécié au Benelux pour son travail en faveur des amateurs. Il fut chef de musique militaire durant de nombreuses années. C'est sûrement en raison de ces fonctions qu'il a écrit de nombreuses marches militaires, dont *Time is Over, the Way in, Mauritania, Marche du Souvenir*, etc.

La *Marche de la Légion Mobile* de G. Mengal et R. Cardon évoque immanquablement les défilés militaires dans la plus pure des traditions. Quant à la *Marche de l'Escorte Royale*, elle est dédiée au colonel Bogaert, commandant de cette unité. Elle est écrite avec trompettes de cavalerie et tambours.

La Troisième marche de ce compact-disc est due à Arthur Prévost (1888-1967) qui fut chef de la Musique des Guides de 1918 à 1945. Durant cette période, la fameuse phalange atteignit un très haut niveau artistique. Arthur Prévost se fit également connaître comme un des plus fameux arrangeurs de notre siècle. En tant que compositeur, il laisse surtout des marches, dont la *Marche de la Gendarmerie Belge*.

Children's Symphony de Roland Cardon est dédiée à l'ancien chef de musique François De Ridder et aux musiciens de la Gendarmerie Belge. C'est une suite en 4 parties qui évoque la naissance et les premières années de la vie d'un enfant.

La naissance est symbolisée par « Il est né le Divin Enfant » sur un tempo allègre et joyeux. Cette gaieté qui salue l'arrivée de l'heureux événement ex-

prime la joie et le bonheur de la famille. Le hautbois joue un rôle essentiel dans *Lullaby*. Cette cantilène toute de douceur et de délicatesse, avec un contrepoint au basson ou au cor anglais, se veut d'un caractère berçant parfaitement réussi. Dans la 3^e partie, le mouvement modéré permet à l'enfant de faire ses premiers pas. Pour la première fois, il essaye de danser; la musique est légère avec un côté humoristique. Seules embûches : les changements de mesure. Pour le final *Playtime*, Roland Cardon utilise des airs folkloriques connus. Ici, l'enfant est plein de vitalité et supporte les embûches précédentes avec une certaine facilité. Sa joie de vivre et de jouer est évidente, aussi l'œuvre se termine dans l'allégresse.

Jim Curnow est né en 1943 à Port Huron (Michigan) aux U.S.A. Il est actuellement directeur assistant des orchestres à vent et professeur associé à la célèbre Université de l'Illinois.

Pour écrire *Canticles of the Creatures*, il se sert d'un poème de saint François d'Assises, fondateur de l'ordre religieux des Franciscains, chantant les louanges de la création divine. Jim Curnow en a fait une ode à la création, sous la forme d'une suite en 6 numéros. I. *Prologue*, qui est un hymne avec un leitmotiv, sur un tempo modéré, presque lent. II. *Brother Sun*, beaucoup plus animé et même un peu saccadé, avec du staccato et de grandes envolées de doubles croches. III. *Sister Moon and Stars* - Ce passage paraît un peu irréel, en tout cas bizarre et mystérieux. Il y a comme un nuage qui fait



que la musique ne se dévoile jamais pleinement. IV. *Brother Fire* - Pièce brève, faite d'agitation et de fébrilité. V. *Mother Earth* - C'est un cantique qui, en toute simplicité, célèbre la paix et la sérénité. Une prière fervente au Seigneur. VI. *Épilogue* - c'est une sorte de valse animée et rythmée.

Jan Van Der Roost (1956) est un jeune compositeur belge qui est en train de se faire un nom parmi les meilleurs compositeurs actuels pour orchestre à vent. Il sait faire sonner l'orchestre, en connaissant déjà toute la richesse sonore. Comme il n'est jamais à court d'idées nouvelles, il vient d'écrire une série d'œuvres de qualité, dont *Spartacus* en 1989. Ce poème symphonique, écrit en hommage au grand maître italien Ottorino Respighi (1879-1936), n'est pas véritablement une pièce à programme ou descriptive. Toutefois, l'auditeur reconnaîtra bien l'atmosphère imposante de certains films à grand spectacle, tels : *Ben Hur*, *Quo Vadis* ou *Spartacus*. Le héros, Spartacus, était un berger Thrace, devenu esclave et gladiateur. En 73, il s'évade et constitue une troupe d'esclaves qui remportera une série de victoires. Il sera finalement vaincu et tué par Crassus, en Lucanie.

C'est une composition exigeante et techniquement assez compliquée. Elle demande une grande virtuosité et nécessité un orchestre d'harmonie de très haut niveau.

Symphony N° 1 for Band de Claude T. Smith (1932-1987) est une œuvre récente en 4 mouvements. *Flourish*, au

tempo modéré, possède une harmonie très complète aux rythmes accentués. Avec son orchestration variée, *Lyric Song* utilise plusieurs solistes. La ligne mélodique est belle, alors qu'un contrepoint fait appel à la section des cuivres. Le 3^e mouvement *March* est à 6/8. Commencant par un solo de bas-

son, il se continue par un dialogue entre la percussion et les trompettes. Énergique et technique, le final *Toccata* est écrit comme une fugue. La fin est dominée par le retour du thème initial.

Heureux mélange de marches et de musique de concert, ce C.D. est inté-

ressant et de bonne qualité. La Musique de la Gendarmerie Belge défend avec un certain bonheur des œuvres assez difficiles. Elle apporte sa pierre à la diffusion d'un répertoire international qui mérite d'être connu.

Musique Suisse de Concert

Volume 2

Inizio Festivo
Capriccio Barbaro
Nidwalden
Dies Aeterna
Symphonisches Präludium
Danza Paesana
Variazioni Slave
Berner Suite

Peter Fassbaender
 Jean Daetwyler
 Albert Benz
 Pascal Favre
 Enrico Dassetto
 Hans Moeckel
 Massimo Gaia
 Kurt Weber

■ Références : AMOS - CD 5647 - Disponible chez : Tonstudio AMOS.

Ce compact disc est le second volet de la série « Musique Suisse de Concert », éditée par la SUIISA et l'Association Fédérale de Musique. Il comprend 8 œuvres de compositeurs d'origine suisse ou ayant vécu et travaillé en Suisse.

Composé comme morceau de lecture à vue pour la Fête Fédérale de Vevey, en 1912, *Inizio Festivo*, courte pièce de Peter Fassbaender (1869-1920) s'appelle à l'origine *Passacaglia*. Il s'agit d'un morceau sympathique et solennel accessible à tous les types d'orchestration et, de plus, d'un niveau élémentaire.

Jean Daetwyler est né à Bâle en 1907; il a passé sa jeunesse à Bulle et fait ses études à Paris, à la Schola Cantorum et à l'École César Franck. Depuis 1938, il vit à Sierre où il dirige l'harmonie « La Géronde », le Chœur mixte sainte Cécile. Il a également créé La Chanson du Rhône. Cofondateur et professeur du Conservatoire de Sion, il a composé de nombreux chefs-d'œuvre de portée internationale.

Son *Capriccio Barbaro*, créé en 1970 par l'Harmonie Municipale « La géronde » de Sierre, sous sa direction, est un peu à l'image de son œuvre en général. L'anti-conformisme y fleurit, ô combien! Le début est d'un aspect guerrier et viril, il est suivi d'une valse à la fois inattendue et ironique, malicieuse comme l'est sûrement le Valaisan Jean Daetwyler.

Albert Benz (1927-1988) peut être considéré comme un des musiciens suisses les plus actifs au service des sociétés populaires. Pédagogue, compositeur, inspecteur des musiques militaires, chef d'orchestre, il laisse un catalogue de plus de 80 pièces pour harmonie, fanfare ou brass band. Pen-

dant près de 40 ans, il s'est engagé corps et âme pour défendre son idéal.

Sa dernière composition (1987), *Nidwalden* évoque l'invasion de la Suisse par l'armée napoléonienne. *Nidwald, Unterwald*, en allemand et « Sous les Forêts », en français, est un demi-canton au sud du lac des Quatre Cantons, en plein cœur de la Suisse. Dans la première partie, un sentiment de tristesse et de désolation, mêlé toutefois d'une certaine noblesse, précède l'Hymne des Anciens Confédérés qui, à l'inverse, symbolise, lui, la confiance, la joie de vivre et l'assurance d'un avenir meilleur. Bonne interprétation de la Stadtmusik de Lucerne.

C'est la Fanfare de Crissier, dirigée par l'auteur, qui joue *Dies Aeterna* de Pascal Favre (1949), œuvre écrite en 1988 en hommage à Albert Benz. Professeur au Conservatoire de Lausanne, Pascal Favre est aussi très actif comme chef de plusieurs ensembles à vent et comme compositeur.

Dies Aeterna est une commande de l'Association des Musiques du Canton de Lucerne, en vue du concours 1989. Elle est bâtie autour des notes A (Albert), B (Benz) et C (Claire, épouse d'Albert), ce qui correspond à La, Si b et Do. L'utilisation du thème de *Dies Irae*, habituellement chanté à l'office des morts, rappelle la fin tragique d'Albert Benz.

Écrit en 1931, morceau imposé lors de la Fête Fédérale de Berne, le *Prélude Symphonique* d'Enrico Dassetto (1874-1971) est une pièce de structure tout à fait classique. Certains raffinements et élans lui donnent un caractère romantique, avec une orchestration très recherchée. L'usage des bois, de préférence aux cuivres, lui permet cette finesse qui caractérise ce violoniste ita-



lien qui dirigea les harmonies de Lugano, puis de Locarno.

Compositeur éclectique, Hans Moeckel (1921-1983) a goûté à tous les genres musicaux : opéra, musique de films, musique légère et œuvres pour orchestres à vent. Dans ce dernier domaine, son expérience de chef d'orchestre à Bâle, Zoug, Jona et Zurich lui a permis de mieux comprendre les problèmes des formations d'amateurs. Sa musique se veut résolument optimiste et gaie, comme le démontre cette *Danza Paesana* qui est une valse tyrolienne, jouée sur un mouvement lent et entrecoupée de mesures à 4/4.

Né en 1961 à Bellinzona (Tessin suisse), Massimo Gaia est professeur de clarinette et directeur de l'harmonie de sa ville natale. Il a écrit une série de pièces de valeur, dont *Variazioni Slave* qui fut primée au Concours de la Fédération Musicale Tessinoise. L'œuvre s'articule sur deux motifs populaires yougoslaves, dont *Clair Soleil*, également utilisé par Tchaïkovsky dans la célèbre *Marche Slave*.

Œuvre résolument contemporaine, richement orchestrée, cette composition comporte 7 variations contrastées. Elles conduisent vers un sommet symbole du chaos. D'une beauté à la fois austère et virile, *Variazioni Slave* se conclut dans un atmosphère dépouillée et dramatique. Nous avons aimé et pensons ce jeune homme promis à un bel avenir.

Berner Suite est une petite pièce en 3 mouvements dont les thèmes sont empruntés à des motifs populaires de l'Emmental, du Grindelwald et, pour le final, la Marche de Berne.

C'est un morceau sans prétention, que Kurt Weber (1910), déjà auteur d'une cinquantaine d'œuvres de

concert et de marches, a produit. Elle a été écrite en 1983, sur une commande de la Fédération Musicale du Canton de Berne (BKMV) pour la 17^e Fête Musicale de Lyss en 1984.

Comme pour le 1^{er} C.D., la qualité musicale est très inégale, mais le tiercé (ordre ou pas) : Gaia, Daetwyler, Dassetto, s'impose à nos yeux. Du côté des

orchestres, pas de très grandes formations, mais, à l'inverse, certaines n'ont pas leur place dans un tel enregistrement.

1965-1990 25 ans

Fanfare Paroissiale d'Ursy

Direction : Gabriel Giroud

Vo Granche Bigott!
Cat Named Bumpers
Quo Vadis
For Ever
Patsy
Caribbean Variation
Free World Fantasy
Way Out West
Okay
Cornfield Rock

W. Schild
 Jacob De Haan
 Drake Rimmer
 Bernard Panchaud
 Dizzi Stratford
 Jacob De Haan
 Jacob De Haan
 Brian Crookes
 Nor. Wassmer
 Jacob De Haan



■ Références : ARTLAB 90.662 - Disponible chez : ARTLAB.

Réalisé en novembre 1989, avril et juin 1990, ce compact disc est l'aboutissement de 25 années de travail et d'abnégation. Cette toute petite ville du canton de Fribourg, en Suisse, est fière à juste titre de sa jeunesse. Un certain 16 décembre 1965, quelques jeunes d'Ursy se réunissent pour fonder une fanfare, avec l'appui des autorités locales. Ainsi, 49 musiciens débutants

font leurs premières armes avec les difficultés qu'on peut imaginer. Pourtant, tous ont le moral et, peu à peu, la Fanfare prend corps, les efforts de chacun sont payants. Vingt-cinq ans après, la Fanfare Paroissiale d'Ursy est une belle société classée en 1^{re} division. Elle comporte une cinquantaine de musiciens, une quinzaine de tambours et un bataillon de majorettes.

Musicalement, le niveau atteint est déjà fort honorable, la musique originale y est à l'honneur; même si on peut trouver que quatre pièces du même compositeur, c'est un peu trop! Nous avons apprécié l'interprétation de *Quo Vadis* de Drake Rimmer (1901-1978). Dans l'ensemble, on trouve un dynamisme et une cohésion qui rendent agréable l'écoute de ce C.D.

Nex Compositions for Concert Band 5

Amsterdam Wind Orchestra

Direction : Heinz Friesen

Il en est de la musique comme du vin. Ainsi doit-on d'emblée classer ce compact disc comme une petite cuvée. Il y a trop d'arrangements (dérangements?) de musique de films et de pièces classiques, d'emprunts à de grands maîtres. Pourtant, l'Amsterdam Wind Orchestra, sous la direction de son remarquable chef Heinz Friesen, produit toujours la même qualité musicale.

Au début, deux œuvres légères : l'une, de Jef Penders (1928), une marche entraînante dans le style swing *Papermills Bandsmen*, l'autre, *Coffes Serenade* de Ted Huggens (1928) dont la partie solo est jouée par une cuillère à café qui carillonne sur une tasse en porcelaine.

Mediterranean Suite de Thomas Le-grady (1920), d'origine hongroise, mais vivant au Canada, s'inspire de trois sites touristiques de la Méditerranée. « Le

Casino de Monte Carlo » est un lieu de divertissement, comme la musique qui, elle, swingue et est souvent syncopée. « L'île de Mykonos » (Micone) se situe en Grèce dans l'archipel des Cyclades. Un certain mystère y est entretenu par les divers solistes, hautbois, flûte puis saxophone alto. Enfin, « La Plage de Saint Tropez » est le symbole du mouvement, de la vie animée, que connaît cette plage du Var en été. Les musiciens y sont actifs (de grandes séries de doubles croches) et le tempo est vif. En résumé, de la musique légère bien faite, plaisante et bien orchestrée.

Bell of the Ball fait partie des grands succès de Leroy Anderson (1908-1975), au même titre que *L'Horloge Syncopée*, *Le Tango Bleu* ou *La Machine à écrire*. C'est également la preuve que la valse reste une danse populaire lorsqu'elle est écrite avec raffinement comme sait si bien le faire ce maître de la musique récréative.

D'une plus grande difficulté, *A Farmers Holiday* de Kees Vlak (1938) est une pièce de caractère humoristique. Elle raconte les vacances d'un fermier néerlandais qui délaisse ses polders pour séjourner dans les montagnes suisses, le temps de ses vacances. La valse stylisée y côtoie un austère choral. Un mugissement de vaches et le tintamarre final sont le comble du burlesque.



Le carnet d'adresses est en dernière page du journal.

Compact-Disc

par Jean-Malraye

ORCHESTRE

■ **Modern Masters III** : Norman Dello Joio : *Méditations sur le Livre de l'Écclésiaste* - Alan Hovhaness : *Psaume et Fugue pour orchestre à cordes*, *Berger d'Israël* - Arnold Rosner : *Répons, Hosanna et Fugue* op. 67/Orchestre Philharmonique, dir. David Amos. 1 CD Harmonia-Mundi, HMU 906012. Enr. 1990.

Ces trois compositeurs américains, nés respectivement en 1913, 1911, 1945, ont en commun un évident amour pour l'expression mélodique, une certaine ferveur mystique, et une connaissance accomplie de l'écriture musicale. Ces quatre œuvres sont parfaitement audibles par des oreilles fuyant la musique contemporaine. Avec la première, Dello Joio obtint en 1957 le Prix Pulitzer. *Le Berger d'Israël* fut dédié, en 1952, à la fondation de l'État hébreu : il fait entendre une flûte solo et un chantre, le ténor Sheldon Merel. Dans son opus 67, Rosner fait se répondre l'orchestre avec un quatuor à cordes et une harpe. David Amos est un grand propagateur de la musique du XX^e siècle. Un disque intéressant.

■ **Beethoven** : *Symphonie n° 4 en si bémol*, op. 6.

■ **Schubert** : *Symphonie n° 5 en si bémol*, D 480.

Orchestre du Festival de Marlboro, dir. Pablo Casals.

CD Sony-Classical, SMK 46246. Enr. 1969-1970.

Ce disque fait partie d'une collection éditée à l'occasion des 40 ans du Festival de Marlboro fondé par les frères Busch, Marcel Moyse, et Rudolf Serkin. Pablo Casals est venu diriger chaque été pendant quatorze ans à Marlboro, jusqu'à sa mort en 1973. Ce disque est davantage un document sur l'esprit communautaire du Festival que retrace la plaquette, qu'un enregistrement de référence. Au reste, Casals n'était-il pas meilleur violoncelliste que chef? Il est vrai qu'il avait alors largement dépassé 90 ans, et on peut lui pardonner le caractère un peu laborieux de ces interprétations...

MUSIQUE SACRÉE

■ **Chant grégorien**, par la Schola Chorale de la Chapelle de la Hofburg de Vienne, dir. P. Hubert Dopf S. J. 1 CD Philips, 432 089-2. Enr. 1990.

Composée d'anciens Petits Chanteurs de Vienne, cette phalange dépasse l'intention modestement affirmée par son directeur, professeur au

Conservatoire de Vienne, de réduire ce chant à la prière. Il y a là un grand art vocal, les voix sont travaillées, et c'est justement par la maîtrise du son, du phrasé, de la respiration que la « Choralis schola » parvient à l'expression de la quintessence spirituelle la plus dépouillée.

MUSIQUE DE CHAMBRE

■ **Mozart** : *Sérénades* : n° 10 en si bémol *Gran Partita* pour 13 instruments à vents K 361, n° 13 en sol *Une Petite Musique de Nuit* K 525/Solistes de l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Wilhelm Furtwängler.

1 CD EMI-Références, H 763818 2. Enr. 1947-1949.

Le travail effectué dans la *Gran Partita* est épatant : finesse du jeu, justesse absolue, accentuation, humour, charme : tout y est, dans une belle cohésion. Voilà bien une œuvre intéressante pour les hautboïstes, clarinettes, cornistes, bassonistes de nos régions. Avis aux volontaires... On retrouve dans *Une Petite Musique de Nuit* les magnifiques cordes de Vienne. Furtwängler obtient d'elles la légèreté et le fondu d'une interprétation généralement en formation de chambre, voire en quintette. Malgré l'âge, le son est bon, avec cependant un manque de présence, surtout dans le K 525.

■ **Jean-Marie Leclair** : *Récréation de Musique*, Op. VI et VIII/Ensemble baroque de Limoges, Clavecin et direction : Jean-Michel Hasler, Walter Reiter, Bernard Bessone, violon - Philippe Foulon, viole de gambe - Maurizio Buraglia, théorbe.

1 CD ADES, 14 195 2, enr. 1990.

Interprétation très classique, sage, en une bonne mise en place, et une prise de son un peu sèche, sans doute voulue.

■ **Corelli** : *Sonates d'église*, op. 1 et 3/London baroque.

2 CD Harmonia Mundi, HMC 901 344 45. Enr. 1987-1990.

Conscientieux travail des solistes du London Baroque, dans une raisonnable tradition baroque, sans ces attaques en soufflet excessif, que les baroqueux modernes nous infligent souvent.

■ **Schoenberg** : *Sérénade* pour clarinette, clarinette basse, mandoline, guitare, violon, alto, violoncelle, et voix de basse, *Symphonie de Chambre n° 1*, op. 9.

1 CD Sony Classical, SMK 45 894. Enr. 1984.

Un disque « 40^e Anniversaire du Festival de Marlboro ». On connaît le principe de ce festival : des musiciens se réunissent pour « figner » à l'extrême,

en communion, un programme. Un bon témoignage du soin apporté à monter des œuvres difficiles. *La Symphonie de Chambre* est une bonne introduction à la découverte de l'œuvre de Schoenberg. Elle date de 1906 et n'a pas subi la cassure sérielle.

■ **Samuel Barber** : *Summer Music* pour quintette à vent, op. 31.

■ **Carl Nielsen** : *Quintette à Vent*, op. 43.

■ **Paul Hindemith** : *Octuor* pour cordes et instruments à vent.

1 CD Sony Classical, SMK 46250, enr. 1981-1983.

Un disque « 40^e Anniversaire du Festival de Marlboro ». Les deux premières œuvres sont classiquement écrites pour flûte, hautbois, clarinette, basson et cor; la troisième pour clarinette, basson, cor, violon, deux altos, violoncelle et contrebasse. Des pages intéressantes, notamment la *Musique d'Été* de Barber, pleines de poésie. Très bonne mise en place.

■ **Fêtes à Venise** - Vivaldi : *Les Quatre Saisons*, divers concertos pour hautbois, flûte, violon, mandolines, etc., solistes divers/I solisti Veneti, dir. : Claudio Scimone, *Concertos* pour trompette et 2 trompettes - Maurice André, Marcel Lagorce/Orchestre de chambre Jean-François Paillard.

2 CD Erato, 2292.45668 2. Enr. de 1966 à 1988.

Erato n'a qu'à puiser dans son très riche catalogue pour faire un merveilleux disque, notamment avec les interprétations fulgurantes de Scimone et de ses solistes vénitiens, enthousiasmants de virtuosité et de sensibilité, comme le sont d'ailleurs nos trompettistes de très haute lignée.



Le London Baroque.



Claudio Scimone.

■ **Méditation** : Mischa Maïsky, violoncelle - Pavel Gilrtlov, piano.
1 CD DGG 431 544 2, enr. 1987.

« Quand le violoncelle chante des berceuses » porte la plaquette en sous-titre. Il y a là dix-huit œuvres très célèbres : l'*Ave Maria* de Schubert et celui de Gounod, *Rêve d'Amour* de Schumann, la *Berceuse* de Brahms, *Nana* de De Falla, *Après un Rêve* de Fauré, *Liebesleid* de Kreisler, les inévitables *Élégie* de Massenet et *Cygne* de Saint-Saëns, et quelques autres dont, surprenant au violoncelle, le fameux solo de flûte des Champs-Élysées de l'*Orphée* de Glück. Le son de Maïsky est de qualité, Gilrtlov l'accompagne avec soin.

CHANT - OPÉRA

■ **Récital Dmitri Hvorostovsky**, baryton, Olga Boshniakovitch, piano : *Romances russes*, Tchaïkovsky, Rachmaninov.
1 CD Philips, 432 119 2. Enr. 1990.

La plaquette ne parle que des œuvres. On aimerait en savoir davantage sur ce jeune baryton, à la voix de qualité, sonore, riche en harmoniques, étendue et capable de jolies nuances. En l'entendant chanter les romantiques mélodies de Tchaïkovsky, on l'imagine dans le rôle d'Oniégine. D'ailleurs, ces romances de l'auteur de *la Pathétique* ne pourraient-elles avoir leur place dans une partition d'opéra, par leur caractère expressif souvent dramatique, et leur exigence vocale? Celles de Rachmaninov, tout en étant les héritières des précédentes, sont souvent plus intérieures et variées, et la place faite au piano aussi plus importante. Un disque excellent.

■ **Récital Nancy Argenta**, soprano, Melvyn Tan, piano forte : 22 *Lieder* de Schubert.
Enr. 1990.

La jeune cantatrice canadienne fut

révélée en 1983 au Festival d'Aix : voix de cristal, admirablement posée, donnant une grande impression de facilité. Nancy Argenta, pour l'interprétation, mise sur la simplicité, le naturel, le charme, le respect de la lettre. Du chant à l'état pur, bien servi par Melvyn Tan. Un beau legato, par exemple dans *Schwestergrüss* ou *Nacht und Traüme*, où la voix semble comme suspendue dans un espace immatériel. Nancy Argenta devrait peut-être prendre garde à la tendance qu'elle a à trop souvent attaquer ses sons piano pour les enfler immédiatement. A noter la présence du *Pâtre sur le Rocher*, dont la partie de clarinette est excellemment tenue par Eric Hoeprich.

■ **L'art de Gabriel Bacquier**, baryton. Extraits de *Don Giovanni*, *Otello*, *les Puritains*, *Don Carlo*, *Les Noces de Figaro*, *Rigoletto*, *Tosca*, *la Damnation de Faust*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, *Les Contes d'Hoffmann*, *Lakmé*, *Werther*/Orchestre lyrique - Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Jésus Etcheverry - Manuel Rosenthal.
1 CD ADES 13 297 2. Enr. 1958 et 1968.

Ce compact reprend les enregistrements d'un disque « Mondiphonie », marque fondée par un groupe d'artistes sous la présidence de Henri Giovanetti, frère de Julien. C'est le Bacquier de la grande époque du rôle de Don Giovanni, à l'apogée de son art vocal, et qui donne là de magnifiques leçons de technique et d'interprétation. Il est bien secondé par Jésus Etcheverry et Manuel Rosenthal (pour les deux extraits de *Tosca*).

■ **Mahler** : Les *Lieder eines Fahrenden Gesellen* - Les *Kindertotenlieder* - Cinq *Rückert Lieder*. Thomas Hampson, baryton/Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Léonard Bernstein.
1 CD DGG 431 682 2, enr. 1989.

Belle voix, beau chant, grand orchestre, grand chef : une belle réussite pour ces chefs-d'œuvre, chevaux de bataille des plus grands chanteurs de lieder ou d'opéra. L'équipe constituée là fait merveille dans le sentiment, la nuance, le coloris, magnifiquement varié par la baguette magique de Bernstein qui fait de chaque trait, de chaque solo, de chaque accent une fête musicale. Quel orchestre, et quel baryton! Un disque indispensable pour les admirateurs de Mahler.

■ **Prokofiev** : *L'Ange de Feu*, Siegfried Lorenz, Nadine Secunde, Ruthild Engert-Ely, Heinz Zednik, Kurt Moll/Ensemble vocal Gösta Ohlin/Chœur de chambre Pro Musica - Orchestre symphonique de Göteborg, dir. Neeme Järvi.
2 CD DGG 431 671 2, enr. 1990.

Ce bel opéra fantastique est peu connu en France, si ce n'est par la production donnée à l'Opéra de Paris dans les années 50, et par le riche album

paru chez Véga en 1957 avec, notamment, Jane Rhodes et Xavier Depraz, sous la baguette de Charles Bruck. Voici la version en langue russe, dans une distribution très homogène, une mise en place très soignée, une direction efficace et sobre, que l'on souhaiterait toutefois plus versatile, afin de faire valoir davantage toute la palette de ce bel orchestre et les mérites d'une orchestration très travaillée.

CONCERTOS

■ **Rachmaninov** : *Concerto piano n° 2* en ut min., op. 18, *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, op. 43. Andreï Gavrilov, piano/The Philadelphia Orchestra, dir. Riccardo Muti.
1 CD EMI Classics CDC 7 49966 2, enr. num. 1989.

La conjonction du pianiste brillant qu'est Gavrilov et de Muti, chef de théâtre, donne un résultat excellent pour ce 2^e concerto tout en contrastes et plein de romantisme, et leur équipe met beaucoup de versatilité dans les fameuses variations de la rhapsodie. Un bel hommage à un grand compositeur du XX^e siècle qui reste aussi un des plus grands pianistes de notre temps.

■ **Mozart** : *Concertos pour piano n° 21* en ut K 467, n° 27 en si bémol K 595. Murray Perahia/L'orchestre de Chambre d'Europe.
1 CD Sony classical SK 46 485. Enr. num. live à Berlin 1990.

On ne lit pas de nom de chef d'orchestre. Si donc le pianiste à lui seul conduit le bal, compliments : il y a mis la même maîtrise qu'au clavier et la même fluidité, la même précision, le même charme, le même enthousiasme. Quel joli toucher, et quelle habileté à faire oublier la virtuosité pour faire couler, cristallines, les admirables gouttes de musique des allegros, et pour ensuite, avec simplicité, laisser faire Mozart dans les mouvements lents. Notons la présence d'excellentes cadences, dans le K 467, par Perahia lui-même et Rudolf Serkin. Un fort beau compact.

DIVERS

■ **Mauricio Kagel** : *Vox Humana, Finales, Fürst Igor, Stravinsky*/Ensemble 2E 2M, dir. Paul Mefano. M. Kagel, récitant. Boris Carmeli, basse. Chœur de l'Orchestre national de Lyon, dir. B. Tetu.
1 CD Accord 201 262. Enr. 1985

Réalisés en présence de compositeur, ces enregistrements ont sans aucun doute l'authenticité nécessaire, et l'ambiance peu présente est certainement voulue. Retenons le beau travail de mise en place des instruments et surtout des chœurs. Pour les inconditionnels de Kagel.

Manifestations

FESTIVALS

30 juin 1991	Mosnes (37)	Festival de musique	M. Pierre Aymond, 37400 Mosnes
30 juin 1991	Channay/Lathan (37)	Festival de musique	M. Lucien Berge, 37330 Courcelles
30 juin 1991	Satillieu (07)	Festival de la Fédération de l'Ardèche	M. Denis Reynaud, président de la société musicale « Les Bleutes de Satillieu », Le Mont, 07290 Satillieu. Tél. 75 34 95 21
30 juin 1991	Châtillon-sur-Chalaronne (01)	Festival des sociétés du groupement des Dombes	M. J.-P. Volland, président, Bel'Air, 01400 Châtillon sur Chalaronne
30 juin 1991	Volmerange-Les-Mines (57)	Festival international de musique de l'harmonie municipale	M. François Thil, 41, rue du Cimetière, 57330 Volmerange les Mines
6 juillet 1991	Saint-Nizier (69)	Festival de la Vallée d'Azergues	M. Jean-Claude Jomard, Les Mailles, 69870 Azergues
7 juillet 1991	Les Hermites (37)	Festival de musique	M. Kléber Leclerc, 37110 Les Hermites
7 juillet 1991	Athée-sur-Cher (37)	Festival de musique	M. Alain Percheron, 37270 Athée sur Cher
7 juillet 1991	Polliat (01)	Festival des sociétés du groupement de Bresse-Revermont	M. Michel Mercier, président, « Les Gravettes », 01310 Polliat
Du 11 au 14 juillet 1991	Riom-ès-Montagnes (15)	Festival International « Fanfarama 91 »	M. J.-J. Dubois, président de la Fraternelle, 15, place du Monument, 15400 Riom ès Montagnes. Tél. : 71 78 01 99
19, 20, 21 juillet 1991	Remiremont (88)	Festival international d'orchestres à plectres	Club des mandolines de Remiremont, M. Gibert Zaug, 16, rue d'Hérival, 88200 Remiremont
Du 23 au 26 août 1991	Chatelguyon (63)	Célébration du 50 ^e anniversaire de la création de la musique nationale des Chantiers de la Jeunesse	M. Armand Lyonne, 3, allée du Gamay, 63140 Chatelguyon. Tél. : 73 86 12 14
Du 13 au 15 septembre 1991	Ottange (57)	Festival international de musique de l'harmonie municipale	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
15 septembre 1991	La Ville-aux-Dames (37)	Festival de musique à l'occasion du centenaire de la fanfare municipale	M. Paul Bonnet, 18, rue Diane-de-Poitiers, 37700 La Ville aux Dames
15 septembre 1991	La Ville-aux-Dames (37)	Festival Centenaire	M. Paul Bonnet, 18, rue Diane-de-Poitiers, 37700 La Ville aux Dames
21 septembre 1991	Mont-Saint-Martin (54)	7 ^e Festival de musique, batterie-fanfara la Saint-Martinoise	Mme Christine François, 13 bis, rue du Pont-d'Oye, 54870 Montigny sur Chiers
29 septembre et 30 novembre 1991	Hombourg-Haut (57)	Les rencontres musicales à la collégiale Saint-Étienne de la société chorale	M. Sylvain Teutsch, 26, rue de la Forêt, 57470 Hombourg-Haut
19 et 20 octobre 1991	Saint-Affrique (12)	Festival départemental de la Fédération des sociétés musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la IV ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56

STAGES

Du 8 au 10 juillet 1991	Carcassonne (11)	Stage de perfectionnement	M. J. Miquel, 58, rue de Verdun, 11000 Carcassonne
-------------------------	------------------	---------------------------	--

Du 9 au 13 juillet	Château de la Devèze-Béziers (34)	Stage harmonie Junior de l'Hérault	M. Cl. Linon, 14, Les Jardins, 34290 Lieuran les Béziers
Du 15 au 26 juillet 1991	Amiens (80)	Stage musical d'été à l'Abbaye de Saint-Acheul pour tous instruments d'harmonie, de fanfare et d'orchestres à cordes.	Fédération des sociétés musicales de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens
Du 15 au 27 juillet 1991	Savigny (69)	Stage de monitorat et de direction	Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon

CONGRÈS

7 juillet 1991	Polliat (01)	Congrès de la fédération musicale de l'Ain	M. Michel Mercier, président de l'harmonie de Polliat, « Les Gravettes », 01310 Polliat
5 octobre 1991	Rodez (12)	Assemblée générale annuelle de la fédération départementale des sociétés musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la IV ^e République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56
13 octobre 1991	Cognac (16)	Congrès de la fédération musicale de Poitou-Charentes	M. Mazeau, 9, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême
20 octobre 1991	Basse-Ham (57)	69 ^e congrès de la fédération lorraine	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach
3 novembre 1991	Loches (37)	Congrès départemental de l'U.D.E.S.M.A. 37	M. André Aubert, 37210 Vernou sur Brenne

CONCOURS

30 juin 1991	Oyonnax (01)	Concours national Rhône-Alpes pour harmonies et fanfares	M. Éric Reynaud, président de l'harmonie, Centre culturel Aragon, 01100 Oyonnax. Tél. : 74 73 58 13
15 septembre 1991	Conty (80)	Concours de « lecture à vue », toutes sociétés, tous niveaux, examens de classement pour classes d'orchestres, concerts	Fédération des sociétés musicales de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78.27.31.59

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

CARNET D'ADRESSES

SOLUTION DU JEU

Échos/musique

Stages

Stage de tuba : Informations au 16 (1) 63 59 18 29 (bur.) ou 63 59 96 18 (Dom.).

I.N.J.E.P. : Parc du Val-Flory, rue Paul-Leplat, 78160 Marly le Roi. Tél. : 39 58 49 11.

I.F.E.D.E.M. : 182, avenue Paul-Doumer, 92500 Rueil Malmaison. Tél. : 47 51 71 72.

Expositions

Musée historique et militaire de Freyming-Merlebach : Place de l'Hôtel de Ville, 57800 Freyming Merlebach.

Concours

Festival mondial de l'image sous-marine : 62, avenue des Pins-du-Cap, 06600 Antibes. Tél. : 93 61 45 45.

Concours de la Chanson d'expression française : informations dans toutes les délégations S.A.C.E.M. et à la mairie de Saint-Germain-des-Fossés, Concours de la chanson, 03260 St Germain des Fossés. Tél. : 70 59 60 45.

Musique des équipages de la Flotte de Toulon : B.P. 67, 83800 Toulon Naval.

Festivals et concerts

Concert cuivres et percussion : Association Sauvegarde du Patrimoine de Galinières, mairie de Pierrefiche. Tél. : 65 47 43 15.

Orchestre d'Harmonie de Vichy : 96, rue du Maréchal-Lyautey, 03200 Vichy.

Festival de Forcalquier : 04300 Forcalquier. Tél. : 92 75 00 14/92 75 02 81.

Festival d'art lyrique d'Antibes : Office municipal de la Culture, 15, rue Georges-Clemenceau, 06600 Antibes. Tél. : 93 34 56 64.

Festival Pablo Casals : B.P. 24, 66502 Prades Cedex. Tél. : 68 96 33 07.

Festival de Radio-France et de Montpellier : le Corum, B.P. 9214, 34043 Montpellier Cedex 01. Tél. : 67 61 66 81.

Biennale de Lyon : Maison de Lyon, place Bellecour, 69002 Lyon. Tél. : 72 40 26 26.

Rimes et Accords : 205, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris. Tél. : 45 86 15 30.

Musique en Gard Rhodanien : Rencontres musicales de Pont-Saint-Esprit, avenue Gaston-Doumergue, 30130 Pont St Esprit. Tél. : 66 39 03 64.

Association des amis de l'Abbaye de Noirlac : 5, rue de Séraucourt, 18000 Bourges. Tél. : 48 21 22 17.

Fédération des festivals internationaux de Musique : 2d, rue Isenbart, 25000 Besançon. Tél. : 81 80 73 26.

Édition musicale

Éditions musicales du Marais, 50, rue des Tourelles, 75003 Paris. Distribution S.E.D.I.M., 151-153, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

Musique dans le monde

La F.A.M.E., Stephen Morey, 5 Sims St., Sandringham, Victoria, 3191, Australie - Didier le Roux, 50 bis, rue du Colonel-Fabien, 78500 Sartrouville.

Discothèque d'or

Fonds de solidarité de la gendarmerie belge, avenue de la Couronne 227, B 1050 Bruxelles, Belgique.

Tonstudio Amos, CH 4234 Zullwil, Suisse.

Artiab, CH 1724, Praroman, Suisse.

LABYRINTHE MUSICAL

NOIRE COMPOSITEUR :

D E B U S S Y
1 2 3 4 5 6 7

Né à Saint Germain en Laye, le 22 Août 1862, il vient à Paris avec sa famille, à l'âge de 3 ans. Il apprend le (A) **P I A N O**, et entre au Conservatoire de Paris, à l'âge de 10 ans.

Il a comme professeurs, entre autres, (B) **M A G N O N**, Lavignac, (C) **M A R T I N**, (D) **F I A P C K**, et (E) **P R O C H**.

(F) " L' **C H A T N O I R** " lui vaut le Grand Prix de Rome, à 22 ans. Il séjourne à la Villa Médicis en 1885 et 1886.

Rentré à Paris, il fréquente les " Mardis " de (G) **R I C C I A R D I**, et y rencontre, entre autres, le poète (H) **V I G N I A N**.

A Vienne, il fait la connaissance de (I) **B R A H M S**. De retour chez les Chausson, il rencontre (J) **M A Y T**, qui est alors pianiste au "Chat Noir".

Compositeur original, il ne subit pas d' influence. Son drame lyrique (K) **P E L L E A S E T M E L I S S A N D E** est créé à l' Opéra Comique, en 1902, sous la direction de Messager.

Il dédicace son (L) **C H I L D R E N** à sa fille, Claude (M) **C R I N A** dite " Chouchou".

Il meurt d' un (N) **C A N C E R**, en 1918, alors que la Grosse Bertha bombarde Paris, et est inhumé au cimetière du (O) **P E R R E** Lachaise.

L' année suivante, ses restes sont transportés à (P) **P A R I S**. Il y repose toujours selon son vœu " Parmi les fleurs et les oiseaux ".

RECTIFICATIF

Des omissions se sont glissées dans la rubrique Répertoire de notre dernier numéro, consacrée au Concertino pour accordéon et Petit orchestre d'harmonie de Désiré Dondeyne.

Nous vous donnons la liste complète des 13 instruments de l'orchestre : 2 saxophones alto en mib - 1 saxophone ténor en sib - 1 saxophone baryton en mib - 1 saxophone basse en sib (ad libitum) - 3 trompettes en sib - 3 trombones - 1 contrebasse à corde - 1 batterie-percussion.

Une erreur s'est glissée dans le palmarès du Concours d'Excellence 1991, paru dans le numéro 433 du Journal de la Confédération musicale de France : Jacques Botin, de la Société musicale d'Aix-Noulette, qui concourrait en trombone et formation musicale a obtenu un 2^e Prix de Formation musicale (et non un 3^e Prix).

La Vie Musicale en Limousin - Une précision

Nous avons omis de préciser dans notre numéro n° 433 que l'ASSECARM-Limousin a comme partenaires institutionnels le Conseil régional du Limousin, le ministère de l'Éducation nationale, et le ministère de la Culture et de la Communication.

Que ces organismes de tutelle veuillent bien nous en excuser.



**HENRI
SELME
PARIS**

Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENTS
Documentation sur demande : Henri Selmer
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)

UN NOUVEAU RÉPERTOIRE ORIGINAL POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Auteur	Titre	Niveau*	Tarif
Amiot J.-C.	Petite suite animée	af	F
	Vents de sud	af	G
Bigot P.	Carte postale d'Ukraine	mf	E
	Noces en Bretagne	af	H
Coiteux F.	Fête au manoir	af	G
	Tour de piste	mf	H
	Zoopsie	af	G
Dulat Ph.	Ouverture aux bacchanales	ad	I
Faillenot M.	Esquisses médiévales	f	C
	Légende héroïque	mf	G
	Préludes pour ma ville	mf	G
	Symphonie brève	ad	J
Get M.	Scènes picardes	af	G
Naude J.-C.	Les Fontaines de la Concorde	af	F
Pommier J.-P.	Danses incantatoires	ad	J
	Sinfonietta, opus 23	ad	I
	Toccata 89	ad	G
	Parade burlesque	mf	G
Rauber F.	Sinfonietta pour orchestre d'harmonie	af	D
Ricard C.	Symphonietta	mf	E

ORCHESTRE D'HARMONIE ET SOLISTES

Calmel R.	Concerto flamand, pour saxophone alto solo, trompette solo et percussions soli	ad	H
Faillenot M.	Concertino, pour trompette solo	ad	H
Boutry R.	Chants de l'Apocalypse, pour quintette de cuivres, instruments à vent et percussions	ad	J
Rauber F.	14 juillet pour quintette de cuivres	mf	K

ET

DES REPRÉSENTATIONS EXCLUSIVES EN FRANCE DE MUSIQUE POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Éditions ANDEL (Belgique)
Éditions BOOSEY-HAWKES (Angleterre)
Éditions MAECENAS (U.S.A.)
Éditions MOLENAAR (Pays-Bas)
Éditions PILES (Espagne)

MUSIQUE POUR CUIVRES

Éditions Marc REIFT (Suisse)

* Niveau : f = facile - af = assez facile - mf = moyenne force - ad = assez difficile - Tarif : voir notre barème des prix.



ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71850 Charnay lès Mâcon

☎ 85 34 46 81

télécopie : 85 29 96 16